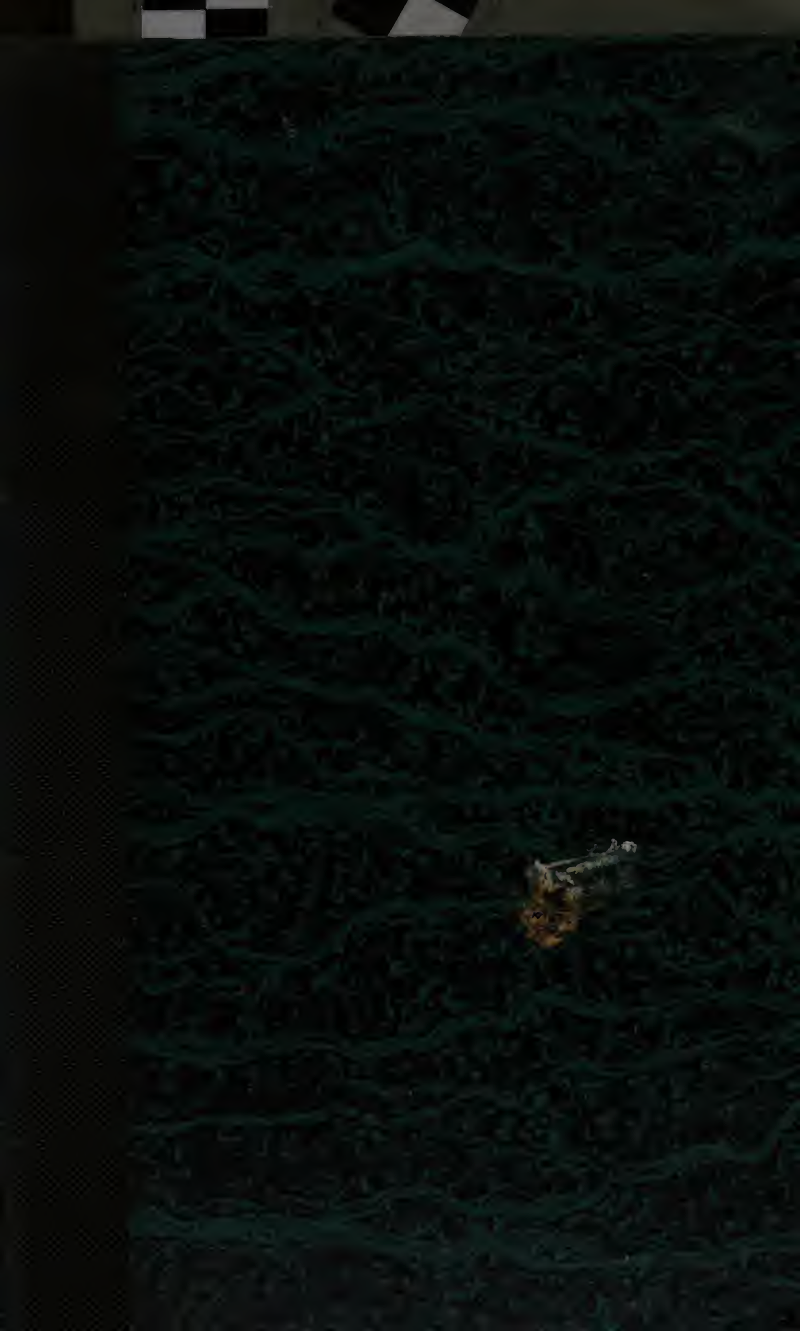
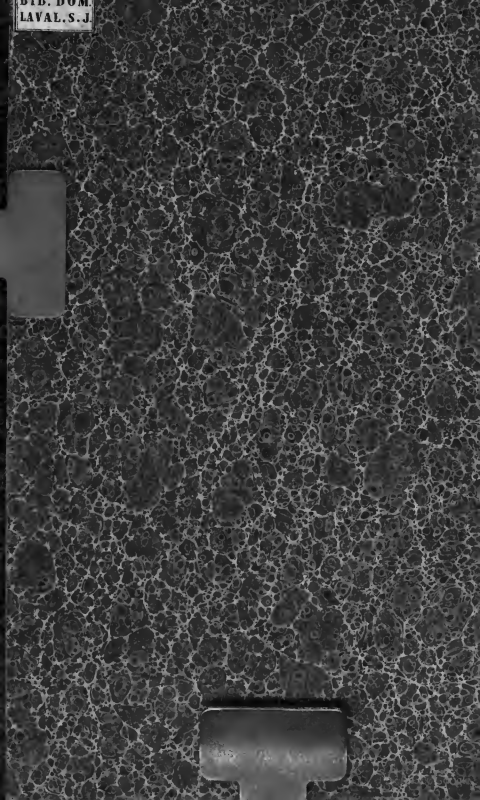






ŒUVRES

DE M. DE BOVET.

III.

DYNASTIES ÉGYPTIENNES.

LES DYNASTIES

ÉGYPTIENNES

SUIVANT MANETHON,

CONSIDÉRÉES EN ELLES-MÊMES,

ET SOUS LE RAPPORT DE LA CHRONOLOGIE ET DE L'HISTOIRE.

PAR M. DE BOVET,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

SECONDE ÉDITION.

AVIGNON,

SEGUIN AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR,
rue Bouquerie, n° 8.

1835.

DES DYNASTIES

ÉGYPTIENNES

SUIVANT MANETHON.

INTRODUCTION.

La découverte de l'existence, chez les Egyptiens, d'une écriture véritablement alphabétique, quoique déguisée, sous la forme de hiéroglyphes, et la preuve, acquise en même temps, de l'usage qu'ils ont fait de cette écriture sur leurs anciens monumens, nous assurent deux moyens d'instruction nouveaux, inattendus et d'une haute importance, soit par les notions encore bornées sans doute, mais cependant déjà très-utiles, qu'ils nous procurent, soit par celles qu'ils nous font espérer.

Cette découverte, préparée, il est vrai, par des recherches antérieures, dont la triple inscription de Rosette avait donné l'heureuse idée, est incontestablement due à M. Champollion, qui, le premier, quittant une fausse route,

dans laquelle on aurait pu s'égarer long-temps, a saisi le point de vue sous lequel il fallait rapprocher le texte Grec de l'inscription et son texte Hiéroglyphique. Par d'ingénieuses tentatives, continuées avec persévérance, et dirigées par une grande sagacité, il s'est convaincu que plusieurs signes prenaient au besoin la fonction de simples lettres, et une fois bien connus, donnaient la facilité de lire tous les mots où ils figuraient en ce nouveau caractère.

C'était pour les noms propres principalement, qu'une semblable écriture avait dû être employée, parce qu'elle y est plus nécessaire; et c'est là en effet qu'on l'a d'abord reconnue, et qu'elle est d'un usage habituel. Après en avoir constaté l'existence par l'examen de nombreuses inscriptions, postérieures, comme celle de Rosette, à la conquête de l'Égypte par Alexandre, et dans lesquelles la connaissance des noms des rois Macédoniens et des empereurs Romains rendaient facile la comparaison des lettres Hiéroglyphiques qui les exprimaient, avec les lettres Grecques ou Latines qui devaient y répondre, M. Champollion a porté son attention sur les monumens purement Egyptiens; et, fort de l'expérience qu'il avait acquise, il y a retrouvé la même manière de retracer les noms propres, et a lu sans incertitude ceux d'un grand nombre de rois d'Égypte plus anciens que les Romains, les Grecs et les Perses.

Il était curieux, et n'était pas sans utilité, de connaître les véritables noms des Pharaons dont on déchiffrait les légendes : mais c'eût été trop peu. Il fallait classer ces rois, en former une suite, assigner leur place dans le cours des siècles, et ici se présentait une difficulté. Les légendes n'apprennent point à quelles époques ces rois ont vécu, ni dans quel ordre ils se sont succédé : on y voit seulement qu'ils ont régné, on n'y trouve rien pour l'Histoire et la Chronologie. Où chercher ailleurs des lumières sur ces deux objets essentiels ?

Quant à l'Histoire, quelques faits détachés les uns des autres, presque toujours insignifians lorsqu'ils ne sont pas fabuleux, ne sauraient mériter ce nom; et c'est en ce genre, tout ce qu'offrent les anciens Auteurs qui ont parlé de l'Égypte. Quant à la Chronologie, elle est tout aussi défectueuse, tout aussi incertaine chez eux. La seule différence des noms ferait croire qu'ils parlent de personnages différens ; elle ôte du moins le moyen le plus sûr, et presque le seul qui resterait ici, de reconnaître, dans leurs récits, des rois dont les monumens ne donnent que les noms.

M. Champollion a cru trouver dans un Historien national ce qu'il aurait cherché en vain dans les Historiens étrangers. Manethon, prêtre de Sebennytus ou plutôt d'Héliopolis, avait composé une Histoire d'Égypte, dont il ne nous reste guère

que la partie chronologique, altérée, il est vrai, de plusieurs manières, et plus ou moins considérablement, par ceux des anciens chronologistes chrétiens, tels qu'Eusèbe et George le Syncelle, qui ont voulu l'accorder avec leurs systèmes, mais subsistant encore, et assez intégralement conservée dans l'extrait que nous en avons de Jules Africain, pour en prendre une idée juste, pour reconnaître surtout l'étendue de temps qu'elle embrassait, depuis le premier roi d'Égypte jusqu'à la conquête de ce pays par Alexandre et l'établissement des rois Macédoniens, c'est-à-dire, jusqu'au temps de l'Auteur, qui vivait sous Ptolémée Philadelphe, et avait écrit, disait-il, par son ordre.

Manethon partageait la suite chronologique des rois d'Égypte en différentes dynasties, (quel que soit le sens qu'il donnât à ce terme,) qui s'étaient succédé au nombre de trente et une. A chaque dynastie, il annonçait d'abord le nombre de rois qu'elle devait contenir, en donnait ensuite la liste et les noms dans l'ordre où ils avaient régné, marquait la durée de chaque règne, et finissait par le calcul de la somme totale qui déterminait la durée de la dynastie. L'ouvrage, comprenant la chronologie et l'histoire, était divisé en trois tomes, et à la fin de chaque tome, on voyait encore combien il contenait et de rois et d'années.

C'était prendre de grandes précautions pour

conserver l'ouvrage dans son intégrité, et prévenir toute altération dans sa chronologie, que Manethon semble avoir particulièrement en vue; c'était en même temps lui donner les apparences d'un travail fait avec soin, et en parfaite connaissance de cause. Mais il ne faut pas que les dehors en imposent : il faut examiner attentivement et dans toutes ses parties ce tableau qui séduit, voir ce qu'il est au fond, chercher ce qu'il a pu être, et avant tout, craindre d'apporter à cet examen les préventions trop ordinaires d'une prodigieuse antiquité de la nation ; d'un soin scrupuleux, pris dès les premiers âges, de consigner dans les registres publics ou dans des mémoires authentiques, les événemens de chaque règne; enfin d'une inviolable fidélité à conserver les écrits de ce genre comme un dépôt national et sacré, placé sous la sauve-garde de la religion. Car on n'a rien oublié depuis Hérodote jusqu'à nos jours, pour concilier le respect et la confiance à ces prétendus monumens de l'Histoire Egyptienne, confiés aux temples et aux prêtres : excepté cependant une chose, qui n'était pas la moins essentielle; savoir, que l'Égypte, dans la longue durée de sa monarchie, n'éprouva jamais de grands désastres, de grandes révolutions, qui aient pu entraîner la perte de ses anciennes annales, si elle en avait, et rendre incertains pour nous les temps qui auraient précédé ces fatales époques.

Sans s'arrêter à ces considérations, M. Champollion fait des dynasties de Manethon le point d'appui de ses recherches sur les monumens qui subsistent encore en Egypte ; soit qu'il entende reconstruire sur cette base l'Histoire des Pharaons, ou seulement qu'il veuille justifier par des rapprochemens l'exactitude des dynasties, et en mettre la vérité hors de doute. Dans l'un et dans l'autre cas, la marche qu'il adopte ne paraît ni la plus naturelle ni la plus sûre. Quelque crédit qu'il accorde à la chronologie de Manethon, peut-il la croire démontrée ? Pense-t-il qu'elle ait pour tous autant d'autorité qu'elle en a pour lui ? Il vient de livrer au public son travail sur la grande dynastie Diospolitaine, et, d'après le rang qu'elle occupe dans la liste de Manethon, il transporte d'emblée au temps d'Abraham cette brillante suite des plus puissans monarques que l'Égypte ait eus. Si des faits certains d'ailleurs ne s'accordaient pas avec cette haute antiquité, si de nouvelles découvertes, faites sur des monumens non encore explorés, venaient la détruire, que deviendrait cette portion de chronologie, qui est toute en l'air, puisque celle des dynasties qui précèdent et des dynasties qui suivent n'est pas encore vérifiée ? Cette date précise de 1822 avant l'ère chrétienne, qu'en ferait-on ?

Les monumens dont le témoignage est en général et de sa nature irrécusable, devaient passer

avant celui d'un Historien, dont l'autorité, quelque poids qu'on lui prête, est nécessairement faible en comparaison. Il fallait donc, ce semble, commencer par recueillir toutes les notions que les monumens peuvent fournir sur les rois de l'ancienne Égypte et sur les événemens de leurs règnes, s'ils ne restent pas toujours muets à l'égard de ceux-ci, ou qu'il s'ouvre d'autres sources de lumières ; chercher à y mettre une suite, chercher surtout à reconnaître un point fixe, d'où l'on pût avec sûreté monter et descendre; bien convaincu d'avance qu'on ne saurait le trouver que dans les dynasties qui atteignent les temps connus. La voie eût été longue sans doute; mais qui obligeait de se hâter, au risque de gâter son ouvrage et de manquer son but? L'entreprise était scabreuse, et le succès n'était point certain: l'inutilité de vos premiers efforts eût été la preuve que vous n'étiez pas encore en état de donner aux monumens une chronologie certaine. Ne valait-il pas mieux attendre que de nouvelles lumières vinssent vous éclairer, et vous montrer la route que vous aviez à suivre; et jusque-là vous passer plutôt de toute chronologie, que d'en adopter une au hasard et sans examen, dont vous serez bientôt, dont vous êtes peut-être déjà fort embarrassé?

Le fait est qu'on s'est pris d'abord d'admiration pour ces nombreuses dynasties que Manethon développe avec art, et qui vont se perdre

dans la nuit des temps ; que, sur sa parole, sa qualité d'Égyptien et son titre de prêtre, on n'y a vu qu'un extrait fidèle des plus authentiques documens de l'Histoire d'Égypte, et que, dans cette confiance, on n'a pas hésité à la prendre pour base des travaux auxquels on allait se livrer.

Entrons dans cet examen qu'on n'a pas voulu faire des dynasties de Manethon. Nous les considérerons d'abord en elles-mêmes, ce qui nous mettra en état de juger du degré de confiance qu'elles méritent. Nous les examinerons ensuite sous les rapports chronologiques et historiques, ce qui nous fera connaître à quoi leur chronologie peut raisonnablement se réduire, et jusqu'à quel point on peut la rapprocher de l'Histoire, en les renfermant l'une et l'autre dans les limites qui leur conviennent.

PREMIÈRE PARTIE.

LES DYNASTIES ÉGYPTIENNES

CONSIDÉRÉES EN ELLES-MÊMES.

M. Champollion se plaint que le Canon chronologique de Manethon ait été trop dédaigné jusqu'ici, et cela, ajoute-t-il, « parce qu'on ne » s'est pas donné la peine de le comprendre et » de l'étudier » (1). Ignore-t-il donc les fréquens débats dont ce Canon a été l'objet parmi les savans, depuis qu'ils ont voulu porter la critique dans l'étude des histoires anciennes ? S'il a été combattu, n'a-t-il pas été défendu, et avec un zèle égal, avec les mêmes ressources de l'érudition ? Marsham, par exemple, et Périzonius n'avaient sur le fond aucun doute, et ne cherchaient à y mettre un autre ordre, que pour lever les difficultés qu'il présente, et conserver

(1) Précis du Système hiéroglyphique, p. 244.

toutes les dynasties. S'ils n'ont pas réussi mieux l'un que l'autre, ce n'est certainement pas qu'ils aient épargné leurs peines ; et s'ils n'ont point compris le vrai système de Manethon, ce n'est pas faute de l'avoir étudié. Le savant Périzonius n'a vu que confusion et incertitude dans ces changemens arbitraires, et sentant cependant la nécessité de resserrer la liste des dynasties, il en retranche un assez grand nombre; mais il ne le fait point à l'aveugle. Il regarde les douze et même les quinze premières comme de pure invention, d'autres lui sont suspectes, d'autres encore ne lui paraissent, en tout ou en partie, que des répétitions de dynasties précédentes : sur tout cela il expose les motifs qui le décident, et l'on reconnaît qu'il s'était rendu compte de tous les détails du sujet qu'il discute.

Avant eux, le judicieux Pétau était allé plus loin, et l'on peut dire de lui avec vérité qu'il dédaignait le Canon de Manethon. Ce n'est pas qu'il ne l'eût examiné avec le même soin que les divers monumens de la chronologie ancienne ; c'est, au contraire, parce qu'il en avait sondé les bases et pesé les résultats, qu'il ne le croyait pas digne d'occuper l'attention de l'homme qui n'attache de prix qu'à l'histoire et à la chronologie des temps vrais. (1)

Plusieurs autres ont écrit sur les dynasties

(1) *Qui chronologiam et verorum temporum historiam profitetur.* Petav. Doctr. temp. lib. IX. 15.

Egyptiennes, soit en traitant d'autres matières de chronologie, comme Ussérius et des Vignoles; soit dans des ouvrages exprès, comme d'Origny, le plus récent de tous; et la plupart dans la seule vue de les modifier de manière à les rendre admissibles, et n'être pas obligés de les rejeter entièrement. On ne peut donc pas dire qu'elles aient été toujours trop négligées; et, s'il était vrai qu'elles le fussent tout à fait maintenant, n'en trouverait-on pas la cause dans le peu de succès de ces diverses tentatives? Il devait naturellement dégoûter d'en faire de nouvelles, qui n'étaient même plus possibles, toutes les combinaisons se trouvant épuisées.

Prenons les dynasties dans l'état où nous les avons.

Article Premier.

Diversité dans le nombre et la durée des Règnes.

Les Auteurs s'accordent sur le nombre de ces divisions, que Manethon semble donner pour autant de dynasties; mais il y a entr'eux des différences souvent très-considérables sur les évaluations.

La XIIe dynastie est composée, dans Jules Africain, de sept rois qui occupent le trône pendant 160 ans: Eusèbe ne compte que quatre rois; mais il donne au dernier, qu'il nomme

Lacharis, quarante-deux successeurs de sa postérité, qui règnent 245 ans. Quoiqu'on puisse douter qu'Eusèbe eût en main l'ouvrage même de Manethon, il n'a pas inventé cette suite de rois, et de quelque part qu'il l'eût reçue, elle ne pouvait venir que de l'Écrivain primitif. Sur la XIIIe dynastie, Jules Africain nous apprend seulement qu'elle eut soixante rois et dura 184 ans : Eusèbe compte 453 ans, ce qui serait en proportion avec le nombre de rois. La XIVe dynastie manque absolument dans Jules Africain : il faut donc avoir recours à Eusèbe, qui lui donne soixante-seize rois, et 184, ou, suivant une autre leçon, 484 ans de durée. Le premier nombre paraissant pris de la dynastie précédente, et, étant ici encore plus disproportionné, la bonne critique demanderait que l'on s'arrêtât à la seconde leçon, confirmée d'ailleurs par la Version Arménienne. (1)

Manethon, selon Jules Africain, attribuait trois dynasties aux Pasteurs, la XVe, la XVIe et la XVIIe. La première était celle des Pasteurs Phéniciens, qui eurent six rois, et se maintinrent pendant 284 ans; la seconde, celle des Pasteurs, que le texte actuel de Jules Africain, vraisemblablement corrompu, nomme des Hellènes, qui subsistèrent 518 ans; la troisième, celle d'autres Pasteurs, dont les quarante-trois rois règnent, concurremment avec un égal nombre

(1) Voyez la Note 2e de l'édition de Venise, t. 1. p. 212.

de rois Diospolitains, 153 ans : en tout 955 ans. Eusèbe ne reconnaît de rois Pasteurs que les Phéniciens, qui remplissent sa XVIIe dynastie au nombre de quatre seulement, et ne règnent que 106 ans. La XVe et la XVIe sont formées de Diospolitains, et durent ensemble 446 ans. Les trois dynasties réunies ne donneraient donc que 552 ans ; ce qui est bien éloigné du calcul de Jules Africain. Nous aurons besoin de revenir sur ces dynasties de Pasteurs et de rois Pasteurs, plus importantes à d'autres égards.

Article II.

Les détails nécessaires manquent souvent.

Les dynasties ne sont pas toujours présentées avec leurs détails ordinaires ; on n'y voit souvent que le nombre total des rois, et la somme des années de leurs règnes. Telles sont : la VIIIe dynastie composée de vingt-sept rois Memphites, qui règnent 146 ans ; la IXe, dix-neuf rois Héracléotes, dont un seul est nommé, et qui règnent 409 ans ; la Xe, même nombre de rois Héracléotes, dont aucun n'est nommé, et qui, pour la variété sans doute, ne règnent que 185 ans ; la XIe, seize rois Diospolitains en 43 ans de règne ; la XXe, douze rois Diospolitains et 135 ans de règne.

Il n'est pas démontré que ces omissions soient

dues uniquement aux anciens chronologistes qui ont copié les dynasties; mais, qu'elles viennent d'eux ou de Manethon, le résultat est pour nous le même : elles jettent nécessairement plus d'incertitude, soit sur l'existence de ces rois, qu'on ne connaît point, soit sur la durée de la dynastie, qu'on n'a pas le moyen de vérifier.

Nous n'avons pas parlé de la VIIe dynastie, qui est cependant remarquable. Soixante-dix rois Memphites qui règnent 70 jours! On voit qu'elle n'est pas embarrassante pour la chronologie; pour l'histoire, elle paraîtra curieuse, et néanmoins elle est authentique : Manethon n'en dit que ce qu'il lisait dans ses archives; ni Jules Africain, ni aucun autre ne l'aurait imaginée. C'est un des traits de l'histoire des premières dynasties qui en décèlent le plus clairement l'origine. (1)

A l'omission des noms, si commode pour multiplier les dynasties que l'on crée d'un trait de plume, se joignent parfois des circonstances qui prouveraient que Manethon ne s'est pas toujours refusé à ce moyen d'alonger sa liste. Si vous trouvez deux dynasties de suite appartenant au même peuple, ayant le même nombre de rois, et tous ces rois sans nom, ne se distinguant enfin que par le numéro, ne serez-vous pas tenté de croire que vous en avez deux pour

(1) Histoire véritable des temps fabuleux. Rapprochement général, t. I. p. 150.

une ? Ainsi les deux dynasties d'Héracléotes, la IXe et la Xe, qui ont chacune dix-neuf rois, dont un seul est nommé dans la première, n'en formeraient réellement qu'une. La XIe, qui a seize rois comme la XVIIIe, pourrait encore être, ainsi que Guérin du Rocher le soupçonne, la même que celle-ci dont les noms serviraient pour les deux.

Article III.

Des mois et des jours excédans, que Manethon ajoutait au calcul des années.

Manethon marque soigneusement la durée de chaque règne, et l'on admire une si scrupuleuse et si rare attention : il était donc parfaitement instruit de l'histoire de son pays, et les mémoires qui lui fournissaient de semblables détails, ne portaient-ils pas avec eux la preuve de leur authenticité ? Nous sommes loin de partager cette manière de voir. Nous pensons au contraire que cette admirable exactitude n'est propre qu'à rendre plus suspecte la véracité de l'Auteur. Qui peut en effet se persuader, quelque prévention qu'il y apporte, qu'on eût en Égypte des registres d'histoire d'une aussi haute antiquité, tenus toujours avec ce soin minutieux ? Quel autre parmi les plus anciens Historiens osa jamais faire honneur d'un pareil avantage aux annales de sa nation, lors même qu'il

n'épargnait ni audace, ni mensonges, pour les accréditer ? Car c'est à plus de 5,000 ans que Manethon fait remonter celles d'Égypte; et c'est au moins au déluge qu'elles remonteraient, quelque réduction que l'on fit subir à ses dynasties; puisque Menès en serait toujours le premier roi, et que son Menès n'est autre que Noé lui-même, comme le démontrent et son nom et le rapprochement des faits. (1)

Il y a plus. Jules Africain et Eusèbe, dans leurs extraits de Manethon, ne marquent la durée des règnes que par le nombre des années : le prêtre de Sebennytus y avait mis bien plus de précision; il ajoutait sur chaque règne le nombre des mois excédans. On le voit par les deux dynasties copiées textuellement dans Josèphe, la XVe, celle des rois Pasteurs, et la XVIIIe. Celle-ci a été pour M. Champollion-Figeac l'objet de recherches particulières, destinées à en déterminer historiquement l'époque. Il la présente telle que Josèphe la donne, et n'oublie point l'annotation des mois, dont il nous fait remarquer toute l'importance : « L'exactitude de Manethon, » dans ce fragment, dit-il, est démontrée par les » détails mêmes qu'il contient et sur la filiation » des rois entre eux, et sur la durée de leurs » règnes respectifs, indiquée en années et en » mois. » (2) Nous ne savons si le lecteur trou-

(1) Hist. vér. des temps fab. art. Menès, t. 1. p. 125 et suiv.
(2) Première Lettre à M. le Duc, p. 98.

vera que l'addition du calcul des mois donne ici plus de force à la preuve tirée du calcul des années ; quant à nous, nous croirions bien plutôt qu'elle l'affaiblirait ; mais ce serait dire trop peu. Nous pensons que cette fastueuse chronologie, qui en impose, est jugée par le fait seul dont il s'agit ici, et que l'on semble produire avec plus de confiance en sa faveur ; ce soin affecté de compter non-seulement les années, mais les mois, est pour nous ce qui trahit le plus évidemment le faussaire.

M. Champollion-Figeac ajoute : « qu'on a bien » rarement d'aussi positifs renseignemens sur » des faits d'une pareille antiquité. » Il aurait pu prononcer positivement que l'on n'en trouve nulle part de semblables, et que Manethon seul en fournit un exemple. Mais nous aurions quelque chose de plus extraordinaire, s'il était vrai que le Chronologue Egyptien eût tenu compte des jours mêmes qui excédaient les mois ou les années. C'est cependant ce qui résulte de la somme totale des temps parcourus dans son premier tome ; et cette précision, par conséquent, aurait eu lieu pour les plus anciennes dynasties. La somme était de 2350 ans et 70 jours selon Jules Africain, de 2300 ans et 79 jours selon Eusèbe. Toute remarque serait ici superflue.

ARTICLE IV.

Les Dynasties ne sont point une Histoire. — Idée qu'elles donnent de celle de Manethon, d'où elles sont extraites. — Des sources où Manethon avait puisé, et de quelle nature devait être son Histoire d'Égypte.

M. Champollion parle souvent de l'*Histoire d'Égypte* de Manethon, et quelquefois, comme si ce qui nous en reste formait encore une véritable histoire, où la suite des faits appuierait assez la chronologie pour conserver à celle-ci un caractère imposant. Cette manière de voir ou de s'exprimer demande une explication : il y a ici équivoque ou mal-entendu; il faut les lever.

1° Les Anciens, en effet, font mention d'une Histoire d'Egypte composée par Manethon, mais qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, et qu'ils ne font pas même assez connaître, pour que nous puissions nous en former une idée juste. Jules Africain, et Eusèbe aussi, si l'on veut, en avaient extrait la succession des dynasties, les noms des rois de chacune, l'ordre et la durée de leurs règnes : ce n'était plus là qu'une nomenclature chronologique ; et quelques traits isolés, clair-semés dans une longue suite de siècles, quand ils ne seraient pas la plupart fabuleux ou insignifians, n'en feraient point une Histoire. Il n'y a donc rien dans ce qui nous

reste de l'ouvrage de Manethon qui puisse servir de preuve à sa prodigieuse chronologie. Dans les divisions réelles ou factices qui la partagent sous le nom impropre de dynasties, point de ces événemens remarquables, qui, dépendant les uns des autres et se soutenant mutuellement, donneraient la mesure du temps que leur développement avait exigé, et vérifieraient ainsi la durée que l'Histoire assigne, soit à chaque règne, soit à la dynastie entière. Dans le passage d'une dynastie à l'autre, point de signes du changement survenu dans l'ordre de la succession au trône; rien qui apprenne comment ou pourquoi la dynastie précédente a fini, comment s'est établie la dynastie suivante; rien par conséquent qui constate si l'une a remplacé l'autre, si chacune est à sa place, si toutes forment une série liée par les faits et véritablement continue. Il faut croire sur la seule parole de Manethon, comme il faudrait admettre sur la foi seule de Ctésias cette longue et stérile liste de rois Assyriens, qui ne lui a coûté que des noms et des chiffres pour nous reporter à la tour de Babel.

Le nom de dynastie s'emploie dans l'Histoire pour marquer une suite de princes de la même race et qui ont régné dans le même pays: telle est la signification usitée, et c'est ainsi probablement que Manethon l'entendait. Mais il n'est pas possible d'en vérifier l'application dans sa liste dénuée de faits; il est même visible

en plusieurs endroits, que la même famille passe d'une première dynastie à une seconde, à une troisième même. Les monumens de Thèbes en ont fourni une preuve irrécusable, et qu'on ne pouvait découvrir dans Manethon, qui ne donne presque jamais les noms vrais, les noms royaux des Pharaons : ils nous montrent la race de Ramessès commençant vers le milieu de la xviiie dynastie, et se prolongeant fort avant dans la xixe. Il faudrait donc aujourd'hui, si l'on veut maintenir le plan de Manethon, changer les idées et la signification des termes : on n'a pas hésité. Les chefs de dynastie ne sont plus les rois qui ont les premiers mis le trône dans leur famille, mais des rois plus illustres que leurs ancêtres, et qui ont mérité par-là d'être placés à la tête d'une dynastie nouvelle. C'est ainsi que l'on se fait des principes, selon le besoin du système dont on est préoccupé ; que l'on établit une règle générale sur un ou deux exemples particuliers, qui pourraient encore être légitimement contestés. Pour tout homme qui les examinera sans prévention, les dynasties Egyptiennes ne présenteront que des divisions arbitraires, faites dans le seul but de couper les temps, sans égard à la suite des diverses races régnantes, aux événemens qui ont amené leur élévation ou leur chute, à la durée de chacune d'elles, à la filiation des rois, aux noms mêmes que ces rois avaient portés, et qui auraient pu la

faire reconnaître; parce qu'en effet les Écrivains qui entreprenaient de remplir, avec quelques souvenirs vagues, quelques matériaux altérés et confus, les milliers de siècles qu'ils se figuraient devant eux, ne savaient rien de tout cela.

2° On dira peut-être que si nous avions l'ouvrage entier du prêtre de Sébennytus, on y verrait tout ce que nous demandons : l'histoire marchant parallèlement avec la chronologie, et justifiant chaque époque par les faits propres qui s'y rapportaient.

Mais d'abord ne serait-ce pas raisonner sur ce que nous ne connaissons pas, et lui attribuer des avantages qui pouvaient lui manquer, pour donner à ce qui nous est connu ceux qui certainement lui manquent ? Puisque l'Histoire de Manethon est perdue pour nous, il faut bien nous contenter des débris qui nous restent ; et s'ils ne suffisent pas pour garantir l'authenticité de sa chronologie, il faut renoncer franchement à l'établir jamais par ce moyen.

Faisons mieux, et cherchons dans ces débris mêmes ce qu'était au fond, ce que pouvait être, cette Histoire d'Égypte qu'on vante sans la connaître ; ils n'en donneront pas une idée aussi avantageuse. Les anciens Auteurs à qui nous les devons, et qui avaient l'histoire entière sous les yeux, n'ont pas affecté sans doute de choisir les traits les moins saillans ; et il est vraisemblable au contraire, puisqu'ils en ont conservé si peu,

qu'ils se sont attachés aux plus remarquables, à ceux qu'ils ont regardés comme les plus propres à intéresser le lecteur, ou à caractériser le peuple Egyptien, le gouvernement de ses rois, l'esprit enfin de son histoire. Que voit-on cependant dans Jules Africain, dans Eusèbe et dans les autres? Nous l'avons déjà observé: des fables, des minuties, des choses extraordinaires, et en cela encore puériles, rien, ou presque rien, de ce qu'on s'attend à trouver dans une histoire vraie d'une grand nation. Nous croyons utile d'en présenter ici le tableau.

Le Fondateur de la monarchie Egyptienne fournit le premier trait de ses annales, et ce n'est pas un des moins singuliers : Menès est déchiré ou pollué par un hippopotame. Athoth, son fils, bâtit un palais à Memphis; il était médecin, et on lui attribue un livre d'anatomie. Grande famine sous Venephrès, qui construisit des pyramides aux environs de Cochomeu. Grande peste sous Semempsis, septième descendant de Menès.

Sous Bochus, premier roi de la IIe dynastie, il y eut un prodige, ou une ouverture de la terre, près de Bubaste. Sous Choüs commença le culte d'Apis, de Mnévis et du bouc de Mendès. Sous Biophis, il fut décidé que les femmes pourraient régner. Sous Nephercherès, le Nil roula pendant onze jours des eaux mêlées de miel. Sesochris était d'une grande taille, il avait

cinq coudées de haut et trois de large. Ces deux dynasties sont celles qui contiennent le plus de faits : on voit de quelle nature et de quel intérêt.

Du temps de Néchérophès, premier roi de la IIIe dynastie, les Libyens s'étant révoltés, la lune parut plus grosse qu'à l'ordinaire; ce qui les effraya tellement, qu'ils se soumirent d'eux-mêmes. Thosorthrus se rendit habile dans l'art de guérir; il trouva celui de bâtir en pierres de taille, et s'appliqua à bien former les caractères de lettres.

Dans la IVe, Suphis fait construire la plus grande des pyramides; il contemple les dieux, et compose un livre sacré. Dans la VIe,[1] Othoès est tué par ses gardes; Phiops n'a que six ans lorsqu'il commence à régner, et vit cent ans; Nitocris, le plus noble et la plus belle des femmes de son temps, remarquable par sa couleur rouge, fait élever la troisième pyramide. Dans la IXe, Acthoès, plus cruel qu'aucun de ses prédécesseurs et devenu furieux, est dévoré par un crocodile. Dans la XIe, Ammenemès est mis à mort par ses propres eunuques. Dans la XIIe, le grand Sésostris, il est vrai, que les Egyptiens mettent au premier rang après Osiris, et dont les exploits sont rappelés ici avec un soin particulier : de plus, Lacharès, son successeur, qui bâtit dans l'Arsénoïte un labyrinthe pour lui servir de tombeau.

La dynastie des rois Pasteurs, qui est la XVe

dans Jules Africain, n'est pas plus riche en faits que les précédentes; mais nous avons ailleurs cet épisode de l'histoire d'Egypte, le plus important morceau qui nous soit resté de Manethon, et auquel nous donnerons toute l'attention qu'il mérite, lorsque le moment d'en parler sera venu. Les deux dynasties Thébaines, la XVIII[e] et la XIX[e], embrassent les plus beaux siècles de la monarchie; et cependant, ce qui étonne, elles ne rappellent pas un seul des évènemens qui durent signaler ces règnes, dont tant de monumens attestent la splendeur. Les suivantes, qui se rapprochent des temps connus, ne doivent pas nous occuper ici; elles deviendront le sujet d'observations d'un autre genre.

Voilà donc ce que nous savons de l'Histoire des quatorze premières dynasties de Manethon. Nous le demandons : quelle idée donnent de cette partie de son ouvrage, et même de l'ouvrage entier, de pareils fragmens? Ce ne sont pas eux sans doute qui ont fait naître le préjugé favorable, l'espèce d'exaltation qu'on a manifestée dès le principe; mais n'avaient-ils pas de quoi tempérer l'exaltation, et faire tomber bientôt le préjugé? Nous ne prétendons pas non plus que tout fût de cette force, dans l'Histoire de Manethon : mais ne devait-on pas craindre que ce qui était perdu ne se rapprochât trop de ce qui restait? Car enfin, écrite de la même main, et sous l'influence du même

esprit, elle devait en porter partout plus ou moins l'empreinte.

3° Il est un moyen direct et infaillible de connaître ce qu'était foncièrement la portion qui nous manque de l'Histoire d'Égypte, et de fixer le degré de confiance qui pouvait lui être dû, aussi sûrement que si nous l'avions sous les yeux : c'est de chercher à quelles sources l'Auteur l'avait puisée. On se représente Manethon, maître de toutes les archives des temples, fouillant à son gré dans leurs différens dépôts, y trouvant des annales fidèlement rédigées depuis l'origine de la dynastie, et formant ainsi sur des pièces authentiques, une narration suivie et complète, dont l'exactitude ne laisse rien à désirer, et dont la véracité ne permet aucun doute. Ces idées ne sont pas absolument neuves, mais sur quoi sont-elles fondées? Sur ce que l'Ecrivain lui-même dit de sa personne et de son travail, ce qui serait déjà un peu suspect.

Dans sa lettre à Ptolémée Philadelphe, il prend les titres de Grand-prêtre et de Scribe des lieux sacrés qui sont en Égypte. (1) Accordons-lui ces hautes dignités : ne demandons pas quelles en étaient les prérogatives; si elles le mettaient à la tête de tous les colléges de prêtres, si elles lui donnaient l'inspection des archives de tous les temples. Il a pu obtenir des

(1) Le Syncelle, p. 40.

pouvoirs extraordinaires pour travailler à sa grande Histoire d'Égypte, s'il est vrai, comme il l'assure, que Ptolémée lui en eût donné l'ordre. Ce n'est pas là ce qui nous importe : la question est de savoir où il a fait ses recherches, et ce que ses recherches lui ont produit; c'est là dessus qu'il faut l'entendre. Dans sa Lettre dédicatoire, il parle des Livres d'Hermès Trismégiste, qu'il connaît bien et qu'il fera connaître à Ptolémée. Il s'étend plus au long sur ces Livres, dans un passage tiré d'un autre de ses écrits, et cité également par le Syncelle: il y fait mention de colonnes situées dans le Pays Sériadique, et couvertes de caractères de la Langue sacrée, sculptés par Thoth, le premier Hermès avant le déluge, traduits après cet événement en Langue Grecque par Agathodæmon, fils du second Hermès, et déposés dans l'intérieur des temples. Que dire de ce récit absurde? Que penser de ces mémoires antérieurs au déluge? Et c'est de là cependant, que Manethon aurait tiré, en partie du moins, cette Histoire des dynasties, qu'on nous propose sérieusement d'admirer et d'admettre.

Ce n'est pas que le récit de Manethon ne soit susceptible d'une interprétation raisonnable, et que, ramené à un sens qu'il cache, et qui en serait le sens primitif et vrai, il ne devînt très-intelligible, et ne jetât un grand jour sur l'histoire et la chronologie des Égyptiens. Il ne fau-

drait que trouver en Égypte un déluge propre à ce pays, que les nationaux auraient confondu avec le cataclysme universel, ou dont ils auraient conservé plus distinctement la mémoire. On verrait alors quel est ce Thoth, premier Hermès, qui vivait avant le déluge; pourquoi ses Livres n'ont point péri; comment ils se sont conservés, (traduits ou non traduits en quelque langue et à quelque époque qu'ils l'aient été,) conservés, disons-nous, entre les mains des prêtres, dans les archives publiques, dans les dépôts, quels qu'ils fussent, où Manethon a pu les lire et les copier. Cette idée, au reste, n'est point une conjecture en l'air; elle a été savamment et clairement développée par l'*Historien des temps fabuleux*, et trancherait dans le vif la question qui nous occupe; mais une pareille discussion n'est pas de notre sujet, et menerait trop loin. Prenons le récit tel qu'il est, et bornons-nous aux considérations qu'il nous fournira.

Deux vérités sortent naturellement de l'exposé confus de Manethon : la première, que les écrits attribués par lui aux deux Hermès, sont ceux-là même d'où il avait tiré son *Histoire d'Égypte ;* la seconde, que ces écrits se trouvaient, de son temps, dans les différentes archives des temples. L'on n'a donc aucun intérêt à savoir s'il avait toutes ces archives à sa disposition, et s'il les a toutes compulsées. Il a pu se contenter de ce qu'il trouvait à Héliopolis,

s'il a cru n'avoir rien de plus à apprendre ailleurs : il a pu aussi porter sa curiosité plus loin, et il n'y a point de difficulté à le laisser librement interroger tous les prêtres, visiter tous les dépôts de l'Égypte.

Dans toutes les suppositions, les sources où Manethon avait puisé ne seraient jamais, de son aveu, et ne pouvaient jamais être, en effet, que les écrits gardés alors dans les temples, quelles qu'en fussent l'ancienneté et l'origine, et sans doute aussi, quoiqu'il n'en parle pas expressément, les traditions plus ou moins récentes et plus ou moins accréditées, qui se conservaient dans la mémoire des prêtres. La question ainsi posée, quel avantage aurait-il sur nos propres Historiens ? Hérodote n'avait-il pas avant lui conversé avec les prêtres de Memphis, appris d'eux ce qu'ils savaient de leur ancienne histoire, vu les Livres en Langue sacrée qui la contenaient, et qu'ils lui interprétaient ? Long-temps après Manethon, lorsque l'accès des temples était devenu plus facile, et peut-être moins nécessaire, Diodore de Sicile n'avait-il pas, en remontant le Nil, visité les temples situés sur ses rives, ceux de Thèbes en particulier, dont il questionne les prêtres, pour recueillir leurs traditions historiques, et recevoir l'explication des monumens dont ils lui montraient les débris ? Tant de faits relatifs à l'Égypte, que ces deux Ecrivains n'ont pas con-

nus ou n'ont pas rapportés, et que nous trouvons épars dans d'autres ouvrages des Anciens, de quelque manière qu'ils fussent parvenus à la connaissance des Auteurs, n'est-ce pas toujours des archives des temples qu'ils ont dû originairement sortir, puisque ces archives en étaient le dépôt?

C'est donc là que tous avaient puisé comme Manethon. Que le Scribe des temples eût donné plus d'étendue à ses recherches, rassemblé un plus grand nombre de faits, développé davantage ou multiplié les récits; qu'il eût mis plus de suite et un meilleur ordre dans un ouvrage destiné à relever l'honneur de sa nation aux yeux du peuple étranger qui l'avait conquise, aux yeux surtout d'un roi qui se montrait curieux de connaître l'antique gloire du pays sur lequel il régnait : rien de tout cela ne changerait l'état de la question. Il serait toujours vrai que Manethon a travaillé sur le même fond qu'Hérodote, Diodore de Sicile et les autres; qu'il n'a pu composer son *Histoire d'Egypte*, que des mêmes matériaux qu'ils ont mis en œuvre, ou, s'il en a employé d'autres, comme il semble vouloir le faire entendre, que ceux-ci n'étaient pas d'une autre nature, puisqu'ils ne venaient pas d'une autre source.

Mais si l'Histoire Egyptienne de Manethon ressemblait à celle de nos anciens Auteurs, elle est par cela même jugée, et sans l'avoir vue, nous

savons ce qu'elle valait. Qui donc pourrait ignorer aujourd'hui ce qui a été depuis long-temps et si rigoureusement démontré ? Qui ne sait pas, s'il a voulu l'apprendre, ce que sont les bizarres récits de Diodore de Sicile et plus encore d'Hérodote, sur l'Égypte et ses premiers rois ; ce qu'étaient ces mémoires originaux et éminemment authentiques que leur communiquaient les prêtres qui en avaient le dépôt, et qu'ils copiaient avec une aveugle confiance ; comment ces prêtres ignorans ou trompeurs, ou plutôt l'un et l'autre, avaient défiguré une Histoire véritablement sacrée, qui n'était pas la leur, pour en former une pitoyable série de fables absurdes, de mensonges mal déguisés, qu'ils s'appropriaient et dont ils se faisaient stupidement honneur ? Voilà le fait dénoncé au public religieux et savant, et les preuves y sont jointes. Il faut détruire le fait en discutant et réfutant ses preuves, avant de nous reproduire les anciens Auteurs et leurs contes ; il faut rétablir l'autorité de ces crédules Ecrivains, avant de nous parler de celle de Manethon.

Article V.

De la XVIIIe *et de la* XIXe *Dynastie.*

Les monumens de l'Égypte n'ont guère jusqu'à présent porté la lumière que sur les deux dynasties Thébaines, la XVIIIe et la XIXe ; mais elles

sont d'une grande importance, et il ne faut pas s'étonner que l'Interprète des monumens ait vivement senti le prix de ce premier succès.

En commençant ses recherches sur les Pharaons de la XVIIIe dynastie, M. Champollion semble ne s'être proposé que d'en rapprocher les résultats de la liste de Manethon ; et en effet, lorsqu'après s'être assuré que les inscriptions des monumens contenaient les noms des rois qui les avaient élevés ou embellis, il a voulu tenter ce rapprochement, il ne s'occupe qu'à chercher dans la liste même la place qu'on peut leur assigner. Que pouvait-on attendre de ce travail ? Les monumens font connaître les véritables noms que portaient les Pharaons ; mais ils laissent ignorer dans quel ordre ils ont régné : la liste de Manethon les présente bien dans un ordre successif, mais sous des noms tout différens, pour la plupart, des noms monumentaux. Il était difficile, quelque sagacité, quelque bonne volonté qu'on y apportât, de rien tirer de là qui remplît pleinement l'objet que l'on se proposait. Cela eût été vrai, quand on aurait supposé la succession des rois de Manethon certaine par elle-même ; ce qu'on ne pouvait cependant pas supposer d'avance, puisque son exactitude était un des points qu'on avait à justifier.

M. Champollion attribuait donc à Manethon plus de part à ses découvertes qu'il n'en avait réellement, ou il s'exagérait l'étendue de ses

découvertes, lorsqu'il disait : « Tous ces résultats, si importans pour l'Histoire, ne sont pas » fondés uniquement sur la lecture que nous » venons de donner des noms propres Hiérogly» phiques de divers Pharaons, quoiqu'ils en » soient déjà des conséquences forcées ; ils repo» sent aussi sur le témoignage de l'Historien » Grec de l'Egypte. » Sur ces premiers résultats, importans sans doute, mais moins par les lumières qu'ils donnaient déjà, que par celles qu'ils promettaient pour la suite, pouvait-on dire : « Les inscriptions sacrées des monumens de » l'Egypte offrent une concordance complète et » dans les noms et dans la succession ou la filia» tion des rois, avec ce que présente la série des » dynasties Egyptiennes donnée par Manethon ? » Pouvait-on en conclure d'une manière générale, « qu'ainsi les monumens, et les listes de Mane» thon, se prêtent un mutuel appui, et forment » un ensemble de preuves que ne peuvent récu» ser, ni la saine critique, ni le scepticisme » même le plus étendu. » (1)

La Table d'Abydos a pu seule fixer avec certitude la chronologie des Pharaons pour les temps qu'elle embrasse, parce qu'elle donne à la fois et la succession des règnes et le moyen de retrouver les rois dans les inscriptions qui portent leurs noms. Il paraît que M. Champol-

(1) Précis du Système hiéroglyphique, p. 244.

lion ne la connaissait pas, lorsqu'il rédigeait la partie de son Précis du Système hiéroglyphique dont nous venons de parler. Il n'en fait mention que dans la suite de cet ouvrage, où l'on voit qu'il sentit dès lors tout l'avantage qu'il en retirerait, et ne douta plus du succès complet de ses recherches. L'espérance était fondée : mais il ne s'en tient pas là, et ici encore il va trop loin. Il pouvait prévoir que la grande dynastie Thébaine allait être rendue à l'Histoire, il ne fallait pas s'exagérer les conséquences de ce fait particulier, et en conclure « la certitude entière » de l'Histoire Egyptienne transmise en Grec par » le prêtre de Sébennytus. (1) » La réflexion eût arrêté ce premier élan.

L'Histoire des Pharaons à qui la Haute-Egypte doit ses monumens reste à peu près inconnue, quoiqu'on parle beaucoup de leur gloire et de leurs exploits : mais on ne saurait douter que les auteurs de tant de magnifiques constructions n'aient été de puissans monarques, qui régnaient sur une nation florissante. L'éclat extérieur de leurs règnes avait dû laisser dans les esprits des impressions profondes, et ces temples, ces palais, ces superbes obélisques dont ils avaient couvert le sol de l'Egypte, ces statues colossales, qui agrandissaient aux yeux étonnés des sujets les rois qu'elles représentaient, les inscriptions

(1) Précis, p. 247.

surtout dont ils avaient à l'envi chargé ces prodigieux ouvrages, réveillaient sans cesse et perpétuaient des souvenirs qui flattaient l'orgueil national. Les détails historiques des règnes de ces princes pouvaient s'obscurcir à mesure que les temps s'éloignaient, se perdre même entièrement : mais l'idée de leur grandeur passée ne pouvait s'éteindre ; parce que les monumens, qui en rendaient témoignage, étaient toujours là. Elle dut donc survivre à la catastrophe même qui mit fin à la monarchie Égyptienne, et il ne faut pas pour cela recourir à des histoires écrites qui auraient échappé à cet épouvantable bouleversement, et se seraient conservées longtemps encore après. Si les Égyptiens eurent en effet ces annales antiques qu'on leur suppose, elles périrent certainement alors, puisqu'il est de fait qu'on ne trouve parmi eux rien d'authentique, rien de suivi, rien qui ressemble à une histoire pour les temps antérieurs à l'époque dont nous parlons ; et, ce qui tranche tous les doutes, qu'il est de fait également que le peu même qu'ils en disaient se retrouve dans des annales étrangères, qu'apparemment ils n'auraient pas pillées s'ils avaient eu les leurs.

On comprend bien que nous avons en vue ici, non la conquête de l'Égypte par Cambyse, qui n'est qu'une fable puérile ou plutôt une misérable caricature ; mais celle dont l'Ecriture nous trace l'effrayant tableau, qui abattit la puissance

des Pharaons, et dont l'Égypte ne s'est plus relevée. Que l'on se représente un vainqueur orgueilleux, qui semble animé d'un esprit particulier de haine et de vengeance, peut-être de superstition, et fait porter partout le fer et la flamme; que l'on se rappelle les quarante ans de captivité dans la Mésopotamie, que subirent les Egyptiens échappés au carnage, et principalement, comme on n'en peut douter, les grands de la nation et les prêtres; et que l'on nous dise ensuite, s'il est difficile de concevoir, que des annales écrites sur de simples feuilles de papyrus, aient péri, enlevées ou détruites, dans les dépôts sacrés où elles s'étaient jusque-là conservées; que le souvenir qui pouvait encore rester de temps anciens, devenus de jour en jour moins intéressans, se soit peu à peu effacé de la mémoire, pour laisser l'esprit occupé tout entier du sentiment des maux présens.

Que restait-il donc de l'histoire d'Egypte, quand la nation revint de son exil sous l'empire des Perses et commença à se rétablir? une idée confuse des époques brillantes et des princes illustres qu'elle avait eus autrefois, quelques noms qu'une plus grande célébrité avait préservés de l'oubli, ou qu'on avait pu au besoin chercher et retrouver sur les monumens; et c'est à peu près tout ce que Manethon nous apprend des rois mêmes de la grande dynastie. Les prêtres, dès qu'ils purent former de nouveaux col-

léges, durent se hâter de les recueillir comme de précieux restes de leurs annales perdues, et des bases posées pour recevoir les débris de leur histoire qu'ils pourraient rassembler dans la suite : on sait comment ils ont rempli cette tâche.

Il nous reste deux observations à faire. La première, que les noms de rois Egyptiens qui peuvent avoir un caractère historique, ne commencent à paraître, dans les listes de Manethon et dans l'Histoire, qu'à l'époque des monumens et des inscriptions. Tous ceux des quatorze premières dynasties, jusqu'à celle des Pasteurs qu'il faut mettre hors de rang, sont forgés ; et l'on ne peut plus ignorer quand et comment ils l'ont été. La seconde : que Manethon ne donne presque jamais les véritables noms, les noms monumentaux des rois. M. Champollion en fait lui-même la remarque; et sur le dernier roi de la XIXe dynastie, Ramessès, dans les inscriptions, et chez l'Historien, Thuoris, il avoue « qu'il lui » est impossible d'apprécier la raison qui porta » Manethon à mettre dans son livre le nom vul- » gaire de ce prince à la place de son véritable » nom monumental. (1) » Nous avons indiqué cette raison que l'on cherche : le prêtre d'Héliopolis n'a consulté pour sa chronologie, comme pour son histoire, que les mémoires et les tra-

(1) Seconde Lettre, p. 87.

ditions des colléges de prêtres, qui étaient à sa portée, et peut-être sous sa juridiction dans la basse Égypte; et ceux-ci, se contentant des noms vulgaires, plus connus et plus généralement conservés, avaient laissé aux prêtres Thébains leurs monumens et leurs inscriptions. Manethon ne pensa pas non plus à y avoir recours, et s'en tint aux documens, pour lui très-authentiques, qu'il avait sous la main. S'il était vrai, ainsi qu'on l'assure, « qu'il ait pu lire » et comprendre les inscriptions gravées en carac- » tères sacrés sur les édifices, » il est clair par son propre témoignage, et le fait ici le démontre, qu'il ne les a pas lues.

Article VI.

L'Époque de la XVIIIe *et de la* XIXe *Dynastie est-elle fixée par celle du roi Menophrès, sous le règne duquel l'astronome Théon aurait placé le commencement du Cycle caniculaire dont Censorin marque la fin ?*

Nous avons observé que la chronologie de Manethon, dans son état actuel, est trop dénuée de faits pour se soutenir elle-même. Il paraît qu'on l'a senti; et on lui cherche maintenant des appuis au dehors. M. Champollion-Figeac en offre le premier essai dans une Notice chronologique sur la XVIIIe dynastie, jointe à

un ouvrage de M. Champollion le Jeune, postérieur au Précis. (1)

Larcher a fait connaître un texte inédit de Théon, trop abrégé pour qu'on puisse y découvrir le but des calculs de l'auteur ; mais où l'on voit clairement qu'il comptait, depuis un roi d'Egypte qu'il nomme Ménophrès, jusqu'à la fin d'Auguste, 1605 ans, et en y ajoutant cent années depuis le commencement de Dioclétien, 1705 ans. Il était visible que Théon parlait en cet endroit, non d'Auguste et de Dioclétien ou de leurs règnes ; mais des ères qui portaient leurs noms, et dont l'une finit lorsque l'autre commence. Larcher en concluait d'abord que le nom de Ménophrès était de même celui d'une ère : observant ensuite que le personnage pour qui cette ère avait été instituée, devait être un prince célèbre ; qu'il n'avait pu mériter cet honneur que par de grandes actions ; que « de tous » les rois d'Egypte, il n'y en a pas un seul qui » se soit plus distingué que Sésostris, et qui ait » porté plus haut la gloire du nom Egyptien ; » il concluait en définitive que l'ère dont parle Théon était celle de Sésostris, et que Sésostris, était là sous le nom de Ménophrès ; car ce nom, disait-il, est celui de Pharaon un peu altéré ; et le Pharaon dont il s'agit ici est indubitablement Sésostris. Il serait singulier, sans doute, qu'une

(1) Première Lettre, p. 93.

ère de ce grand conquérant n'eût pas porté son nom propre ; qu'on ne l'eût désignée que par un titre commun à tous les rois d'Egypte, et qui n'appartenait pas plus à Sésostris qu'à tout autre ; qu'enfin, elle fût restée inconnue à toute l'Antiquité, comme si elle n'eût jamais été en usage. Larcher, qui fait cette dernière remarque, n'en est pas moins demeuré dans la persuasion qu'il avait découvert, (c'est son terme,) l'ère de Sésostris, et fixé par conséquent le temps où il a vécu.

En s'emparant du texte de Théon, M. Champollion-Figeac ne veut pas le faire servir à étayer de semblables rêveries, quoiqu'il ait fort à cœur la gloire de Sésostris. Il remarque avec Larcher, que les deux périodes de temps indiquées par Théon, et partant l'une de la fin de l'ère d'Auguste, l'autre de la centième année de celle de Dioclétien, remontent à l'an 1322 avant l'ère chrétienne. Il observe ensuite que cette année est précisément celle où avait dû commencer le cycle cynique ou sothiaque de 1460 années Juliennes, répondant à 1461 années vagues, qui finit, suivant le témoignage de Censorin, et ce qui est plus sûr encore, suivant le calcul astronomique, l'an 138 après notre ère ; d'où il conclut que c'est le renouvellement du cycle, dont Théon a voulu fixer l'époque dans la chronologie Egyptienne. Cela est possible, probable même, si l'on veut, mais il n'en avait

pas besoin pour l'objet qu'il se propose. Quand Théon n'aurait pas connu l'époque du renouvellement du cycle sothiaque, ou n'aurait pas voulu en faire remarquer le concours avec l'année qu'il indique, cette année n'en serait pas moins déterminée par les deux périodes tirées des ères d'Auguste et de Dioclétien, et il resterait toujours prouvé que Théon rapportait au règne de Ménophrès l'année 1322 avant notre ère. C'est sur cette donnée fournie par l'astronome que portent tous les raisonnemens de M. Champollion-Figeac, et se sont les conséquences qu'il en tire que nous avons à discuter.

Avant de nous y engager cependant, nous ferons sur ce texte et sur l'autorité qu'on lui donne quelques observations qui se présentent naturellement. L'ouvrage d'où on l'a extrait, pour le communiquer au Traducteur d'Hérodote, n'a point été soumis à un examen critique. Est-il réellement de Théon ? Quel est son mérite intrinsèque ? En le reconnaissant comme un écrit de cet astronome, quel degré de confiance faudrait-il lui accorder sur l'Histoire d'Egypte ? Sans la grande découverte d'une ère de Sésostris, Larcher vraisemblablement n'en eût pas fait tant de bruit. Mais nous ne voulons point éluder la difficulté, si ce texte en fait une. Nous lui supposerons toute l'authenticité, tout le poids qu'on paraît lui attribuer, nous

le prendrons pour le moment, tel qu'on nous le présente.

1° Conduit par la liste ascendante de Manethon à la XIXe dynastie, M. Champollion-Figeac y cherche le roi Ménophrès, et ne le trouvant pas sous ce nom, il tâche de le découvrir sous quelque autre dénomination plus ou moins approchante. Ainsi, dès le premier pas, nous voilà livrés aux conjectures; et le champ est vaste à l'égard des noms, les Pharaons n'en ayant point de constans dans l'Histoire, et y paraissant presque toujours sous des noms différens dans les différens Auteurs. C'est ce qui a fait dire aux Anciens, que ces princes prenaient ordinairement plusieurs noms, trois, quatre et plus, comme s'ils avaient porté tous ceux qu'on leur a donnés.

On a donc cherché Ménophrès dans la XIXe dynastie, et l'on a cru le trouver dans Amménephtès ou Amménephtis, troisième roi de cette dynastie, suivant Jules Africain et Eusèbe. Il y a loin de ce nom à celui de Ménophrès, qui semblerait plutôt une variante d'Aménophis. Il est vrai que celui-ci aurait présenté une difficulté encore plus grave. Comment reconaître l'Aménophis de Théon parmi tant de rois de ce nom, que l'on trouverait depuis le premier de la XVIIIe dynastie jusqu'au troisième de la XIXe? Il a donc fallu s'arrêter à Amménephtès.

Jules Africain ne donne à ce prince que 20

ans de règne, qui ne suffisent pas pour atteindre l'année indiquée par Théon ; mais Eusèbe lui en donne 40, et la leçon d'Eusèbe est préférée, sans autre motif évidemment que la convenance. Car ce sont bien les deux Auteurs, et non pas, comme on le dit, les copistes, qui diffèrent sur la durée du règne d'Amménephtès : Jules Africain, comptant 60 années pour le règne de son successeur, ne pouvait pas en compter plus de 20 pour le sien. La somme totale des règnes de la XIXe dynastie dans sa chronologie, comme dans celle d'Eusèbe, le démontre.

Si l'on n'accordait que 20 ans au troisième roi de cette dynastie, l'année de Théon, la 1322e avant notre ère, tomberait sous le règne du quatrième roi ; mais ce roi a le nom de Ramessès dans Jules Africain ; et les monumens le lui assurent, selon M. Champollion le Jeune, qui le compte pour le cinquième de ceux qui l'ont porté. Or, comment changer Ramessès en Ménophrès ? Voilà ce qui a fait abandonner le témoignage du chronologiste plus ancien, et recourir à Eusèbe, qui le défigure trop souvent, même en le copiant.

Pour justifier les 40 années du règne d'Amménephtès, on allègue la durée totale de la dynastie, « Le Grec et l'Arménien d'Eusèbe, dit-» on, le Syncelle et Jules Africain, portant » uniformément le total des règnes à 194 ans. » Cela n'est vrai que pour Eusèbe, qui compte

cinq règnes seulement, formant en effet la somme de 194 ans. Jules Africain compte six règnes qui donnent 204 ans par l'addition des chiffres, et en donneraient 209, si l'on s'arrêtait à la somme totale exprimée dans le texte. Le Syncelle se contente de rapprocher les deux listes, et n'appuie par conséquent ni l'une ni l'autre. La différence entre le calcul d'Eusèbe et celui de Jules Africain n'est pas considérable, et l'on en voit aisément la raison : si l'un donne 40 ans à Amménephtès, il n'en donne que 26 à son successeur Amménemès ; et si l'autre borne à 20 ans le règne d'Amménephtès, il étend à 60 celui de Ramessès qui lui succède. Il importe peu de savoir lequel des deux a rendu avec plus de fidélité les nombres de Manethon. Il nous suffira d'observer comme une conséquence naturelle de cet exemple, qu'on ne doit en général avoir aucun égard à ces différences partielles, qui, se compensant mutuellement et n'amenant point de changement notable dans la somme des règnes, semblent combinées pour en conserver l'évaluation totale, telle que l'avait déterminé l'Auteur original, et ne sauraient jamais servir de fondement à leur évaluation respective.

C'est donc en vain que l'on cherche à rapprocher des noms qui n'ont point de ressemblance, pour confondre des personnages qui n'ont rien de commun. C'est en vain que l'on croit pouvoir fixer la place de Ménophrès dans

les dynasties, par celle qu'Amménephtès y occupe, afin de fixer ensuite l'époque de l'un dans les temps antérieurs à l'ère chrétienne, par celle que donnent à l'autre les calculs de Théon. Au reste, ce premier point de la question n'a pas l'importance que l'on paraît y attacher, et l'examen des diverses observations critiques sur lesquelles on s'appuie n'était pas nécessaire. Nous y sommes entrés, parce qu'il prouve combien on se trompe, si l'on croit pouvoir établir des résultats positifs et précis sur des données variables et incertaines, que l'on ferait servir avec un droit égal à toutes les combinaisons.

2° La question présentait un autre objet à discuter que l'on n'a pas aperçu, ou auquel on n'a pas donné toute l'attention qu'il méritait.

Quand nous admettrions que le Ménophrès de Théon était véritablement, dans son idée, le troisième roi de la XIXe dynastie, serions-nous obligés d'en conclure, que « ce règne demeure » un point certain, et comme un jalon fixe dans » la chronologie Egyptienne »? (1) Pour faire sentir l'illusion, transportons le raisonnement à quelque autre des anciennes annales les plus décréditées aujourd'hui. Suffirait-il qu'un Auteur, même grave et imposant, eût placé le commencement d'une période astronomique, d'une ère civile, bien déterminées d'ailleurs, ou l'époque

(1) Première Lettre, p. 102.

bien connue d'un fait quelconque, sous le règne de tel ou tel roi de la chronologie Assyrienne, de la Chaldéenne, de la Tyrienne, pour en conclure que l'existence de ce roi n'est plus incertaine, et que l'époque de son règne est irrévocablement fixée? Tout ce qu'on y verrait, tout ce qu'on devrait y voir, c'est que l'Auteur adoptait ou suivait un système chronologique reçu de son temps, et que dans ce système vrai ou faux, l'événement dont il parle tombait sous tel règne et tel roi. Que prouverait un synchronisme de ce genre, qui dépendrait de la vérité du système, qui ne se soutiendrait que par elle, tomberait avec elle, et, loin de lui servir de preuve, la supposerait préalablement démontrée ?

Nous en dirons autant du synchronisme de Théon. Confondrait-on deux choses qu'il faut au contraire soigneusement distinguer : l'époque fixée par ses calculs, et le fait historique auquel il rattache cette époque ? Théon admet les dynasties Egyptiennes, l'ordre et la durée de chacune, tout l'ensemble de cette chronologie, tel que nous l'avons. Dans cette supposition, et voulant déterminer, dans la série des rois, celui sous lequel avait eu lieu le renouvellement du cycle caniculaire, il parvient, en la remontant, jusqu'au roi qu'il nomme Ménophrès, et que nous nommerions Amménephtès. Le calcul du cycle ne fait rien à cela; ce n'est

pas le cycle qui prouve qu'à l'époque donnée par le calcul, le roi qui régnait en Egypte était Ménophrès : c'est la chronologie qui le fait connaître. Tout autre aurait pu faire le même rapprochement avec une chronologie différente, celle de la vieille Chronique, par exemple, et il aurait obtenu un résultat semblable ; mais pour tout autre comme pour Théon, le résultat n'eût été certain, qu'autant que la chronologie eût elle-même été certaine.

Le procédé n'était peut-être pas particulier à Théon : il se pourrait que, de son temps et avant lui, cette manière commode de classer les faits, soit de l'histoire, soit de l'astronomie, fût connue dans l'Ecole d'Alexandrie. Du moins, l'astronome Ptolémée en avait-il donné l'exemple ; Théon aurait fait de la chronologie des rois d'Egypte, l'usage qu'avait déjà fait Ptolémée de la chronologie des rois de Babylone. On sait que le Canon célèbre qui porte son nom, n'était dans l'origine qu'une échelle d'années consécutives, qui, partant d'une année fixe du règne de Nabonassar, s'étendait sur toute la suite des règnes suivans, telle que la présentaient les Historiens, et particulièrement Hérodote ; mais sans garantir, ni les époques véritables de ces règnes, ni leur durée réelle, ni même l'existence de chacun des rois que l'Histoire nommait. Le but de l'Astronome était uniquement d'avoir, pendant un long espace de temps, un

nombre d'années déterminées et toujours reconnaissables, auxquelles il pût rapporter les phénomènes astronomiques, et particulièrement les éclipses Babyloniennes qu'il calculait, et désigner ainsi leur temps vrai par celui auquel elles répondaient dans cette chronologie hypothétique, et, à cet égard, purement fictive.

Article VII.

L'Époque de Timaüs, dernier roi de la XVIe *dynastie, et de l'invasion des Pasteurs, selon Manethon, est-elle fixée par l'Époque du roi Concharis et la 700e année du Cycle précédent, selon le Syncelle?*

M. Champollion-Figeac ne se contente pas d'avoir, comme il le croit, fixé l'époque du règne d'Amménephtès, en y plaçant le commencement du cycle dont Censorin marque la fin; il entreprend de vérifier cette époque, en y ramenant la fin du cycle précédent, dont le Syncelle fait mention. Il va même plus loin, et se flatte d'arriver par cette voie non-seulement au règne, mais à l'année juste du règne d'Amménephtès, où l'on passa d'un cycle à l'autre. Sur ce dernier point, nous nous bornerons à remarquer que souvent on affaiblit sa preuve en voulant trop prouver; et comme nous sommes loin d'exiger une si rigoureuse précision,

qu'elle n'est pas nécessaire, et que, dans l'état des choses, de quelque côté qu'on les prît, il serait impossible de l'obtenir, nous considérerons la question sous un point de vue plus général, nous attachant moins aux calculs dans lesquels on se perd, qu'aux faits qui leur servent de bases. Nous n'y verrons qu'un autre point fixe, un nouveau jalon, qu'on veut poser dans la chronologie Egyptienne, et dont il importe d'autant plus de s'assurer avant de l'admettre, qu'il nous ferait remonter à de plus anciennes dynasties, et au-dessus des temps que peuvent éclairer les monumens connus.

1° On observe que Manethon, dans un des fragmens cités par Josèphe, place l'invasion des Pasteurs sous le roi Timaüs; et que le Syncelle de son côté la met sous le roi qu'il nomme Concharis, et à la sixième année du règne de ce prince. De ces deux faits rapprochés on conclut, « que Manethon et le Syncelle, entendant » également parler du roi que les Pasteurs atta» quèrent, la synonymie de ces deux noms ne » peut être douteuse » : (1) c'est-à-dire, que le Timaüs de l'un est le Concharis de l'autre.

Il y a là certainement équivoque, ou plutôt confusion d'idées. Parle-t-on de l'identité des personnes sous des noms différens? Mais deux Historiens ne peuvent-ils pas attribuer le même

(1) Première Lettre, p. 103.

fait à deux personnages très-différens ; et la diversité des noms n'en serait-elle pas même un premier indice ? Veut-on parler du fait attribué aux deux rois, et dont on supposerait que l'époque doit être la même dans l'un et dans l'autre Auteur ? Mais ces Auteurs n'ont-ils pas pu rapporter le fait à des époques diverses, très-éloignées l'une de l'autre ; et les histoires des anciens peuples n'en offrent-elles point d'exemples ? La synonymie des noms et l'identité des époques de Concharis et de Timaüs, ne sont donc point prouvées par le concours de l'invasion des Pasteurs, commune aux deux règnes, puisque les deux règnes, et avec eux l'invasion des Pasteurs, ont pu être placés à des époques très-différentes dans Manethon et dans le Syncelle.

C'était peu d'avoir seulement rapproché tous ces faits, et de les avoir ramenés à une même époque, si l'époque restait incertaine et sans date fixe dans l'ordre des temps. Le Syncelle a paru offrir à cet égard tout ce qu'on pouvait désirer, une date précise et sûre. Car, dit M. Champollion-Figeac, « il ajoute, d'après » Manethon, que l'année de l'invasion des Pas- » teurs était la sixième du règne de Concharis ; » et la sept-centième du cycle appelé cynique. » Le Syncelle parle ici du cycle qui avait précédé celui de Ménophrès, et la première année de l'un étant connue, la sept-centième année de l'autre serait par conséquent fixée avec certitude ? On

sent combien il est essentiel de s'assurer, si Manethon lui-même a placé l'invasion des Pasteurs à la sixième année de Concharis et à la septcentième du cycle, et si le Syncelle le lui fait réellement dire.

Il est certain, par le fragment copié dans Josèphe, que Manethon donnait au roi vaincu par les Pasteurs le nom de Timaüs; et la dynastie des Pasteurs, qui était la XV[e] dans cet Auteur, comme elle l'est dans Jules Africain, prouve que Timaüs appartenait à la dynastie précedente, à la XIV[e]. Or, le Syncelle nous apprend que Concharis était dans la XVI[e] (1). Manethon avait donc bien distingué ces deux rois, et par leurs noms et par le rang qu'il leur assignait dans sa liste. Il n'a donc jamais pu les confondre, ni transporter au second ce qu'il avait expressément attribué au premier. De son côté, le Syncelle, qui avait sous les yeux la XIV[e] dynastie de Manethon, perdue aujourd'hui pour nous, qui y lisait le nom de Timaüs, et peut-être l'histoire de sa fin malheureuse, a-t-il pu se méprendre sur celui des deux rois auquel l'Auteur Egyptien rapportait cet événement? S'il le rapporte à Concharis, c'est donc de son chef, et non point sur l'autorité de Manethon. C'est une suite de la liberté avec laquelle il disposait des

(1) « *Concharis Ægypti regis vigesimi quinti, dynastiæ decimæ sextæ.* » Chronogr. p. 103.

dynasties et de leurs rois, selon le besoin de son système : semblable en cela, et plus hardi qu'Eusèbe, à qui il reproche néanmoins souvent, et notamment sur les temps dont nous parlons, de brouiller à son gré et selon ses vues, l'ordre des dynasties. (1)

Voilà ce qui trompe dans ces recherches, et nous en trouverons plus d'un autre exemple. On raisonne sur des chronologies, toutes plus ou moins fantastiques, comme on raisonnerait sur des annales bien digérées et vraiment historiques, lorsque l'on peut s'appuyer des unes pour confirmer ou rectifier les autres, et par le rapprochement et une combinaison judicieuse des faits et des dates, reconnaître ce qu'il y a de vrai ou de plus vraisemblable, ce qui reste incertain ou est démontré décidément faux.

Mais le texte du Syncelle autorise-t-il l'étrange interprétation qu'on lui donne? Est-ce sur la sixième année de Concharis, sur la sept-centième année du cycle caniculaire, et même, car il faudrait aller jusque-là, sur la première année de Mestrem, qui marque la première du cycle, et détermine les deux autres dates, qu'il cite Manethon ? Lisons ses paroles : « A la » sixième année de Concharis, vingt-cinquième » roi d'Egypte, de la XVIe dynastie, furent ac- » complis 700 ans du cycle, appelé, par Mane-

(1) « *Privato sibi fine præstituto.* » Chronogr. p. 62.

» thon, cynique, depuis Mestrem, premier roi » d'Egypte. » (1)

Que voit-on là? Que le Syncelle comptait la première année de Mestrem, premier roi d'Egypte selon lui, pour la première année d'un cycle, tel que celui que Manethon appelait cynique; et qu'en supputant les années depuis Mestrem jusqu'à la sixième de Concharis, on tombait à la sept-centième année de ce cycle. Manethon n'est invoqué que pour montrer de quel cycle, de quelle espèce de cycle, le Syncelle entendait parler. Ne sent-on pas qu'il se serait autrement exprimé, s'il avait voulu dire que Manethon plaçait la sixième année de Concharis à la sept-centième du cycle de Mestrem?

2° Venons au fond de la question. Toutes les tentatives que l'on fera pour rapprocher Manethon du Syncelle seront vaines; et l'on a pu déjà en découvrir la raison. Les deux chronologies n'ont rien de commun; elles ont été dressées dans des vues et sur des principes tout-à-fait différens, et c'est pour cela qu'elles diffèrent si prodigieusement, par rapport à l'étendue des temps qu'elles renferment. Ainsi que Jules Africain et Eusèbe, le Syncelle avait reconnu que le nombre et la durée des dynasties du prêtre

« (1) *Anno sexto Concharis istius, regis Ægypti vigesimi » quinti, decimæ sextæ dynastiæ, cycli apud Manethonem dicti » cynici, à Mestrem primo rege et incola Ægypti, regum viginti » quinque complentur anni septingenti.* » Sync., p. 103.

Egyptien ne pouvaient se concilier avec les calculs de l'Histoire Sainte, ceux même qu'il trouvait dans la Version des Septante. Il a donc cherché à faire pour l'Égypte une chronologie conforme à celle de l'Ecriture ; en prenant, dit-il, ces illustres Ecrivains pour guides, et combinant avec soin leurs opinions diverses. (1) Il s'est même affranchi de la gêne plus complétement qu'eux, n'ayant voulu former qu'une suite de rois, pris à son choix dans les dynasties, ou peut-être ailleurs, car il offre des noms qu'on ne connaît guère.

Ce n'est donc, ni d'une année de Concharis, ni d'une date de la période caniculaire, que nous devons nous occuper. Laissons-les au Chronographe dont elles sont l'ouvrage, et bornons-nous aux dynasties de Manethon, qui seules nous représentent cette chronologie que l'on veut éclaircir, et dont on prétend tirer des lumières. Cherchons-y la fin de Timaüs, le commencement et la fin des Pasteurs, et l'espace de temps que ces événemens remplirent jusqu'à la grande dynastie Thébaine, à laquelle on a cru arriver par la série des rois du Syncelle.

Dans Manethon, les Pasteurs Phéniciens forment la xve dynastie ; mais le règne des étrangers ne finit pas avec elle, et les deux suivantes nous offrent encore des Pasteurs. Que ceux-ci

(1) Syncelle, p. 53.

aient régné seuls, ou concurremment avec des rois du pays; qu'ils fussent Hellènes, ou Arabes, ou Phéniciens comme les premiers; leurs descendans qui se maintinrent en Egypte, ou de nouveaux venus qui les remplacèrent: ces questions ne regardent que l'histoire et ne font rien à la chronologie; la durée du temps où des Pasteurs occupèrent l'Egypte sera toujours la même, et nous aurons toujours trois dynasties bien comptées, entre Timaüs, qu'ils vainquirent, et le roi Thébain, qui les repoussa.

Le Syncelle, qui se croyait dispensé d'avoir aucun égard pour les dynasties de Manethon, quand elles n'entraient pas dans son plan, n'a pas trouvé de difficultés à en supprimer deux des trois dont il s'agit: il fait suivre Concharis, qu'il avait pris dans la xvie, par les six rois Pasteurs de la xve, et atteint ainsi rapidement la dynastie Thébaine. Eusèbe avait le même but, mais prend un autre route. S'il transporte les Pasteurs Phéniciens de la xve dynastie dans la xviie, il les remplace par des Diospolites et des Thébains, qui forment sa xve et sa xvie dynastie: conservant ainsi les trois dynasties de Manethon, et s'appuyant sans doute du témoignage de l'Auteur Egyptien, qui parlait des rois Thébains-Diospolites, contemporains des Pasteurs de la xviie dynastie. Le Syncelle ne lui reproche pas moins le déplacement des six Pasteurs Phéniciens, et il a raison, quoiqu'il

en fasse lui-même autant. Eusèbe ayant promis de donner la chronologie de Manethon selon l'ordre des dynasties (1), ne devait pas se permettre de l'intervertir sans prévenir ses lecteurs et leur expliquer ses motifs.

L'objet qu'Eusèbe se proposait dans sa nouvelle disposition des trois dynasties, était, suivant le Syncelle, de faire coïncider l'époque qu'il donnait au gouvernement de Joseph en Egypte, avec le règne d'Apophis, le troisième roi des Pasteurs dans sa liste, et le sixième dans celle de Jules Africain. Il fait plus, et son censeur n'oublie pas de le remarquer : il retranche des règnes, il en abrége d'autres, dans son unique dynastie de Pasteurs, qui par-là se trouve réduite à 103 ans, au lieu de 284 qu'elle a dans Jules Africain, et de 260 dans Josèphe. On voit que l'espace lui manque, et qu'il veut à tout prix resserrer les faits pour les ramener au plan qu'il a conçu. Ces observations ne sont pas de pure critique, ni faites uniquement parce que l'occasion s'en présente. Elles montrent la marche que suivait dans son travail l'évêque de Césarée; elles prouvent avec quelle liberté il disposait, selon ses vues, du texte de Manethon, de l'ordre des dynasties, du nombre et de la durée des règnes : elles nons mettent ainsi en état d'apprécier, et le degré de confiance que l'on

(1) T. 1. pp. 199 et 202.

peut accorder à son Canon chronologique, du moins pour ces temps reculés de l'histoire d'Egypte, et le degré de confiance qu'il accordait lui-même à la chronologie Egyptienne de Manethon.

Cependant ici même, sur le déplacement de la première dynastie des Pasteurs et la radiation des deux autres, on le cite, on s'en fait un appui : et ailleurs, lorsqu'il est favorable, on l'élève plus haut encore; il devient une autorité décisive, et ses combinaisons étudiées ne sont rien moins que le propre texte de Manethon, qui manque, ou que l'on conteste à Jules Africain. Mais ne sortons pas de notre sujet, et disons qu'à l'égard des Pasteurs, Eusèbe ne mérite pas plus d'être écouté que le Syncelle, qui, au reste, ne cache point sa marche et ne cherche point à en imposer. Il a, comme lui, bouleversé l'ordre des faits et des temps, qu'il trouvait établi; comme lui, il ne leur en donne un autre que pour les ramener à un plan conçu d'avance et d'après ses propres idées. Tous les deux, par conséquent, n'offrent que des systèmes arbitraires, qui ne peuvent être pris en considération, quand il s'agit de régler la chronologie de Manethon qu'ils renversent.

Qu'opposerait-on maintenant à Jules Africain, la seule autorité qui nous reste? et lorsqu'il place, dans son extrait de Manethon, trois dynasties de Pasteurs, sur quel fondement sou-

tiendrait-on encore que Manethon n'en admet qu'une? Jules Africain avait l'ouvrage du prêtre Egyptien sous les yeux; cela est certain, et l'on n'en dirait pas autant d'Eusèbe. L'erreur était donc impossible; il aurait plutôt omis les deux dynasties, quoiqu'elles fussent dans l'ouvrage, qu'il ne les aurait ajoutées, si elles n'y étaient pas. Ce serait donc de propos délibéré, sachant bien qu'il altérait son texte et trompait ses lecteurs, qu'il aurait fait une aussi énorme et aussi importante addition. Mais quel intérêt avait-il à prolonger le règne des Pasteurs? Il n'en faisait pas des Hébreux, comme Josèphe et Eusèbe; il ne gagnait rien quant à l'étendue des temps, puisqu'il reconnaissait des dynasties nationales, courant avec ces dynasties étrangères : par ses principes, il aurait tendu plutôt à les abréger. Enfin, quelque motif qu'il eût eu d'attribuer aux Pasteurs un plus long séjour en Égypte, il n'eût pas moins, dans son extrait, représenté fidèlement ce qu'en avait dit Manethon. Sa méthode est connue : il rapportait d'abord les chronologies des peuples, telles qu'il les recueillait dans leurs Historiens, se réservant de corriger ensuite ce que chacune lui paraissait avoir de défectueux, pour les coordonner entre elles et en former sa Chronographie générale. Voilà ce qu'il faisait pour la chronologie Egyptienne comme pour les autres, ce qu'il a dû faire dans l'endroit de Manethon dont il

s'agit comme dans tout le cours de l'extrait qu'il en donne ; et s'il attribue trois dynasties aux Pasteurs, c'est que Manethon leur en attribuait trois.

Ces observations suffiraient pour écarter tout soupçon d'infidélité dans l'extrait de Jules Africain, et ne laisser aucun doute sur l'existence des deux dynasties contestées. Mais il faut une preuve directe : interrogeons Manethon lui-même. Nous avons toute son histoire des Hycshos ou Pasteurs, dans un passage du premier livre de Josèphe contre Apion : on s'étonnera que M. Champollion-Figeac ait cru pouvoir le citer en sa faveur.

Un premier texte de Manethon, « que je rap- » porte, dit Josèphe, en ses propres termes, » parce que je le produis comme témoin, » offre le récit de l'invasion des Pasteurs au temps de Timaüs, et la liste, avec leurs noms et la durée de leurs règnes, de six rois qui se succédèrent depuis Salathis : c'est la xve dynastie de Jules Africain. Vient ensuite le récit détaillé de longues guerres entre les rois de Thèbes et les Pasteurs qui avaient succédé aux premiers conquérans, ou qui en descendaient, jusqu'à l'entière expulsion de ces étrangers, sous le roi Thetmosis ou Thutmosis. Enfin, voulant fixer l'époque de ce dernier événement, Josèphe donne une autre liste, semblable à la première, des successeurs de Thutmosis, jusqu'aux deux frères Sé-

thos et Armaïs : c'est la xviiie dynastie de Jules Africain. Séthos et Armaïs, dans l'histoire Egyptienne, sont les deux frères Egyptus et Danaüs, des Grecs. Par ce synchronisme, Josèphe détermine le temps où les Pasteurs quittèrent l'Egypte et s'établirent dans la Judée, 393 ans, dit-il, d'après son calcul des règnes de Thutmosis à Sethos, avant l'arrivée de Danaüs à Argos.

Voilà le passage dans lequel M. Champollion-Figeac a cru voir la preuve, et une preuve convaincante, que Manethon ne comptait qu'une seule dynastie de Pasteurs, dont les six règnes marquaient le temps écoulé entre leur invasion et leur expulsion. « Si l'on sépare soigneu-» sement, dit-il, le texte de Manethon, trans-» crit par Josèphe, de ce que Josèphe fait dire » ensuite à Manethon dans l'intérêt de sa pro-» pre opinion et du but évident qu'il se pro-» pose, celui d'exalter les antiquités de sa nation » d'après les passages des Auteurs profanes qu'il » interprète, on pourra se convaincre que les » six rois Pasteurs, et les deux cent soixante » ans que Manethon leur donne, sont les seuls » de ces rois, et le seul intervalle de temps que » Manethon *ait admis dans sa Chronologie* » *Égyptienne*, entre le roi Timaüs, qui fut la » victime de l'invasion des Pasteurs, et le roi » Thutmosis, qui les chassa définitivement de » l'Egypte (1) ; » c'est-à-dire, qu'il n'y a de

(1) Première Lettre, p. 104.

Manethon, dans le passage de Josèphe, que les deux dynasties qu'il a copiées au long ; et que le récit inséré entre elles appartient à lui seul, et doit rester tout entier sur son compte. Ce sont là pour le fond les mêmes idées déjà produites par d'Origny, qui, en cet endroit de sa Chronologie Égyptienne (1), n'a bien compris ni Manethon ni Josèphe.

Quoi qu'il en soit, M. Champollion-Figeac assure le fait, et, pour en avoir la preuve, il nous renvoie au passage même. Quelques développemens qu'il y aurait ajoutés étaient peut-être nécessaires, et rendraient la recherche plus facile. Peut-être aussi a-t-il voulu y suppléer par ces caractères italiques que nous avons conservés, et sur lesquels nous nous arrêterons d'abord.

Ils ne sont pas là sans dessein ; ils invitent à peser les termes, à chercher les sens de la phrase. Quel est ce sens caché ? nous pouvons du moins l'entrevoir. On veut établir une distinction entre les rois Pasteurs qui règnent 260 ans, que Manethon aurait admis seuls dans sa Chronologie, et qui, par conséquent, y rempliraient seuls l'intervalle de Timaüs à Tuthmosis ; et d'autres Pasteurs ou rois Pasteurs dont Manethon avait pu parler dans quelque autre de ses ouvrages, mais qu'il n'avait pas fait entrer

(1) Chron. Egypt. t. 1. ch. 3. et suiv.

dans sa Chronologie Egyptienne, et qui par conséquent doivent en être exclus. Josèphe alors aurait pu connaître ces nouveaux Pasteurs, et les donner même comme de Manethon ; mais il ne les aurait pas donnés, il n'aurait pas pu les donner comme tirés de sa Chronologie. Si telle est la pensée de M. Champollion-Figeac, et s'il a cru se ménager par-là un moyen d'écarter le témoignage importun de Josèphe, qu'on ne peut, en effet, raisonnablement soupçonner d'avoir inventé toute son histoire des seconds Pasteurs, il se fait manifestement illusion. Ce singulier système de conciliation prouverait seulement qu'il a senti la difficulté ; mais ne la leverait pas, et en ferait naître d'autres non moins insolubles.

Reprenons le passage qu'on nous a laissé le soin d'examiner.

Tout y est bien suivi, les trois parties dont il se compose sont bien liées entre elles ; on n'y aperçoit assurément rien qui doive en rendre une plus suspecte qu'une autre.

Josèphe ne rappelle nommément que deux dynasties, et il les présente avec tous leurs détails chronologiques : son motif est visible. L'une est celles des conquérans ; et dans l'idée que ces premiers rois Pasteurs appartenaient à sa nation, il a pu désirer de les faire connaître d'une manière spéciale. L'autre n'est produite que pour montrer combien de temps s'était

écoulé depuis Tuthmosis jusqu'à Séthos, et il ne pouvait le déterminer qu'en la donnant tout entière, avec le nom de chaque roi et les années de chaque règne. Que voit-on là qui autorise à penser que Manethon n'admettait, et que Josèphe ne trouvait dans sa Chronologie égyptienne, que ces deux dynasties ?

La narration intermédiaire ne paraît pas aussi littéralement copiée : néanmoins c'est toujours Manethon qui parle, et Josèphe l'observe presqu'à chaque phrase; il ne lui fait dire que ce qu'il disait en effet. Et où le disait-il ? dans sa Chronologie même, que Josèphe avait ici sous les yeux, puisqu'il en copiait les dynasties. Ce morceau n'est pas tiré d'ailleurs : il tient aux deux dynasties, mène de l'une à l'autre, et fait corps avec elles; il vient évidemment du même ouvrage, comme du même auteur. On remarque, en plusieurs endroits de Josèphe, que lorsqu'il passe d'un tome ou d'un livre de Manethon à un autre il a soin d'en avertir. A ce sujet, nous demanderons s'il est bien prouvé que les anciens aient eu d'autres écrits de Manethon que son Histoire d'Egypte, divisée en trois tomes ou livres : et si l'on voulait qu'il en eût existé, nous demanderions où devait se trouver son récit de l'envahissement de l'Egypte par les Hycshos, sinon dans celui qui renfermait toutes les richesses des annales et des archives qu'il avait compulsées. Or, dans cet ouvrage, la

chronologie marchait avec les faits ; on en a la preuve dans le passage de Manethon, cité textuellement par Josèphe : elle n'en a été séparée ensuite, par les premiers Chronologistes Chrétiens, que long-temps après Josèphe. Ajoutons que l'autorité de Manethon serait étrangement compromise, s'il était convaincu d'avoir dit le pour et le contre dans ses différens ouvrages : on n'y a vraisemblablement pas réfléchi. Mais c'est assez combattre une idée, qu'après tout, si on a voulu l'insinuer, on n'a pas du moins ouvertement avouée.

Maintenant qu'oppose-t-on au témoignage de Josèphe ? Il cite Manethon dans l'intérêt de sa propre opinion : sans doute ; et s'il n'avait pas cru l'avoir en sa faveur, il ne l'aurait pas cité. Mais de quelle opinion parle-t-on ? Josèphe pensait que les rois Pasteurs n'étaient autres que les Hébreux résidant alors en Egypte : Manethon ne le disait pas, aussi n'est-ce pas là-dessus qu'il l'appelle comme témoin. Josèphe rapporte ce que racontait de ces rois l'Auteur Egyptien ; et de ce récit, il tire ensuite lui-même, et d'après ses propres observations, la conséquence qui lui paraît en résulter, que ces Pasteurs étaient des Hébreux. En bonne critique, peut-on rejeter les témoignages qu'un Ecrivain produit, par la seule raison qu'il les fait servir à l'opinion qu'il s'est formée, au but qu'il se propose ? Veut-on que nous re-

gardions comme supposés ou corrompus tant de passages précieux des anciens Auteurs, que Josèphe nous a conservés dans ces mêmes livres contre le sophiste Apion, sous le seul prétexte qu'il les interprète en sa faveur? Interpréter un texte n'est pas le falsifier, même quand on l'interprète mal; l'interprétation est rejetée, le texte subsiste.

Au reste on se trompe sur le but que se proposait Josèphe. Ce n'est pas l'antiquité de sa nation qu'il prétendait exalter; mais l'ancienneté de son établissement dans le pays qu'elle habitait qu'il voulait prouver. Il le déclare expressément : et voilà pourquoi il s'attache à fixer, par la suite des rois Thébains de la XVIIIe dynastie, l'époque de Tuthmosis qui, selon Manethon, chassa les Pasteurs; et par cette époque, celle où, selon lui, les Hébreux sortirent de l'Egypte et vinrent occuper la Judée. Quand il n'aurait pris de Manethon que les six premiers rois des Pasteurs, il aurait rempli son objet. Le séjour des Hébreux en Egypte serait abrégé, l'époque de leur sortie resterait la même.

Puisque la partie contestée du passage de Josèphe nous reste, voyons ce qu'elle nous apprendra.

Manethon, dans la partie de son texte, copiée littéralement, avait donné, sur l'invasion des Pasteurs et la conquête du pays, sur l'élection

de Salathis, leur premier roi, sur la ville nommée, dit-il, dans l'ancienne théologie, Avaris, sur les cinq successeurs de Salathis, et sur la guerre qu'ils ne cessèrent de faire aux Egyptiens, d'assez grands détails : Josèphe continue l'histoire des Pasteurs en abrégeant le texte, mais le citant toujours : c'est lui que nous copierons désormais.

« Manethon dit que les rois Pasteurs qu'il » vient de nommer, et leurs descendans, furent » maîtres de l'Egypte pendant 511 ans. (1) »

Remarquons d'abord l'expression, *qu'il vient de nommer*. Ne prouve-t-elle pas que la partie du texte, donnée par extrait, tenait à la partie copiée à la lettre, qu'elle en faisait la suite, et appartenait au même ouvrage de Manethon? Et si cette dernière, comme on le reconnaît, comme il faut bien l'admettre, appartenait à son Histoire Égyptienne, n'est-il pas évident que l'autre en était également tirée?

Nous voyons ensuite que les rois Pasteurs, dont Manethon venait de spécifier les noms, eurent des successeurs, et même que ces successeurs furent leurs descendans : Manethon le donnait déjà à entendre dans son texte authentique, où il remarque que « ces six rois furent » les premiers princes des Pasteurs. »

Les 511 ans de Josèphe répondent aux 518

(1) Contra Ap. 1. 14.

ans de Jules Africain. Mais Josèphe, mettant ensemble les Pasteurs conquérans et ceux qui les suivirent, ne compte pour eux tous que cinq cent onze ans ; tandis que Jules Africain en compte même un peu plus pour sa XVIe dynastie seulement. Il importe peu de savoir de quel côté est l'erreur, et d'où elle vient : la différence entre eux ne tombe que sur le nombre des années, et, dans l'un comme dans l'autre, on a toujours deux dynasties et un long règne de Pasteurs après le règne des six rois.

La qualité d'Hellènes, de Grecs, que Jules Africain donne aux Pasteurs de la XVIe dynastie, ne peut fournir matière à une objection sérieuse. Comme il est certain que dans Manethon et dans Josèphe, tous sont de même race, Phéniciens ou Arabes suivant le premier, Hébreux suivant le second, il faut reconnaître dans le texte de Jules Africain, tel que nous l'offre le Syncelle, ou inadvertance de la part de cet Auteur, ou, ce qui est plus probable, une erreur de ses copistes.

Suivons le récit de Josèphe. Il n'a compris dans son calcul, que le temps où les Pasteurs furent maîtres paisibles de l'Egypte, et il ajoute immédiatement : « Manethon disait qu'après » cela, *post hæc*, les rois de Thèbes et ceux du » reste du pays se liguèrent contre les Pasteurs, » qu'il y eut entre les deux peuples une guerre » sanglante et qui dura long-temps, qu'un des

» rois Thébains, Alisphragmuthosis, ayant vaincu
» les Pasteurs, les obligea de se renfermer dans
» leur ville d'Avaris, et qu'enfin Thutmosis, son
» fils, qui les avait inutilement assiégés avec une
» armée nombreuse, conclut avec eux un traité,
» au moyen duquel ils sortirent de l'Egypte sans
» être inquiétés, et emportant toutes leurs
» richesses. »

Ne voit-on pas là les Pasteurs de la XVIIe dynastie de Jules Africain, qui ne sont plus maîtres de l'Egypte entière; puisqu'alors Thèbes avait des rois; mais qui se soutiennent jusqu'au règne de Thutmosis, où finit la dynastie? N'est-ce pas l'explication naturelle du fait qui étonne d'abord dans Jules Africain, cette double suite de quarante-trois rois Thébains et d'autant de rois des Pasteurs, qui règnent concurremment pendant 153 ans, et forment la XVIIe dynastie?

Ainsi les dynasties de Jules Africain et le récit de Josèphe se prêtent un mutuel appui. Ces deux extraits de Manethon s'expliquent, se vérifient l'un par l'autre; et leur accord ne laissant aucun lieu de douter qu'ils ne rendent fidèlement le texte original, sur lequel ils ont été copiés séparément et sous des formes si différentes, il est prouvé, en définitive, que Manethon avait admis dans sa Chronologie les trois dynasties des Pasteurs que Jules Africain lui donne; et cela est prouvé par le passage même

de Josèphe, qui devait nous convaincre qu'il n'en admettait qu'une.

Nous avions montré que l'on cherchait en vain à fixer l'époque de l'invasion des Pasteurs sous Timaüs, selon Manethon, par celle de leur invasion sous Concharis à la sept-centième année du cycle caniculaire, selon le Syncelle : parce que la suite des rois de l'un n'a aucun rapport avec la suite des dynasties de l'autre. Nous avions fait voir que, dans cette partie surtout, les chronologies du Syncelle et d'Eusèbe, n'étant que des arrangemens systématiques et arbitraires de celle de Manethon, opérés dans le dessein de la ramener forcément à leurs vues particulières, ne pouvaient être alléguées contre elle, ni autoriser à y faire les changemens dont on aurait besoin. Enfin, nous venons de prouver, et, nous le croyons, démonstrativement, que les dynasties des Pasteurs, mentionnées dans Jules Africain, avaient réellement leur place dans la série de Manethon, et que, loin d'infirmer ce fait, le récit de Josèphe, tiré immédiatement de Manethon et conforme à l'extrait de Jules Africain, mettait la chose hors de doute.

Il faut donc reconnaître trois dynasties de Pasteurs dans la chronologie Egyptienne. Elles y forment la xve, la xvie et la xviie de Jules Africain, et y occupent un espace de temps de 955 ans suivant le calcul de Jules Africain, et de 664 ans

suivant le calcul de Josèphe. C'est de là que MM. Champollion devront désormais partir, lorsqu'ils voudront déterminer l'étendue totale de la Chronologie de Manethon, ou celle en particulier de l'époque remarquable qui a été l'objet de cette discussion, peut-être trop longue ici, mais dont on verra l'utilité dans la suite.

Article VIII.

Du Cycle caniculaire dans Manethon et dans la vieille Chronique. — Les deux Chronologies comparées entre elles, et jugées l'une par l'autre.

Comme il a été beaucoup question dans ce qui précède du cycle caniculaire ou cynique, nous croyons utile de rappeler sommairement, non ce qu'était cette période chez les Egyptiens, mais de quel usage elle a été dans leur chronologie. On sentira mieux s'il fallait mettre tant de prix à la découverte d'une époque de la liste du Syncelle, attachée à une époque déterminée du cycle.

Le cycle dont le Syncelle nous a parlé, qu'il fût de sa création ou qu'il fût déjà établi, devait précéder celui de Ménophrès ; et s'il se liait, comme on le suppose, avec ce dernier, dont la date est connue, il aurait commencé l'an 2782 avant l'ère chrétienne. Le Chronologiste qui

comptait les années d'après les Septante, trouvait donc assez de temps entre Ménophrès et le déluge, pour placer dans cet intervalle le cycle entier de Mestrem, et y avoir de plus environ cinq siècles, 534 ans, suivant son calcul, qui restaient à sa disposition. Il a donc mis son premier roi d'Egypte, Mestrem ou Mezraim, à la première année du cycle; réservant les cinq siècles antérieurs, aux Patriarches descendans de Noé, et au temps de la longévité des hommes. Voilà le principe de cette liste raccourcie de rois Egyptiens, qu'il substitue à la série des dynasties, et qui n'a de commun avec elle que les noms de rois qu'il lui emprunte.

Il est question d'un cycle cynique dans l'extrait que le Syncelle nous donne, d'après Jules Africain, de ce que l'on appelait la vieille Chronique. (1) Mais où plaçait-on ce cycle? Etait-ce celui de Mestrem, ou un troisième, un quatrième qui l'avait précédé? La Chronique seule pouvant nous éclaircir là-dessus, c'est à elle que nous devons recourir. L'examen auquel nous nous livrerons aura d'ailleurs l'avantage de nous en faire prendre une idée juste; ce qui est essentiel à présent que l'on paraît vouloir lui donner de l'importance, et s'en servir pour expliquer et étayer la chronologie de Manethon.

Comme ont dû l'être toutes les Chronologies Egyptiennes, comme l'était celle de Manethon,

(1) Sync., p. 51.

la vieille Chronique est partagée en deux parties, l'une mythologique, et l'autre historique, le règne des dieux, et celui des hommes. Elle compte, ainsi que Manethon, trente dynasties ou principautés, mais d'une manière toute différente. Manethon comptait séparément les dynasties mythologiques au nombre de seize, et les dynasties historiques au nombre de trente ou même de trente et une. La Chronique réunit dans un même calcul le règne des hommes avec celui des dieux; et, prenant pour mesure la grande année caniculaire, c'est-à-dire la révolution des vingt-cinq cycles de 1461 années vagues, qui fait 36,525 de ces années, elle répartit cet immense espace de temps entre ses trente dynasties. Jules Africain en fait expressément la remarque, et le texte de la Chronique est d'ailleurs formel : *Summa principatuum triginta est annorum* 36,525. Le règne des dieux comprend celui du soleil 30,000 ans, celui des douze grands dieux 3,984, et celui de six demi-dieux 217; en tout 34,201 ans, après lesquels commence le règne des hommes.

Le passage des dieux aux hommes est marqué avec précision dans l'extrait de la Chronique; après les dieux et les demi-dieux, dont elle vient de parler, *post hos*, « quinze générations » occupent 443 années du cycle cynique. » Ces quinze générations sont évidemment et ne peuvent être que des générations d'hommes qui

succèdent aux demi-dieux, comme ceux-ci avaient succédé aux dieux. Mais l'énoncé est obscur à quelques égards, et le texte est certainement altéré ; il faut le rétablir.

Goar, dans sa Note sur ce texte, remarque avec raison que les générations, les familles, suivant la version latine, ou plutôt les successions de rois, sont bien distinguées, dans la Chronique, des dynasties ou principautés dont elles forment les subdivisions ; et, en effet, dès l'article suivant, on voit une dynastie composée de huit générations. Il observe encore que cette dynastie est comptée pour la XVIe ; d'où il conclut que quinze dynasties s'étaient déjà écoulées, qu'elles devaient être comprises dans l'article précédent, et qu'au lieu de quinze générations il faut y lire quinze dynasties. Ici Goar oublie que la Chronique ne compte que trente dynasties pour toute la période des vingt-cinq cycles, et qu'il ne peut par conséquent être question en cet endroit que d'une seule dynastie, qui était la XVe des trente, et la Ire pour les hommes. De plus, comment les quinze dynasties qui auraient précédé la XVIe, seraient-elles renfermées dans le court intervalle de 445 années, tandis que les quinze suivantes s'étendent à plus de 1,700 ans? Et si l'on donnait, comme il le faudrait bien, la même durée à peu près aux unes et aux autres, ne serait-ce pas doubler le règne des hommes?

Ne voyons donc ici que la 1re dynastie des hommes, la xve dans l'ordre général. Les quatorze précédentes appartenaient aux dieux, et il n'est pas difficile d'en reconnaître la répartition. Les 30,000 ans du Soleil ne formaient, et ne pouvaient effectivement former qu'une dynastie ; les douze grands dieux en formaient chacun une, et les six demi-dieux, qui ne règnent qu'un peu plus de 200 ans, composaient la xive, partagée peut-être en six générations. C'est la même marche que dans Manethon, qui donnait au règne des dieux et des demi-dieux seize dynasties (1) : la première, celle de Vulcain, 9,000 ans ; la seconde, celle du Soleil, fils de Vulcain, 89 seulement ; et c'est la plus longue des quinze qui toutes ensemble ne s'étendent pas au-delà de 500 ans.

Nous attribuons au premier des dieux de Manethon 9,000 ans, quoique la liste du Syncelle ne lui donne que 724 ans six mois et quatre jours : il ne sera pas hors de propos d'expliquer cette différence. Le premier nombre était véritablement celui de Manethon, celui qu'expriment ses propres paroles copiées textuellement par Jules Africain : *Primus, ait Manetho, deus Vulcanus millibus novem regnavit* (2). Voilà qui est formel. Mais l'Auteur Egyptien parlait ensuite de quelques Historiens de son pays, qui, prenant

(1) Sync. p. 19.
(2) Sync. p. 18.

ces 9,000 ans pour des années lunaires, et calculant combien neuf mille révolutions de lune donneraient d'années solaires de 365 jours, avaient trouvé pour résultat 724 ans six mois et quatre jours. Manethon n'était pas homme à réduire ainsi les années du premier dieu qui avait régné en Egypte ; il se moquait même ouvertement de ces calculateurs, « qui ont cru, » disait-il, produire une idée merveilleuse, et » n'ont fait qu'établir sur la vérité un mensonge » ridicule. » Les 9,000 ans étaient plus conformes au goût de ceux pour qui il écrivait, et au désir qu'il avait d'exalter l'antiquité de sa nation : il nous apprend néanmoins, par ce qu'il dit pour les défendre, que ces exagérations effrayaient quelquefois les Egyptiens mêmes.

On a vu que le règne des hommes, dans la Chronique, commençait avec la xve dynastie; avec elle commençait aussi sans doute le cycle cynique, dont elle remplissait les 443 premières années. Car, sans cela, à quoi bon faire mention d'un cycle? Pourquoi remarquer que cette dynastie appartenait à un cycle? Nous apprenons donc ici que la première année du cycle était la première de la dynastie ; et cela nous conduit à déterminer deux points essentiels, que l'extrait trop léger de la Chronique ne nous ferait pas suffisamment connaître : la durée du règne des hommes, et la place qu'il doit occuper dans l'ordre des temps.

On chercherait en vain à en fixer la durée par la supputation des années que la Chronique donne à chaque dynastie, ou par la comparaison de la somme de ces années avec la somme des années du règne des dieux. En prenant la somme des quinze dynasties de races royales, le règne des hommes aurait duré 2,146 ans : d'un autre côté, le règne des dieux étant de 34,201 ans, si vous donnez à celui des rois le reste de la période caniculaire, vous le trouverez de 2,324. Ces résultats fautifs, puisqu'ils ne s'accordent pas, indiquent des erreurs dans les nombres partiels des trente dynasties, qui en effet ne rendent pas la somme totale qu'ils devraient produire; et il n'est aucun moyen de découvrir où sont les erreurs et de les corriger. Mais, dans ces calculs mêmes, et malgré ces erreurs des copistes, le règne des hommes se trouve beaucoup au-dessus d'un cycle, et n'en dépasse pas deux. Il s'étendait donc sur les deux derniers cycles de la Chronique; et puisqu'il commençait avec l'un, il devait finir avec l'autre. Ce règne était de 2,922 ans; le reste de la grande période formait celui des dieux.

La dernière des trente dynasties terminait en même temps les deux cycles du règne des hommes, et la révolution entière des vingt-cinq cycles caniculaires, comme l'Auteur a soin de le remarquer. Or cette dynastie est historique, et son époque est connue. La XXVIIe contient

124 ans du règne des Perses; la xxviiie, qui manque dans le Syncelle, mais se retrouve dans Jules Africain et dans Eusèbe, est de 6 ans; la xxixe de 39; et la xxxe de 18 : en tout 187 ans; ce qui, en partant de la conquête de Cambyse, descend à l'an 338 avant l'ère chrétienne. Ainsi, le règne des hommes et la fondation du royaume d'Egypte remonteraient, suivant la vieille Chronique, à l'an 3260 avant cette ère.

Manethon aussi avait parlé du cycle cynique; nous avons discuté le passage du Syncelle où il en est question : mais on ignore l'usage qu'il en faisait dans son Histoire. Formait-il de la succession de plusieurs cycles une échelle d'années, à laquelle il rapportait les événemens? Connaissait-il l'époque astronomique du cycle, et partait-il de ce point fixe pour en compter les révolutions? ou, comme la Chronique, mettait-il la fin de son dernier cycle à l'année où finissait sa dernière dynastie, pour remonter dans les siècles précédens autant que sa chronologie s'étendait? Jules Africain et Eusèbe ne nous donnent pas plus de lumières sur tout cela que le Syncelle, et ne parlent pas même de cycle cynique dans leurs extraits de Manethon. On peut croire que cet Historien, suivant ici, comme dans tout le reste, le même plan que la Chronique, commun vraisemblablement à toutes celles qui couraient alors parmi les Egyptiens, avait formé son système

de chronologie sur un nombre déterminé de cycles complets, dont la révolution s'achevait à la dernière année de sa dernière dynastie. Dans cette supposition, pour l'observer en passant, le cycle cynique de Mestrem, sa sept-centième année, et la sixième de Concharis, se seraient vraisemblablement trouvés dans la chronologie de Manethon, loin de la place que le Syncelle leur assigne dans la sienne.

La période caniculaire se prêtait à tous ces arrangemens. On pouvait la prendre à telle époque que l'on choisissait, pour compter les années, soit en montant, soit en descendant; et quelle que fût cette époque, au bout de 1461 années vagues, on avait un cycle et l'on en recommençait un autre, jusqu'à ce qu'on eût atteint le terme qu'on s'était fixé. C'est ainsi que les anciens concevaient ces grandes années dont ils se sont tant occupés, et qui avaient pour objet de ramener au même point une révolution complète des astres. La durée de la révolution était déterminée par leurs extravagans calculs; mais l'époque à laquelle on la faisait commencer ou finir était arbitraire et purement hypothétique : il ne fallait que prendre l'état du ciel en telle ou telle année. (1)

Les Egyptiens ont voulu faire quelque chose de semblable pour leur prodigieuse chronolo-

(1) Mém. inscript. t. XXIII. p. 91.

gie ; et il est naturel qu'ils se soient servis à cet effet de leur cycle caniculaire, qui lui-même a été quelquefois considéré comme une grande année ; parce qu'il était aussi fondé sur une révolution astronomique, mais d'un seul astre. C'est donc dans la succession d'un certain nombre de ces périodes cyniques, qu'ils ont voulu renfermer la durée des temps de leur mythologie et de leur histoire, c'est-à-dire, selon leurs idées, la durée totale de leur monarchie. Le champ était libre, et pouvait s'agrandir à volonté ; chacun a pu en prendre plus ou moins, et disposer de sa part selon son goût et son caprice. La vieille Chronique étend sans mesure les temps mythologiques ; là rien n'arrêtait l'imagination. Manethon alonge, autant qu'il l'a cru permis, les temps qui appartenaient proprement aux habitans de l'Egypte, et flattaient davantage la vanité nationale. Mais l'une et l'autre partie de cette chronologie, fondues dans un même système, et en portant également le caractère, se montrent également comme l'ouvrage de l'esprit, comme de pures inventions. Ce n'est, à cet égard, que la différence entre des fables mythologiques et une histoire fabuleuse.

Prenons séparément la partie historique. On a vu que la Chronique faisait commencer le règne des hommes avec le premier des deux cycles qu'elle lui attribuait. Manethon plaçait

de même son premier roi Menès à la tête d'un cycle : on en juge par le Syncelle qui, voyant dans son Mestrem le Menès du prêtre Egyptien: *Mestrem qui Manethoni Menes ;* s'est cru obligé d'en faire le premier roi du cycle où il devait le placer. Est-ce là le cours ordinaire des choses humaines ? Les événemens de l'Histoire marchent-ils dans l'ordre des mouvemens célestes?

Ces chronologies sont fausses : dès lors, qu'importerait que Manethon et la Chronique eussent artistement rangé sur les colonnes de quelques cycles cyniques, et d'années en années, si l'on veut, des dynasties, des rois, des faits même relatifs à chaque dynastie ou à chaque règne? Que résulterait-il de ce vain appareil d'exactitude chronologique, par rapport aux chronologies mêmes ? Elles n'en seraient pas moins intrinséquement vicieuses et insoutenables : loin de trouver un appui dans les faits qu'on y aurait attachés, elles se tourneraient en preuve contre ces faits, et suffiraient pour les rendre très-légimement suspects, et plus encore que suspects.

Le titre que les Anciens donnent à la Chronique a pu autoriser l'opinion de sa grande antiquité. Jules Africain la supposait antérieure à Manethon ; cependant elle descend jusqu'aux derniers temps du règne des Perses, et ne saurait avoir été composée plus tôt que vers le commencement du règne des Grecs. Si l'auteur n'était pas contemporain du prêtre de Sében-

nytus, il l'aurait précédé de bien peu, et il aurait pu ne venir qu'après lui. La question serait assez curieuse à examiner : si la vieille Chronique était reçue en Egypte avant que Manethon écrivît son Histoire, que penser de la hardiesse avec laquelle il produit tout à coup un système nouveau, qui double à peu près les temps historiques, et le donne comme un résultat authentique de tous les documens publics ? Si elle fut rédigée plus tard, l'auteur ayant Manethon sous les yeux, ne serait-elle pas une preuve évidente que le système qu'elle rejette, n'était pas celui de la nation, soit qu'il n'eût jamais été ou qu'il eût cessé d'être généralement adopté ?

Qu'on nous dise maintenant quel parti l'on espère tirer du rapprochement ou de la combinaison de ces deux restes de la chronologie Egyptienne, qui, séparément, ne peuvent se soutenir, et, confrontés ensemble, se détruiraient l'un par l'autre.

SECONDE PARTIE.

LES DYNASTIES ÉGYPTIENNES

CONSIDÉRÉES SOUS LE RAPPORT

DE LA CHRONOLOGIE ET DE L'HISTOIRE.

Quand on a examiné de près cette chronologie, si vantée aujourd'hui, des dynasties Egyptiennes, on s'étonne de la sorte de respect que montrent pour elle, et du haut degré d'autorité que lui accordent ceux de ses défenseurs que l'on doit supposer l'avoir étudiée avec le plus de soin, et s'être mis le plus parfaitement en état de l'apprécier à sa juste valeur. « Le prêtre » de Sébennytus, nous disent-ils, devait con» naître mieux que tout autre l'histoire de son » pays (1). C'est bien la plus imposante autorité

(1) Précis, p. 233.

» que l'on puise citer en pareille matière. » (1). Et partout la sèche liste de rois que Manethon nous offre, est présentée comme un trésor inestimable, échappé aux ravages du temps, et que nous sommes trop heureux de posséder encore. Il semblerait que les dynasties Egyptiennes soient hors de toute contestation, et n'aient pas même besoin de preuves. On connaît cependant les débats dont elles ont été l'objet, et qui sont loin de s'être terminés en leur faveur ; on connaît ce qu'en ont pensé des savans les plus distingués, et nous croyons avoir montré, dans l'examen que nous venons d'en faire, que leur jugement était assez bien fondé.

En refusant à Manethon l'autorité qu'on lui accorde trop libéralement, nous ne prétendons pas l'exclure des recherches dont l'ancienne Egypte est aujourd'hui l'objet, et ne lui laisser aucune part dans les discussions qu'elles feront naître. Nous regrettons plutôt de n'avoir pas sa Chronologie plus entière, et de n'avoir presque rien de son Histoire. Un manuscrit trouvé dans les fouilles de quelques tombeaux serait une des plus utiles découvertes que pussent faire nos voyageurs. Nous aurions plus de points de comparaison ; nous remonterions par plus d'endroits aux sources où il avait puisé, et nous serions à même de juger avec assurance si ces

(1) Précis, p. 224.

sources étaient aussi pures, si les faits qu'il en a tirés étaient aussi authentiques que l'on aime à le croire.

Dans l'état où nous l'avons, dénuée de faits, dont la suite marquerait celle des dynasties et des règnes, la chronologie égyptienne, seule et par elle-même, ne saurait donner un fondement solide à des recherches sur la durée des temps qu'elle embrasse, et l'époque des faits qu'on voudrait y rapporter. Il faut lui chercher des appuis au dehors : et déjà les monumens ont fait connaître un assez grand nombre de rois dans les dernières dynasties. Ce sont là des découvertes importantes sans doute, et qu'on pourra multiplier. Mais elles ne seront jamais qu'un premier pas vers la connaissance de l'histoire et de sa chronologie, qui resteront à peu près, tant qu'elles n'auront pas de secours plus puissans, l'une dans la même obscurité et l'autre dans la même incertitude. Une inscription fera connaître le nom d'un roi; son existence sera certaine : mais à quelle dynastie le rapporterez-vous, si vous ne retrouvez son nom dans aucune? Quelle place lui donnerez-vous dans une dynastie où vous trouverez plusieurs rois qui le portent? Et si vous ne connaissez que lui dans celle où vous le mettrez, l'existence de la dynastie entière sera-t-elle assurée? Deux seulement jusqu'ici offrent une suite assez complète de noms monumentaux, pour qu'on puisse

les regarder, elles et la succession de leurs rois, comme à peu près établies ; mais où les placerez-vous dans l'ordre général des temps, si l'époque des dynasties qui les ont précédées ou suivies, n'est pas encore fixée? Et pour toutes, nous demanderons comment on en déterminera la durée, quand les inscriptions, n'offrant que les noms des rois, nous laissent ignorer la durée de leurs règnes ?

Il en est de la chronologie comme de l'histoire Egyptienne : les monumens lui fourniront des matériaux, ils ne la créeront pas; ils ne sauraient ni l'asseoir sur des dates qu'ils auraient rendues certaines, ni remplir seuls les vides que laisseraient ces dates. Que reste-t-il donc pour obtenir celui au moins de ces deux points essentiels, qui ferait distinctement connaître les temps vrais de cette chronologie, et marquerait distinctement l'époque où elle entre dans le vague des conjectures, pour se perdre bientôt dans les pitoyables illusions d'une antiquité chimérique? Il reste les annales des peuples contemporains, qui auraient eu des relations avec l'Egypte, et en auraient conservé la mémoire. Mais, à cet égard, les ressources sont bornées. Dans tout ce que les Historiens nous apprennent, ou plutôt nous rapportent des grands empires qui se sont succédé en Asie, jusqu'aux derniers temps du second empire des Assyriens et aux commencemens de celui des Chaldéens, c'est-à-dire, jus-

qu'au temps même du renversement de la monarchie Egyptienne, et du règne des derniers Pharaons, on ne voit aucun rapport entre l'Egypte et l'Asie, entre les Pharaons de Memphis ou de Thèbes, et les rois de Ninive ou de Babylone. Pendant ce long intervalle de temps, les Egyptiens semblent s'être donné pour bornes le Nil et la Mer Rouge, et n'avoir jamais porté au-delà, ni leurs vues, ni leurs pas. L'expédition du grand Sésostris n'est qu'une fable calquée sur une histoire qui n'était pas celle d'un conquérant; mais eût-elle un fond de vérité, on n'en tirerait aucun des renseignemens que l'on cherche, puisqu'il est constant, quoique fort étrange, que ces conquêtes, si étendues et si rapides, ne laissèrent de traces, ni dans la situation politique de tant de pays envahis, ni dans les traditions de tant de peuples vaincus.

Un seul peuple, imperceptible en quelque sorte entre les vastes continens d'Asie et d'Afrique, formant les limites de l'un, touchant aux barrières de l'autre, avait eu avec l'Egypte, dès la plus grande antiquité, des relations qu'il n'aurait pu oublier, quand il ne les aurait pas consignées dans son Histoire. Ce peuple est en même temps celui dont les annales, remontant à l'origine du genre humain, et devançant l'établissement de toutes les autres nations et les plus anciennes chroniques qu'elles pussent avoir, présentent seules une suite de faits liés étroi-

tement les uns avec les autres, des dates précises qui tracent l'ordre des faits, et ne laissent aucune interruption dans l'ordre des temps; un corps enfin d'histoire et de chronologie, auquel le scepticisme, s'il veut être raisonnable, ne peut rien opposer, comme la critique, si elle est éclairée, ne trouvera rien dans ces siècles reculés qu'elle puisse mettre en comparaison. Telles sont les Annales du Peuple Hébreu, abstraction faite du caractère sacré qui leur appartient exclusivement, et de l'autorité supérieure à tous les témoignages humains qu'il leur donne.

C'est donc de la chronologie de l'Histoire sacrée qu'il faut rapprocher la chronologie de Manethon, pour déterminer dans celle-ci les dates et les temps qu'on peut admettre avec assurance, ceux qu'on doit décidément rejeter, ceux enfin qu'il convient de laisser dans leur incertitude actuelle, ou d'abandonner aux conjectures qu'il sera permis de former, en attendant que de quelque autre côté viennent de nouvelles lumières.

La première chose qui frappe dans la chronologie Egyptienne est son étendue : elle dépasse d'un grand nombre de siècles la borne immuablement fixée à toute chronologie Chrétienne par le déluge, et à toute chronologie raisonnable, par les faits que présentent à la méditation l'histoire des hommes et l'état phy-

sique du globe. On peut reculer plus ou moins, suivant les divers calculs, l'époque du renouvellement du genre humain dans la postérité de Noé : mais ces différences et les incertitudes qui en peuvent résulter ont une limite, au-delà de laquelle l'histoire et la chronologie ne sont plus qu'erreur et mensonge. Les critiques, à l'exception d'Isaac Vossius et de quelques autres aussi inconsidérés que lui, ont senti la difficulté insurmontable qu'oppose ici l'*Histoire Sainte*, et reconnu que, pour conserver les dynasties de Manethon, il fallait nécessairement resserrer l'espace qu'elles occupent. Les plus prudens ont donc pris le parti de les abandonner à leur sort; et, parmi les autres, chacun en a tiré le système de chronologie, qui lui a paru le plus propre à concilier tous les intérêts.

M. Champollion ne s'est pas encore expliqué nettement sur ce sujet. D'un côté, il ne diminue rien de sa confiance en Manethon, et se montre toujours également prévenu en faveur des dynasties. De l'autre, il semble convenir que leur série chronologique ne peut pas être maintenue telle que nous l'avons et que nous l'entendons; et sans dire par quel moyen il la ramènera à de justes bornes, ou si elle y reviendra d'elle-même, mieux interprétée qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, il assure que « le » Canon de l'Historien de l'Egypte est loin d'ac- » corder à la monarchie Egyptienne cette durée

» excessive qui effrayait l'imagination, et sem-
» blait appeler le doute sur la totalité même des
» assertions de son auteur. » (1)

Cependant les vingt-six premières dynasties, calculées d'après Jules Africain, donnent de Menès à Cambyse 5,412 ans, et en y ajoutant les 530 ans de Cambyse à l'ère chrétienne, sur lesquels il n'y a point de difficultés, elles nous feraient remonter à 5942 ans avant notre ère. Voilà pour Manethon. Rapprochons maintenant son calcul de celui de Moïse. Le déluge, suivant le Texte Hébreu, et son évaluation commune, tomberait à l'an 2,349 avant l'ère chrétienne, et suivant la Version Grecque des Septante, qui allonge de 830 ans le temps des Patriarches fils de Noé, à 3,179. Les dynasties remonteraient donc à 3,593 ans avant le déluge selon l'Hébreu, et à 2,763 ans selon le Grec.

Comment opérer cette énorme réduction d'une moitié des dynasties? Il n'y avait, et l'on n'a employé, comme nous l'avons dit, que deux moyens : la suppression, en tout ou en partie, des dynasties qu'on jugerait fausses, ou qui paraîtraient trop suspectes; le partage en différentes branches de dynasties et de rois, qui auraient existé et régné à la fois dans différentes contrées de l'Egypte.

Mais s'il y a des dynasties suspectes, s'il y

(1) Précis, p. 244.

en a de fausses, et combien il faudrait en trouver de l'une ou de l'autre espèce! que devient l'authenticité du Canon? Comment se soutiendraient les dynasties qu'on prétendrait conserver, et qui n'auraient cependant que ce caduc appui? Il ne serait pas démontré qu'elles sont de pure invention; serait-il prouvé qu'elles sont vraies? On aurait sapé le fondement de l'édifice, tout croulerait au même instant. Le système des dynasties collatérales se présente naturellement à l'esprit: on conçoit que l'Egypte ait été divisée en plusieurs Etats, qui avaient chacun leur gouvernement et leurs rois; il paraît même qu'elle l'a été réellement dans l'origine, et elle a pu l'être encore dans la suite; on ne voit pas sur quel motif M. Champollion déclare ce système *absurde* (1). Mais il ne portera jamais que sur des conjectures; il n'offrira jamais que des combinaisons, plausibles ou forcées, et toujours arbitraires. Voilà son vice radical. Du reste, comme celui de suppressions et de mutilations des dynasties, il ôte toute autorité au témoignage de Manethon, qui n'est plus qu'un conteur, trompeur ou trompé, et dont les dynasties ne sont plus elles-mêmes qu'un long système de mensonges.

Il faut donc recevoir sa chronologie telle qu'il l'a formée, et la juger sur ce qu'elle est. L'état

(1) Précis, p. 244.

de la question ainsi posé, ne nous est-il pas pas permis de demander ce que l'on entend, et si l'on s'entend bien soi-même, quand on parle, au même endroit que nous venons de citer, « de » la série des Dynasties Egyptiennes donnée par » Manethon, réduite à ses véritables valeurs » chronologiques ? »

Ne pouvons-nous pas demander encore, si l'on a cru écarter toutes les difficultés, et ouvrir un champ libre au développement de la chronologie Egyptienne, en réclamant celle de la Version des Septante pour les premiers siècles après le déluge ? L'illusion ne tiendrait pas contre le simple exposé de l'état réel des choses, et l'on reconnaîtrait bientôt qu'on ne gagnerait rien à sacrifier le Texte sacré primitif à une Version. Nous n'avons donc point à discuter ce qu'allègue M. Champollion-Figeac en faveur de la Version Grecque contre le Texte Hébreu : il il y aurait à lui faire sur ce sujet bien des observations, auquelles il paraît n'avoir pas songé. Nous dirons seulement, que si le choix est libre entre les deux manières de compter le temps des Patriarches avant et après le déluge, il n'est point arbitraire ; qu'au défaut de la foi, il y a des principes pour diriger le jugement, et le conduire au vrai qu'il faut chercher en tout ; qu'on ne doit pas, toutes choses d'ailleurs égales, mettre sur la même ligne le Texte sacré et sa Version, quelque mérite qu'ait celle-ci et quel-

que respectable qu'elle soit, le premier ayant par lui-même une autorité propre, que l'autre ne partage qu'autant qu'elle le représente ; que la question est de savoir lequel des deux a conservé la leçon primitive du Livre de Moïse ; qu'en réduisant la question à un point de critique, toutes les règles de la critique prononcent en faveur du Texte Hébreu ; qu'il faudrait par conséquent des motifs tirés du dehors, et des motifs graves, puissans, irrésistibles, pour rejeter sur lui la falsification qui existe de l'un ou de l'autre côté ; que, dans l'état actuel de nos connaissances, l'autorité de Manethon et de ses dynasties ne peut certainement pas balancer la sienne ; qu'enfin, selon toutes les vraisemblances, et quelques secours qu'elle reçoive des documens nouveaux, qu'on espère ajouter à ceux que nous possédons déjà, jamais une chronologie certaine des antiques Pharaons ne sera assez bien établie, pour qu'il devienne nécessaire de renoncer à la chronologie du Texte Hébreu, qui est celle de la Version Vulgate de l'Eglise Latine, et de recourir à la chronologié de la Version des Septante, comme au seul moyen de défendre le récit de Moïse et de sauver la véracité de l'auteur.

On ne paraît pas, dans les discussions actuelles, donner une grande attention au témoignage du Texte Samaritain, dont on a fait tant de bruit autrefois, et que des savans ont trouvé si décisif en faveur des Septante. Il a, disait-on, l'au-

torité du Texte original; et quand il y joint celle de la Version Grecque, il doit nécessairement emporter la balance. Si l'on revenait aujourd'hui sur ce sujet, écartant les détails d'une longue controverse, nous nous bornerions à une considération facile à saisir, et qui seule résout la question.

La conformité du Texte Samaritain et du Texte Grec ne s'étend pas sur la chronologie des deux séries patriarcales : ils s'accordent pour les temps postérieurs au déluge ; pour les temps antérieurs, le Samaritain suit l'Hébreu. C'est-à-dire, que le Samaritain conserve ou adopte l'Hébreu, lorsqu'il n'a pas besoin d'alonger les temps ; et qu'il s'attache aux Septante, lorsqu'il cherche des temps moins raccourcis. Qui ne voit là l'évidente preuve d'une interpolation faite à dessein ? Qui n'en voit pas manifestement le motif ? En effet, le calcul de l'Hébreu sur les années des Patriarches antédiluviens, ne peut s'allier avec celui des Septante sur les années des Patriarches de l'âge suivant. Si les premiers engendraient souvent long-temps avant leur centième année, les seconds durent-ils n'engendrer jamais que long-temps après ces cent ans révolus ?

Le Texte Samaritain, qui réunit ces deux contraires, est donc bien certainement altéré, et l'on découvre bientôt, avec non moins de certitude, sur quelle partie de son Texte tombe l'altération. Ainsi, ce Texte nous fournit dans sa première partie, demeurée intacte, un témoi-

gnage irrécusable en faveur de l'intégrité de l'Hébreu ; et dans la seconde, il achève lui-même de convaincre la Version Grecque du vice dont il porte l'empreinte visible, et qu'il partage avec elle.

Plusieurs questions particulières naîtraient ici de la question générale, et leur examen pourrait jeter du jour sur l'origine et les progrès de la singulière interpolation dont il s'agit. Lequel des deux Textes, le Samaritain ou le Grec, a le premier subi l'altération ? Comment a-t-elle passé de l'un à l'autre ? Ou comment, reproduite par les mêmes causes, a-t-elle pénétré successivement et d'elle-même dans tous les deux, lorsque les circonstances opportunes se sont présentées ? Mais ces recherches ne tiennent pas d'assez près à celles qui nous occupent, pour que nous croyions devoir y entrer.

N'omettons pas une considération, que l'excédant seul des années Egyptiennes au-dessus du déluge rend presque superflue en ce moment, mais qui deviendrait importante, si la question changeait de place, comme il arrivera infailliblement un jour, et peut-être dans peu. On n'aurait pas même la liberté d'étendre jusqu'au déluge les dynasties de Manethon, quoique Noé soit son premier roi. Il n'a pas connu la longévité des hommes de cette époque : Noé lui-même vécut 450 ans après le déluge, et Sem, son fils, 500. Les effets de ce grand bouleversement de

la nature se firent sentir dès les premières générations qui survinrent, mais graduellement, de sorte que le sixième descendant de Sem vécut encore 230 ans, et les deux suivans, Nachor et Tharé père d'Abraham, plus de 100. Les premières dynasties de Manethon n'appartiennent point à ce premier âge du monde nouveau.

Obligées de se séparer, lorsqu'elles cessèrent d'avoir un langage commun, les familles issues des trois fils de Noé durent pendant long-temps, à mesure qu'elles se multipliaient, s'avancer chacune dans la direction qui lui avait été assignée, en s'éloignant de plus en plus les unes des autres, sur les terres désertes qui s'ouvraient devant elles et qu'elles devaient successivement peupler. On ne peut déterminer ni l'époque, ni les circonstances, où quelques-unes furent amenées à se rassembler en grandes masses, à former un seul peuple de plusieurs peuplades, à réunir plusieurs chefs, jusqu'alors indépendans, sous l'autorité d'un seul, à se donner ou à recevoir un gouvernement et des lois, qui ne venaient d'aucune en particulier, et auxquels néanmoins toutes se trouvèrent soumises. Mais l'établissement de grands royaumes ne put être que l'ouvrage des siècles, avancé ou retardé suivant la nature des localités, les habitudes des familles, le génie d'un chef, le caractère d'une tribu, différentes causes enfin, nécessaires ou accidentelles, et supposant toujours de longues

années du régime paternel et de la société de famille. C'est effectivement en cet état que l'Écriture sainte nous représente les peuples, même après l'âge des Patriarches.

Le pays qu'Abraham parcourait en voyageur, et que sa postérité devait posséder un jour, était alors partagé entre plusieurs petits peuples, ou plusieurs tribus du même peuple, chaque tribu ayant son roi, et chaque roi n'ayant pour royaume qu'une ville et son territoire : cinq de ces rois régnaient dans les cinq villes de la vallée qu'occupe à présent, en partie du moins, la Mer Morte. Voilà l'image de ce qu'était l'Égypte, plus en grand peut-être, à raison de circonstances particulières à cette contrée. Le Pharaon chez lequel Abraham se retira dans un temps de famine, et qui habitait vraisemblablement quelqu'une des villes de la Basse-Egypte, proches de l'Arabie-Pétrée, qu'était-il, et qu'était son royaume ? Le récit de Moïse en donne-t-il une plus haute idée que de ce roi de Gérare au pays des Philistins, qui reçut également dans ses états Abraham d'abord et Isaac ensuite ? L'esprit religieux, maintenu jusque-là chez ces peuples, est remarquable. L'Égypte, ou du moins cette partie de l'Égypte, était loin encore de l'abrutissante superstition dans laquelle on la trouve plongée plusieurs siècles après. M. Champollion observe que « l'époque de la XVIII[e] dynastie de Ma» nethon, quelque reculée qu'elle soit, n'atteint

» pas l'âge d'Abraham. » Il n'a pas cherché à reconnaître si cette brillante dynastie peut convenablement en être aussi rapprochée qu'il le suppose. M. Champollion-Figeac, auquel il laisse le soin de préparer sa chronologie, fait remonter l'époque de la XVIIIe dynastie à l'an 1822 avant l'ère chrétienne : or, d'après l'Écriture, la mort d'Abraham tombe à l'an 1821, selon Ussérius.

Cham, père des Égyptiens, ne tourna ses pas vers cette portion de la terre qui lui était échue, qu'au temps de la dispersion générale des familles, cent ans après le déluge. Il s'arrêta sur la route et y laissa des colonies ; son fils Chanaan s'établit dans la Palestine. Arrivé plus tard en Égypte et avec moins de monde, il dut être plus long-temps à y former des établissemens, à les multiplier et à les étendre. La race de Sem, restée dans les plaines de Sennaar, avait à cet égard un grand avantage sur celle de Cham ; et cependant le voyage du serviteur d'Abraham pour chercher à Isaac une femme de sa famille, le voyage et le séjour de Jacob dans le même pays et pour le même objet, nous montrent la vie simple, pastorale ou rurale, qu'on y menait encore. Une autre circonstance nous en met sous les yeux l'état politique : les quatre rois de contrées voisines de l'Euphrate, qui réunissent leurs forces pour une incursion dans la Palestine, et qu'Abraham, avec trois cents hommes armés à la hâte, défait

et poursuit, en les obligeant d'abandonner leurs prisonniers et leur butin, ne s'annoncent pas comme plus formidables que ceux de Sodome et des autres villes de la Pentapole, qu'ils étaient venus combattre.

Tout cela nous reporte aux temps de la jeunesse des peuples, qu'avait prolongée l'influence des Patriarches, vivant au milieu des générations qui se succédaient, et y entretenant les idées et les mœurs primitives par leurs instructions et leur autorité. Tout cela nous éloigne beaucoup de l'opinion qu'on se forme, sur de trop faibles témoignages trop facilement adoptés, de grands empires qui auraient prodigieusement devancé les plus anciens temps connus, dans la haute Asie et l'Egypte, dans la Chine et dans l'Inde. Quand on voudra revenir au vrai, abandonner les fables et les histoires qui en ont le caractère, pour s'en tenir à ce que des recherches, sagement dirigées et consciencieusement approfondies, auront suffisamment prouvé, on verra se rapprocher de nous le temps où les nations eurent de puissans monarques, de vastes territoires, des gouvernemens durables et consolidés par leur durée même, et où elles purent songer à écrire des annales.

On a dû remarquer que nous avons pris pour base de nos observations, la chronologie du Texte Hébreu, telle qu'elle y existe de toute ancienneté, telle que saint Jérôme l'y a trouvée,

et l'a rendue dans sa Traduction, telle que l'Eglise l'a reçue en adoptant la Traduction du saint Docteur; et cela, non-seulement parce que le texte original est toujours présumé le plus pur, et, quand il s'agit des Livres saints, doit être respecté dans les choses même soumises à la critique, toutes les fois qu'il n'y a pas de preuves convaincantes qu'il ait subi des altérations, mais encore parce que des trois Textes entre lesquels les savans se partagent, l'Hébreu est celui qui se soutient le mieux dans les deux parties de la chronologie des premiers âges, plus simple, plus uniforme dans sa marche, ne présentant ni disparates, ni exagérations, et montrant dans son ensemble tous les caractères de la vérité primitive. Nous ne croyons donc pas que l'on puisse admettre deux additions qu'un Commentateur moderne, dont la compilation, bonne à plusieurs égards, est très-répandue en France, a pris sur lui de faire à la chronologie des Patriarches après le déluge.

Sur quoi se fonde-t-il pour ajouter cent ans à l'âge d'Arphaxad fils de Sem? L'Hébreu ne donne à ce Patriarche que trente-cinq ans lorsqu'il engendra Salé, ce qui est conforme à l'âge de tous les Patriarches suivans, et dut avoir lieu surtout pour les premiers hommes nés après le déluge, lorsque la propagation rapide du genre humain devait être le vœu de Noé et de ses trois fils, et était sans doute dans les desseins de la Pro-

vidence. Il faudrait dire qu'Arphaxad avait eu des enfans avant celui dont la postérité devait former la Nation sainte, et produire enfin le Messie; tandis que tous les Patriarches, après Salé, sont les premiers-nés de leurs pères. L'Auteur invoque le Samaritain et les Septante, et il les a victorieusement combattus; il a prouvé que, sur la chronologie de cette époque, leur témoignage était nul. Il a recours à des rapprochemens diversement combinés, des nombres marqués dans les trois Textes, et il croit y voir les traces de ceux qu'exigeraient les cent ans ajoutés à l'âge d'Arphaxad : on sent combien de pareils moyens sont faibles, quand il s'agit, non de défendre, mais de prouver un fait.

Les deux Textes originaux ne reconnaissent pas le Caïnan, que les Septante placent entre Arphaxad et Salé, et lui donnant cent trente ans avant la naissance de ce dernier. Sur cela on a remarqué que les années de ce Caïnan n'étaient qu'une répétition des années de Salé qui lui succède, indice manifeste d'un double emploi. On a remarqué de plus que ce Caïnan était à la 3e génération après Noé, comme le Patriarche du même nom, avant le déluge, est à la 3e génération après Adam; et on a vu où le copiste avait pu trouver un Caïnan pour l'un des doubles des années de Salé. On a montré même que ce Patriarche des Septante n'avait été introduit dans leur Version qu'assez tard; puisque Jules

Africain, Eusèbe, et d'autres Anciens qui la suivaient, ne le comptaient pas dans leurs supputations chronologiques. On en a conclu que primitivement il n'entrait point dans la généalogie de Jésus-Christ que donne saint Luc; et les manuscrits, où il manque encore aujourd'hui, le confirment. Ces observations avaient été faites depuis long-temps, et l'Auteur n'y a pas répondu.

Les additions qu'il fait au Texte Hébreu forment un total de 230 ans, « et ces 230 ans de » plus, dit-il, donnent lieu à la formation des » peuplades, qui se répandirent sur la terre au » temps de Phaleg. » Il avait remarqué, en parlant d'Arphaxad, « que l'intervalle que donne » l'Hébreu entre le déluge et la naissance de » Phaleg, se trouvant réduit aux environs de » cent années, semble être trop court pour la » formation des peuplades. » (1) Il se trompe : les hommes étaient assez multipliés, 100 ans après le déluge, pour que Dieu jugeât convenable de séparer les familles. On prouverait au contraire qu'il était moins dans l'ordre de sa bienveillante Providence, de les laisser s'accroître au point où ils seraient parvenus dans l'espace de 230 ans, au risque de la corruption qui se serait introduite parmi eux, du trouble et des divisions qu'aurait infailliblement fait

(1) Tome 1. Diss. sur les deux premiers âges, p. 586 et 588.

naître la diversité des vues, le choc des intérêts, toutes les passions fermentant au sein d'une multitude livrée à elle-même ; et qu'il n'était pas dans l'ordre naturel qu'ils restassent rassemblés, si long-temps et en si grand nombre, sur le même point, sans songer à s'étendre, pour chercher, dans des contrées éloignées, les commodités de la vie et les moyens de satisfaire à leurs besoins. Le miracle de la confusion des langues n'aurait plus été nécessaire.

Mais il y avait un motif puissant, et qu'on découvre ailleurs, d'alonger le temps dont nous parlons. Rondet, car il faut dire son nom, qui fut toujours bien connu, quoiqu'il ne l'ait jamais écrit à la tête de ses ouvrages, Rondet s'est beaucoup occupé des histoires et des chronologies des anciens empires de l'Asie, qui eurent de si fréquens et de si importans rapports avec le Peuple Hébreu : vaste champ de bataille, où les savans ont perdu tant de veilles à élever et à détruire, les uns après les autres, une multitude de systèmes dont aucun n'a survécu à leurs disputes. Les recherches de Rondet, ou plutôt les discussions dans lesquelles il s'engage sur les recherches de ceux qui l'avaient précédé, occupent de longues pages dans son travail sur la Bible.

Fatigué des difficultés qu'on trouvait à concilier Hérodote et Ctésias sur la durée de la monarchie Assyrienne, Fréret s'était définitivement

arrêté au calcul, mieux fondé sans doute à son avis, d'un Historien romain cité par Velleius Paterculus. Appuyé de cette imposante autorité, il fixait les commencemens de la monarchie sous Ninus, à l'an 1968 avant notre ère; les 1360 ans de Ctésias, suivant l'époque d'où on les fait partir, mènent au même point. Rondet adopte cette date, qui le rapprochait de Nemrod, dont l'Ecriture parle à l'occasion des villes de Babylone et de Ninive. Il fait donc de Nemrod, petit-fils de Cham, le véritable fondateur non-seulement de la monarchie des Assyriens, mais de celle des Babyloniens; et il trouve que ce robuste chasseur en fut le premier roi vers l'an 2138 avant l'ère chrétienne, environ 40 ans après la naissance de Phaleg. Il restait une difficulté: comment admettre deux grands empires, ou un empire formé des deux, 140 ans après le déluge et 40 ans après la dispersion des hommes? Ce n'était pas trop demander que 230 années de plus. (1) Voilà le secret de sa chronologie réformée, que des réviseurs judicieux ne devaient pas laisser subsister dans les dernières éditions.

Les mêmes limites renfermeront la chronologie Égyptienne. Rondet compte pour rien les dynasties, et n'en parle même pas. Mais il trouve dans un Auteur Grec du douzième siècle, dont la chronologie commence, selon l'usage, à la

(1) Abrégé de l'Hist. prof. t. 12. p. 424.

création, et finit au temps où il vivait, que la monarchie des Egyptiens a duré 1663 ans jusqu'à Cambyse ; et cette autorité lui suffit. Les 1663 ans avant Cambyse, joints aux 525 de Cambyse avant l'ère chrétienne, font remonter la fondation de la monarchie à l'an 2,189 avant notre ère ; et par conséquent 319 après le déluge, en supposant les 230 ans d'Arphaxad et de Caïnan : nouvelle preuve pour lui de la nécessité d'ajouter ces années au calcul du Texte Hébreu.

Rondet n'a pas réfléchi que Constantin Manassès n'avait pas déterminé la durée de l'empire des Pharaons, d'après des documens historiques dont il aurait apprécié la valeur, mais uniquement d'après la limite que fixait l'Histoire Sainte à la chronologie des plus anciens peuples, comme l'avait fait George le Syncelle long-temps avant lui, comme tout autre aujourd'hui, et Rondet lui-même, pouvait le faire. Il n'a pas non plus observé que Manassès, qui suivait la chronologie des Septante, aurait pu remonter six siècles plus haut, et se trouver encore de trois siècles au-dessous du déluge. Pourquoi s'en est-il tenu si loin ? On ne peut en assigner qu'une raison : il jugeait impossible d'admettre l'existence d'un royaume, tel qu'il se représentait le royaume d'Egypte, à une époque trop rapprochée de la renaissance du genre humain ; ni des rois qui n'ont que la vie ordinaire des hommes, au temps où les hommes vivaient

communément, les premiers, 4 à 500 ans, et les derniers 100 et 200 ans. Rondet ne pouvait donc pas le citer en faveur de sa chronologie amplifiée; et si le témoignage de cet Auteur était de quelque poids, on aurait autant de droit de le tourner contre elle, que de l'opposer à celle de l'Hébreu.

Au reste, Constantin Manassès était probablement le seul des chronographes Grecs, qui eût raccourci à ce point la durée du royaume d'Egypte; il est le seul du moins de ceux qui nous restent. N'est-ce pas ce qui lui vaut la préférence? Le Syncelle est plus ancien, plus connu, et montre plus d'étude et d'instruction sur la matière : mais il profite plus largement de la liberté que lui laisse la Version des Septante; et son premier roi d'Egypte est placé bien au-dessus non-seulement du Nemrod de l'Hébreu, mais de celui de Rondet. C'est ainsi qu'on fait de la chronologie pour ces temps qui ne sont plus du domaine de l'Histoire : parmi les témoignages, très-différens entre eux et souvent opposés, que présentent les anciens Auteurs, chacun choisit à son gré celui qui s'accorde le mieux avec ses propres idées; et sur ce fondement ou avec cet appui, dont on ne songe pas à établir la solidité, on bâtit ou l'on étaie le système qu'on s'est formé. On pose en fait, on cite en preuve, une date, un calcul, une évaluation quelconque de temps, qui auraient eux-

mêmes besoin d'être prouvés. Rondet a eu de grands exemples devant lui.

Il était nécessaire de fixer les idées sur les deux systèmes de chronologie sacrée, si considérablement éloignés l'un de l'autre. Nous pensons que celui de l'Hébreu est le plus certainement vrai, et par conséquent le plus sûr. Mais la question ne peut concerner que la première moitié des dynasties de Manethon, et c'est par les dernières de toutes que nous en commencerons l'examen, sous le rapport de la Chronologie et de l'Histoire.

Les dynasties de Manethon, au nombre de trente-deux, finissent à Darius Codoman, dernier roi de Perse. Le terme en est donc marqué chronologiquement par la mort d'Alexandre, ou la première année du règne de Ptolémée, fils de Lagus, et ces époques sont certaines dans l'Histoire.

Il en est de même de celle que l'on donne à la guerre de Cambyse en Egypte. Que la conquête de ce pays par les Perses appartienne à Cyrus ou à Cambyse ; que l'expédition de celui-ci n'ait eu pour objet que de punir les Egyptiens révoltés ; qu'en l'admettant pour le fond, on rejette le burlesque récit d'Hérodote ; qu'on doute même que Cambyse ait jamais porté la guerre en Egypte : n'importe, le fait est reçu dans l'Histoire, et sa date y est déterminée. Cette date est la cinquième année du règne de

Cambyse, et la cinquième année du règne de ce prince est décidément la 525ᵉ avant l'ère chrétienne.

C'est de là que nous partirons pour notre examen chronologique des dynasties; commençant ainsi par la XXVIᵉ, qui finit au fils d'Amasis, vaincu et tué par Cambyse. Toutes nos dates aboutiront à ce point; en y ajoutant 525 ans, on connaîtra, quand on en aura besoin, la distance de chacune par rapport à l'ère chrétienne.

Article Premier.

L'histoire d'Amasis telle que la donnent Manethon et les Auteurs Grecs, formée tout entière de traits divers de celle de Nabuchodonosor.

Amasis, Amosis dans Manethon. L'*Histoire véritable des temps fabuleux* a fait connaître ce qu'était le long et brillant règne que Manethon et Hérodote donnent à Amasis. Parmi les emprunts faits aux Livres Hébreux, celui-ci est un des plus remarquables par le nombre et la singularité des rapprochemens, plus frappans les uns que les autres. Il en résulte que l'histoire du successeur d'Apriès ne se compose que de traits tirés de celle du roi de Babylone, Nabuchodonosor, le véritable vainqueur d'Apriès, le véritable conquérant de l'Egypte; que son règne n'est que celui du grand Nabuchodonosor et de

ses successeurs en Egypte après la conquête ; que ce règne n'a été introduit dans les récits des Egyptiens, et ne s'y prolonge si long-temps, que pour remplir l'intervalle entre la fin du dernier roi national qu'ait eu l'Egypte, et l'occupation de ce pays par les Perses. Ce n'est pas qu'au temps de la décadence de l'empire Babylonien, il n'ait pu y avoir en Egypte, comme il y en eut sous la domination des Perses, quelques chefs plus hardis ou plus accrédités, qui, profitant des circonstances, aient secoué le joug et pris le titre de rois : mais les monumens en donnassent-ils la preuve ainsi qu'on l'annonce, nommassent-ils même le roi Amasis, la durée et les actions de son règne n'en seraient pas plus sûres.

Quoique Apriès ait véritablement régné, son histoire, dans les Auteurs profanes, n'est pas d'un autre genre que celle qu'ils nous donnent de son successeur. Leur Apriès, ou Vaphris, est l'Ephrée des Livres saints : la guerre qu'il soutient contre Amasis révolté, sa défaite, sa mort, les traits les plus bizarres de la narration d'Hérodote, n'offrent qu'un travestissement continu de traits divers du récit de l'Ecriture, sur l'irruption des Chaldéens en Egypte, la victoire de Nabuchodonosor sur Ephrée, la mort de ce prince, la dévastation entière du pays, et le renversement final de la monarchie des Pharaons.

Les deux travestissemens dont nous venons de parler terminent les recherches de Guérin du

Rocher. Dans un ouvrage destiné à faire suite au sien, nous avons été obligé de revenir sur la chute d'Apriès, vaincu par Nabuchodonosor, parce qu'elle se trouve inséparablement liée à la chute de Psamménite vaincu par Cambyse ; laquelle n'est au fond, chez les Historiens, qu'une répétition de la première, portant le même caractère et provenant de la même source. Par-là, nous avons eu occasion de développer davantage ce que les Livres saints nous apprennent de la conquête de l'Egypte par les Chaldéens, de son étendue et de ses suites : point important que l'on s'efforce en vain d'atténuer, ou sur lequel on passe trop légèrement, par la difficulté sans doute, disons mieux, l'impossibilité de le concilier avec les récits des Auteurs profanes.

L'ouvrage contiendra l'examen détaillé du IIIe Livre entier d'Hérodote, et du IVe jusques et compris le siége de Babylone ; c'est-à-dire, les règnes de Cambyse et du faux Smerdis, et la première partie de celui de Darius, fils d'Hystaspe. S'il nous est donné de pouvoir en achever la révision, trop souvent interrompue, nous ne craindrons pas, nous nous ferons plutôt un devoir de le publier en ce moment même, si peu favorable en apparence, où l'ancienne Égypte occupe toutes les pensées, où ses monumens, cessant d'être muets, réveillent toutes les espérances, où l'on semble ne chercher dans les

découvertes déjà faites, et n'attendre de celles dont on se flatte, que la confirmation de sa fabuleuse histoire. (1)

Article II.

Apriès, ou Ephrée, dans l'Ecriture. — Vaincu par Nabuchodonosor. — Fin de la Monarchie Egyptienne.

Éphrée, Apriès. Nous trouvons ici le premier des synchronismes que nous cherchons. Le Pharaon Ephrée de l'Ecriture est, sans aucun doute, le Vaphris de Manethon et l'Apriès des Grecs: si donc l'époque de l'irruption de Nabuchodonosor en Egypte et de la fin du règne d'Éphrée est connue, l'époque où finit le règne d'Apriès, et avec lui la monarchie Egyptienne, sera par-là même déterminée d'une manière certaine. Nous ne touchons que sommairement la preuve.

Ezéchiel annonce à plusieurs reprises la ruine de l'Egypte, et ses Prophéties sont soigneusement datées de l'année où Jéchonias, roi de Juda, fut conduit prisonnier à Babylone, ce qui eut lieu l'an 599 avant l'ère chrétienne. La captivité de ce prince fut aussi celle du Prophète, comme il le dit lui-même en marquant

(1) Cet Ouvrage vient enfin d'être publié. Il a pour titre : *L'Histoire des derniers Pharaons et des premiers Rois de Perse, selon Hérodote, tirée des Livres Prophétiques et du Livre d'Esther.* 2 *gros vol. in-8. Avignon, chez Seguin aîné.* (Note de l'Editeur.)

l'année où il eut les visions relatives à la réédification de la Ville et du Temple (1) : cette circonstance put être un des motifs qui lui firent choisir, pour la date de ses Prophéties, l'époque de la captivité de Jéchonias, si remarquable d'ailleurs par les vues de Dieu sur ce prince.

Trois des Prophéties d'Ezéchiel contre l'Egypte, datées de la dixième, de la onzième et de la douzième année, n'annoncent encore que des événemens éloignés ; mais une quatrième, datée de la vingt-septième année, est plus précise et plus pressante. Nabuchodonosor, roi de Babylone, y est expressément nommé ; c'est le Seigneur qui l'amènera sur la terre d'Egypte, et l'Egypte sera la récompense du service que l'armée de Nabuchodonosor vient de lui rendre au long et pénible siége de Tyr (2) : tout annonce l'exécution prochaine des menaces faites depuis long-temps. La vingt-septième année après la translation de Jéchonias était la cinq cent soixante-douzième avant l'ère chrétienne. L'invasion de l'Egypte put donc avoir lieu dès la fin de cette année, puisque la Prophétie était du premier jour de son premier mois, et la guerre aurait continué dans la suivante, cinq cent soixante-onzième, qui serait l'époque de la ca-

(1) « *In vicesimo quinto anno emigrationis nostræ.* » Ezech. XL. 1.

(2) « *In vicesimo et septimo anno, in primo, in una mensis,* » *factum est verbum Domini ad me.* » Ezech. XXIX. 17.

tastrophe d'Ephrée et de son peuple. On ne peut en effet mettre cet événement plus tard : le commencement et la durée du règne de Nabuchodonosor, bien marqués dans l'Ecriture, en fixent le terme à l'an 562, neuf ans seulement après son retour dans ses états. C'est assez, mais ce n'est pas trop, pour tout ce que Daniel rapporte de ce prince : le songe qu'il eut alors, les douze mois que le Seigneur lui accorde pour rentrer en lui-même et profiter des avis du Prophète, les sept années du châtiment qui punit son orgueil ; son repentir et le témoignage qu'il en donne par l'édit adressé à tous les peuples de son empire. (1)

Le règne d'Apriès finit donc en l'année 571 A. C., quarante-six ans avant l'entrée de Cambyse en Egypte, et six ans plus tard que Manethon ne le suppose. Nous devons expliquer d'où vient cette différence.

L'Ecriture nous instruit d'un fait important de l'Histoire d'Egypte, qu'ont ignoré les Ecrivains profanes, qu'ont dû surtout ignorer les Grecs, qui n'étudiaient l'histoire de ce pays que dans les fables forgées par les prêtres Egyptiens, postérieurement aux désastres de leur nation. Elle nous apprend que Nabuchodonosor, après sa victoire, traita l'Egypte comme il avait traité la Judée et les autres contrées voisines, tant de la Syrie que de l'Arabie. Il en tira

(1) Daniel, IV. 25 et suiv.

les habitans pour les transférer dans ses états : c'est-à-dire, qu'il enleva, ainsi qu'il l'avait fait à Jérusalem, les principaux de la nation ; les grands, les prêtres, les artisans, tous ceux qui pouvaient lui donner quelque inquiétude en Egypte, ou lui être de quelque utilité à Babylone et dans ses anciennes provinces.

La captivité de l'Egypte devait durer 40 ans : commencée en 571 A.C., elle dut finir en 531, l'année qui précéda la mort de Cyrus, arrivée en 530. Ce fut le dernier acte, en ce genre, de la sagesse et de la bienveillance de ce prince, qui déjà, cinq ans auparavant, avait délivré de même et renvoyé chacun dans leur patrie, les Juifs et les autres captifs des pays voisins de la Judée. Mais, si le retour des Egyptiens eut lieu du vivant de Cyrus, ce prince était donc dès lors maître de l'Egypte, c'était donc lui qui en avait fait la conquête : et ainsi se trouve confirmé, par un témoignage qui ne permet aucun doute, le récit de Xénophon, si vraisemblable en lui-même, et que n'aurait jamais dû balancer celui d'Hérodote. L'Egypte fut comprise, comme le dit expressément Xénophon, dans les conquêtes de Cyrus après la prise de Babylone ; dans cette grande expédition, dont l'Historien parle avec emphase, pendant laquelle il parcourut et soumit toutes les provinces au midi de l'Euphrate, qui avaient fait partie de l'empire des Chaldéens.

Les auteurs des contes Egyptiens n'avaient eu garde d'y consigner une circonstance si fâcheuse pour l'honneur de la nation; ils remplissaient donc cet intervalle par quarante années du règne d'Amasis, auxquelles ils en ajoutaient quatre autres, pour atteindre le règne des Perses. Par-là disparaissait de leur Histoire toute idée d'un temps de captivité; car il était bien constant que les Perses ne leur avaient rien fait éprouver de pareil. Cependant le souvenir des désastres de la nation subsistait : l'Egypte entière présentait d'ineffaçables traits de la dévastation qu'elle avait subie; et il n'était pas possible d'attribuer à Cyrus, trop connu des Perses et des Grecs, ces barbares exécutions. Voilà pourquoi les conteurs n'ont point parlé de ce prince, et ont mis tout, la conquête et ses succès, sur le compte de son successeur; en affaiblissant néanmoins plusieurs traits et en ajoutant d'autres, sans que le tableau cessât d'être parfaitement reconnaissable, soit dans les traits qui lui étaient propres, soit même par ceux qui n'étaient qu'accessoires, mais qu'ils tiraient du même fond.

(1) Ezéchiel, XXIX. 11, 12 et 13.

Article III.

Néchos, ou Néchao dans l'Ecriture — L'époque de son expédition en Assyrie, marquée par la mort de Josias roi de Juda. — Son armée battue sur les bords de l'Euphrate.

Néchao, le Nécos des Grecs. La guerre de Nabuchodonosor contre Ephrée fut la vengeance de celle qu'un autre roi d'Egypte avait faite à ce prince et à Nabopolassar, son père. Néchao était venu les chercher jusque sur les bords de l'Euphrate; il s'était rendu maître de Carcamis, ville ou province de la Mésopotamie, qu'on ne connaît que par l'Écriture, et son armée l'avait occupée pendant trois ans, lorsqu'elle fut complétement battue, poursuivie et obligée de rentrer en Egypte, d'où Néchao ne put ou n'osa plus sortir. De l'expédition de ce Pharaon, les Grecs n'ont connu que sa victoire sur le roi de Juda, qui voulut s'opposer à son passage, et la prise de Jérusalem, dont il s'empara; parce que les Egyptiens n'avaient admis dans leur histoire que cette circonstance glorieuse pour eux, la seule d'ailleurs qu'ils trouvaient dans les Livres historiques des Juifs.

Ils ont connu cependant, comme tant d'autres Prophéties de Jérémie relatives à l'Egypte, celle où la marche de Néchao et de son armée est représentée sous l'image d'un fleuve qui enfle

ses eaux, déborde ses rives, et semble aller tout envahir ; où ensuite la déroute de cette armée, sa fuite précipitée, la terreur qui s'empare des plus braves, le carnage qu'en fait l'ennemi, sont si vivement décrits. (1) Rien d'incertain dans le Texte du Prophète : le lieu du combat est indiqué, l'armée vaincue est celle du roi d'Egypte, et ce roi est nommé. Croirait-on ce qu'est devenu ce récit prophétique entre les mains des Traducteurs Egyptiens? l'histoire du prétendu Canal de jonction du Nil à la Mer Rouge, que Néchao entreprend le premier, pousse avec ardeur, et abandonne bientôt, après y avoir perdu cent vingt mille hommes. (2)

La date de l'expédition de Néchao est fixée par la mort de Josias, roi de Juda, vaincu et tué à la bataille de Mageddo, l'an 610 avant l'ère chrétienne, et par conséquent 75 ans avant l'époque de Cambyse, 29 ans avant la chute d'Apriès. Il y a deux rois du nom de Néchao dans la xxvi[e] dynastie. Le premier commença son règne 85 ans avant la mort d'Apriès ; et comme il n'en régna que huit, ce n'est pas lui qui fit la guerre au roi de Babylone. L'avénement du second au trône ne précède, toujours suivant les calculs de la dynastie, la mort

(1) Jérémie, XLVI.

(2) Voyez *L'Histoire des derniers Pharaons, etc.* t. 2. p. 124 et suiv.

d'Apriès que de 31 ans, et il en régna six. Sa victoire sur Josias put donc avoir lieu dans la deuxième année de son règne, et la défaite de son armée dans la cinquième.

Article IV.

Tharaca, roi d'Éthiopie et d'Égypte. — L'époque de son règne marquée par l'expédition de Sennachérib en Judée, la 14e année d'Ezéchias. — Désastre de l'armée d'Assyrie, au moment où Sennachérib se disposait à marcher contre Tharaca.

On lit, au 4e Livre des Rois, et dans Isaïe (1), que le roi d'Assyrie, Sennachérib, déjà proche de Jérusalem et menaçant Ezéchias, roi de Juda, reçut la nouvelle que Tharaca, roi d'Éthiopie, s'avançait pour le combattre; et l'on voit, au Chapitre précédent du Livre des Rois, que ce roi d'Ethiopie était un Pharaon, roi d'Egypte. Tharaca était donc en même temps roi d'Égypte et d'Éthiopie; il est incontestablement le Pharaon de ce nom dans la xxve dynastie, la dernière des Éthiopiens et dont il fut le dernier roi.

Ceux qui ont voulu mettre Sennachérib aux prises avec le roi Sethon d'Hérodote, ou lui faire

(1) 4. Reg. xix. 9. Is. xxxvii. 21.

conquérir et ravager l'Egypte pendant trois ans, avant ses dernières menaces contre Jérusalem, et le désastre de son armée (1), ont étrangement embrouillé ce trait de l'Histoire Sainte, très-simple et très-clair dans le Livre des Rois, dans les Paralipomènes et dans Isaïe. Sennachérib marchant sur Jérusalem, arrive à Lachis, et de là envoie des députés à Ezéchias, pour le sommer de se rendre. A leur retour, Sennachérib s'était avancé jusqu'à Lobna, où il reçoit leur réponse, et apprend en même temps que Tharaca s'approche. Il écrit alors des lettres pleines de menaces contre le roi de Juda et de blasphèmes contre le Dieu des Juifs, se dispose à aller au-devant de son nouvel ennemi, et dans la nuit même perd son armée, frappée par l'ange du Seigneur. C'est dans le cours même de cette expédition de Sennachérib, qu'on veut placer celle d'un roi d'Assyrie en Egypte et en Éthiopie, prédite au Chapitre xxe d'Isaïe ; l'opinion n'est pas soutenable.

Isaïe annonce que le roi d'Assyrie fondra sur l'Egypte, portera le ravage dans ce pays et dans toute l'Éthiopie, et en sortira emmenant avec lui une multitude de captifs, tant Éthiopiens qu'Égyptiens. Il est clair d'abord, que ces événemens sont étrangers au récit de l'Historien sacré, sur la marche de Tharaca, qui vient au-

(1) Rondet : Sainte Bible, Dissert. sur le chap. 18. d'Is. xiii. p. 291.

devant de Sennachérib, et sur le désastre de de l'armée Assyrienne, qui eut lieu au moment où Sennachérib allait marcher à la rencontre de Tharaca; les deux ennemis n'eurent pas même le temps de se joindre. On suppose donc que Sennachérib avait paru en Syrie trois ans auparavant, et que, sans s'arrêter alors à Jérusalem et se portant directement sur l'Egypte, le but principal de son expédition, il n'était revenu en Judée qu'après avoir terminé cette guerre. Mais, dans cette supposition, verrait-on le même roi que Sennachérib venait de combattre et de vaincre, et dont il avait ruiné le pays, reparaître tout-à-coup à la tête d'une puissante armée pour l'attaquer dans sa retraite? On ne sait pourquoi Rondet s'est attaché à défendre un système si mal combiné.

Au reste, le Prophète nous donne le nom du roi d'Assyrie, premier dévastateur de l'Egypte, qu'il appelle Sargon : il ne le confondait donc point avec l'ennemi d'Ezéchias, auquel il donne constamment le nom de Sennachérib. Sargon est le même qu'Assaradon, fils et successeur de Sennachérib; les meilleurs Interprètes en conviennent. Isaïe nous représente ce prince assiégeant et prenant la ville d'Azot dans la Palestine, prélude sans doute de la guerre qu'il porta en Egypte, puisque c'est en cette année-là même que le Prophète l'annonce.

Nous ne parlerons du pieux Séthon, vain-

queur de Sanacharib, roi des Arabes et des Assyriens, et de l'armée de rats que Vulcain envoie à son secours, que pour faire remarquer un exemple frappant et généralement avoué, de la manière dont les Egyptiens s'emparaient, pour les tourner à leur avantage, des faits de l'Histoire Sainte où il était question d'eux, d'un Pharaon, du pays de Mezraim.

L'année où Sennachérib menaça Jérusalem, et qui fut aussi celle de son désastre, renferme donc toute la durée de son expédition, depuis son entrée dans la Judée et le siége des places fortes qui couvraient la capitale. Mais à quelque époque antérieure qu'on le fasse entrer en campagne, et quelque part qu'on lui fasse porter ses armes, cette année, et par conséquent celle de la marche de Tharaça n'en auraient pas moins une date certaine dans la quatorzième année du règne d'Ezéchias, qui répond à la 713e avant l'ère chrétienne. Tharaca, régnait donc 188 ans avant Cambyse, et 103 ans avant la guerre de Néchao II contre Josias, roi de Juda, et ensuite contre les Assyriens. Or, de Tharaca à Néchao II, le calcul des dynasties ne donne que 93 ans; c'est dix ans à y ajouter pour remplir l'intervalle entre les deux époques.

On a vu, d'après le témoignage des Historiens sacrés, que Tharaca appartenait à cette race de rois Ethiopiens, qui avaient conquis l'Egypte et régnaient sur l'une et sur l'autre

contrée. Il fut probablement le dernier de ces rois ; circonstance qui fixerait l'époque de la guerre d'Assaraddon au sein des deux royaumes, et des trois années de désolation des deux peuples. Dans Manethon, la dynastie suivante, la xxvi[e], ne compte que des rois Saïtes, au nombre de neuf. L'Ecriture ne donne à ses rois, Néchao et Ephrée, que les titres de Pharaons et de rois d'Egypte, et il est bien certain qu'Ephrée ne possédait plus l'Ethiopie. Ezéchiel nous fait connaître les limites de sa domination, en marquant celles où s'arrêteront les conquêtes et les ravages de Nabuchodonosor : « Je réduirai l'Egypte en servitude, et elle sera ravagée » depuis Migdolon (dans l'isthme) jusqu'à Syène » et jusqu'aux confins de l'Ethiopie. (1) »

ARTICLE V.

Sua, qui fait alliance avec Osée, roi d'Israël, est le Sabacos, ou le Sévéchus des dynasties, si toutefois ces deux Pharaons ne sont pas le même personnage.

Douze ans avant Tharaca, le roi d'Egypte, Sua, dans notre Version Latine, et dans l'Hébreu S.U.A., prononcé *So* ou *Soa* (2), fait alliance avec Osée, roi d'Israël, qui, comptant

(1) Ezéchiel, xxix et xxx. 6.

(2) סוא.

sur son secours, et refusant le tribut imposé par le roi d'Assyrie, attira sur lui et sur son peuple cette guerre fatale, dont le résultat fut la prise de Samarie, après trois ans de siége, dans la neuvième et dernière année de son règne, et la ruine du royaume d'Israël. Sua régnait donc en Egypte dès la sixième année d'Osée, la 725e avant l'ère chrétienne, et par conséquent la douzième avant l'expédition de Tharaca. Deux rois précèdent Tharaca dans la xxve dynastie, Sabacus et Sévéchus, qui règnent chacun douze ans. La plupart des Interprètes prennent le premier, le Sabacon d'Hérodote, pour le Sua de l'Ecriture, ce qui n'est pas sans difficulté dans la chronologie de Manethon. Si l'on met l'expédition de Tharaca à la première année de son règne, la douzième année précédente serait la dernière de Sabacus ou la première de Sévéchus; mais si l'expédition avait eu lieu dans quelque autre des douze premières années de Tharaca, supposition historiquement plus probable, Sua serait nécessairement Sévéchus. Au reste, on peut croire que ces deux Pharaons, qui règnent chacun le même nombre d'années, et dont les noms n'offrent que deux variantes du même nom Hébreu, ne sont en effet qu'un seul et même prince qui aura régné, si l'on veut, vingt-quatre ans.

Article VI.

Sésac, ou Sésonchis, au temps de Roboam, fils de Salomon. — Zara lui succède sous le nom d'Osoroth, suivant Manethon, ou plutôt d'Osorchon, suivant les monumens; son armée détruite en la 15e année du règne d'Asa, fils de Roboam.

En remontant toujours, mais à une grande distance de Sua et de Tharaca, nous trouvons un Sésac, roi d'Egypte, qui, sous le règne de Roboam, fils de Salomon, entre dans la Judée, se présente devant Jérusalem, et se retire, emportant tous les trésors du Temple et du palais du roi; et trente ans après, un Zara, roi d'Ethiopie, faisant une nouvelle irruption sur les terres de Juda, mais défait en bataille rangée par le pieux roi Asa, et obligé de fuir.

Il est visible d'abord que nous avons ici deux souverains du même état ou des mêmes peuples, et que l'Egyptien régnait sur l'Ethiopie comme l'Ethiopien sur l'Egypte. L'Ecriture ne laisse aucun doute à cet égard : on y voit que le roi d'Egypte avait des Ethiopiens dans son armée, et le roi d'Ethiopie des Egyptiens dans la sienne. Celui-ci n'avait pu venir dans la Judée qu'en traversant l'Egypte; poursuivi jusqu'à Gérare, qui était sur la route, il cherchait

évidemment à y rentrer, et s'y réfugiait comme dans ses propres états. Nous remarquerons à ce sujet combien s'égarent les Interprètes qui placent des Ethiopiens ou Cushites, dans le désert de l'Isthme, dans la basse Egypte, sur les bords de la Mer Rouge, en Arabie, partout où ils croient en avoir besoin pour leurs explications du Texte sacré. Ussérius met les Cushites de Zara dans l'Arabie Pétrée, et c'est de là qu'il fait sortir une armée d'un million d'hommes. Calmet a senti la difficulté, et croit la lever en observant que le roi des Cushites avait les Libyens pour auxiliaires ; il rappelle au surplus, « ce qu'il a déjà remarqué plusieurs fois, » que rien n'est plus équivoque dans l'Ecriture » que le nom d'Ethiopie. » Quelle incertitude on jette par-là dans les récits des Historiens sacrés et sur le sens des Prophéties ? D'autres Interprètes l'ont reconnu : ils ont pensé, avec raison, que le pays de Cush était dans l'Ecriture un lieu déterminé, et que désignant dans les endroits les plus marquans l'Ethiopie proprement dite, les Cushites n'étaient jamais que les Ethiopiens..

Sésac, roi d'Égypte, est le Sésonchis de la XXIIe dynastie. M. Champollion nous en a fait connaître le nom Egyptien, le même exactement que le nom Hébreu, avec une seule lettre de plus dans la terminaison, et écrits l'un et

l'autre sans voyelles : $S^{n}.S^{n}.Q.$, Sésac ; $S^{n}.S^{n}.N.K.$ Sesonk ou Sesonck. (1)

Zara, ou Zaré comme l'écrivent les Septante, est moins reconnaissable dans l'Osoroth de Manethon, le seul prince cependant de cette dynastie qui puisse le représenter ; les trois suivans n'étant pas nommés, et les autres portant des noms tout différens. Mais des inscriptions du palais de Carnac, interprétées par M. Champollion, corrigent Manethon ou son texte. Elles nous donnent le véritable nom Egyptien du successeur de Sesonchis, Osorchon (2), qui répond parfaitement à l'Hébreu $Z.R.C^{h}.$, prononcé Zarach ou Zoroch, suivant les voyelles qu'on y joignait. (3) La lecture de ce nom est confirmée par un écrit funéraire, sur lequel nous nous arrêterons un moment, parce qu'il donnera lieu à quelques observations qui ne sont pas à négliger.

Dans ce papyrus, le défunt est un Osorchon, prêtre d'Ammon, fils d'un Sesonch, qui en est le Grand-prêtre, et qui lui-même est fils d'un roi Osorchon. « Il s'agit évidemment ici, dit » M. Champollion, d'un arrière-petit-fils du » Pharaon Sheshonk, chef de la XXII[e] dynas» tie. (4) » S'il n'y avait dans les dynasties d'au-

(1) ששק, ששנך.

(2) Deuxième Lettre, p. 122.

(3) זרח.

(4) Deuxième Lettre, p. 123.

tre roi du nom d'Osorchon, ce serait de lui indubitablement qu'il s'agirait dans le papyrus; mais Manethon en compte deux autres : l'un dans la dynastie précédente, dont il est le cinquième roi; l'autre dans la dynastie suivante, dont il est le deuxième. Il y a donc à choisir entre ces trois Osorchon; et peut-être celui auquel seul on s'attache, est-il le dernier auquel on doive penser. Ceux qui, pour honorer la mémoire du défunt, remontaient au roi son aïeul, auraient-ils oublié son illustre bisaïeul? N'était-il pas plus glorieux de descendre du Pharaon qui rentra triomphant dans ses états chargé des dépouilles de l'ennemi, que de celui qui, après une honteuse défaite, n'y ramena que les débris d'une immense armée presque entièrement détruite? On peut donc croire que, si le roi Sesonchis n'est pas rappelé dans le papyrus, c'est que le roi Osorchon, auquel la généalogie s'arrête, n'était pas son fils.

Quoi qu'il en soit, nous avons ici, rois ou prêtres, deux Sesonchis et quatre Osorchon qui se suivent, et présentent manifestement une même famille, dans laquelle se perpétuent les mêmes noms. Or, de là naissent deux questions : Pourquoi une même race royale se trouve-t-elle partagée en trois dynasties? Comment arrive-t-il que de ces dynasties formées de la même famille, deux appartiennent à Tanis, tandis que la troisième, placée entre elles,

appartient à Bubaste ? On se presse trop quelquefois d'établir des règles générales sur des observations particulières : on ne voit pas même que la manière dont Manethon dispose les trois dynasties, puisse entrer dans aucun des plans réguliers qu'on lui attribue communément.

L'irruption de Sésac en Judée eut lieu la cinquième année du règne de Roboam, fils de Salomon, la 971e avant l'ère chrétienne : celle de Zara est de la quinzième année du règne d'Asa, fils de Roboam, la 941e. Ce n'est que trente ans d'intervalle entre les deux époques ; et la durée des deux règnes, suivant Manethon, (vingt-un ans pour celui de Sesonchis, quinze pour celui d'Osorchon, trente-six ans en tout,) suffirait aux deux expéditions. Une autre circonstance, mentionnée dans l'Histoire Sainte, demanderait peut-être quelques années de plus. En reculant même l'expédition de Zarah à la deuxième année de son règne, celui de Sésac n'aurait commencé qu'en 977, deux ans avant la mort de Salomon : Jéroboam, se réfugiant en Egypte pour éviter la colère de ce prince, n'aurait donc pu y trouver Sésac sur le trône, qu'en supposant qu'il eût quitté la Judée dans la dernière ou l'avant-dernière année de Salomon. Or divers incidens du récit de l'Historien sacré prouveraient que sa fuite dut avoir lieu plus

tôt. Ussérius fait régner Sésac dès l'an 978 (1) : ce ne serait qu'un an de plus, et dans l'hypothèse dont nous parlons ce ne serait pas encore assez ; mais, quelques années de plus ou de moins d'un règne ne sont rien au milieu de l'incertitude générale de la durée des règnes dans les dynasties de Manethon.

M. Champollion fait ici quelques réflexions sur le partage du royaume des Hébreux, qui eut lieu à l'époque de l'invasion de Sésac, et sur la part que put avoir le roi d'Egypte à cet événement. Quoique ce soit là une excursion dans le domaine de l'Histoire, nous croyons pouvoir abandonner un moment la Chronologie, pour y suivre l'Auteur. Sesonchis lui paraît avoir influé puissamment sur les destinées politiques de la Judée : Jéroboam trouva auprès de ce prince non-seulement asile, mais faveur et protection; il lui avait donné sa fille en mariage; et par la terreur de ses armes, il décida le démembrement des états de David, et la création du royaume d'Israël, dont Jéroboam resta possesseur. Consultons l'Histoire sacrée.

Sésac entre dans la Judée à la tête d'une armée formidable, s'empare des villes qu'il trouve sur son passage, arrive devant Jérusalem, y entre ou n'y entre pas, car le Texte n'est pas exprès sur ce point; mais obtient de Roboam

(1) 3. Reg. XI. 40.

effrayé, que tous les trésors du Temple et du palais du roi lui soient livrés, et quand il les a dans les mains, il se retire, et retourne dans son pays sans rien garder de ses conquêtes. Que voit-on là? Le dessein de piller un Temple dont on connaissait les richesses, un palais où l'on savait qu'étaient accumulés tous les objets du luxe le plus recherché : une simple incursion, à laquelle on ne doit pas supposer d'autres vues, puisqu'elle n'eut pas d'autre effet.

On ne sait où M. Champollion a pris que Jéroboam, encore simple particulier, fugitif de sa patrie, sans moyens apparens d'y rentrer et de s'y soutenir, obtint en mariage la fille du Pharaon. L'Ecriture n'en dit certainement rien; l'Historien Josèphe, ni aucun autre que nous sachions, n'en parlent. Aurait-il confondu le serviteur de Salomon, avec Adad, prince Iduméen, dont il est question dans le même Chapitre (1), transporté encore enfant en Egypte, au temps de la dévastation de l'Idumée par l'armée de David, recueilli par le Pharaon régnant, élevé à sa cour, et épousant ensuite, non sa fille, mais la sœur de sa femme?

La scission des dix tribus fut consommée dès la première année de Roboam, lorsqu'au milieu de la nation assemblée à Sichem, les Enfans d'Israël lui déclarèrent qu'ils ne voulaient plus être l'héritage du fils d'Isaï, et

(1) 3 Reg. XI, 14.

qu'ils le laissaient prendre soin désormais de la Maison de David : « Et ce fut ainsi, ajoute » l'Historien sacré, qu'Israël se sépara de David, » comme il en est séparé aujourd'hui. (1) » Roboam, il est vrai, voulut d'abord combattre les tribus révoltées et leva une armée nombreuse. Mais le Seigneur lui ayant signifié par le Prophète Séméias, de ne point marcher contre Israël, et que tout était arrivé par son ordre, le prince obéit, les projets de guerre furent abandonnés, et les deux parties se maintinrent dans leurs positions respectives, ennemis sans doute et s'observant mutuellement, mais sans rupture ouverte pendant tout le règne de Roboam. Que firent donc dans cette révolution, et en quoi purent y contribuer, les armes de Sésac, qui ne survint que lorsqu'elle était consommée, et déjà depuis plusieurs années ? Ce n'est pas que le démembrement du royaume de Juda ne fût propre à l'encourager dans son entreprise; mais il n'accourut pas pour l'opérer ou le favoriser : il en profita seulement, et le motif qui l'amenait en devient plus sensible.

Ce grand événement dans l'Histoire du Peuple de Dieu eut des causes, et fut produit par des moyens, d'un autre ordre que ceux qui enfantent les événemens de ce genre dont est remplie l'Histoire des nations. C'est dans les

(1) 3. Reg. XII, 19.

Livres saints, et dans les vues de la Providence qu'ils nous découvrent, que l'on en doit chercher le principe secret, en étudier la marche et les longs résultats. Sésac eut une mission spéciale, étrangère à la séparation des dix tribus que Dieu donnait à des princes d'une autre race, en réservant la tribu de Juda à la race de David. Il fut envoyé pour punir l'abandon de la loi dont Roboam et son peuple s'étaient rendus coupables, et dans lequel ils persévéraient après même le coup qui les avait frappés. Le roi et les princes de Juda s'humilièrent devant le Seigneur, et leur châtiment fut borné à la honte d'un asservissement passager, et à la perte des richesses dont ils abusaient. Tout cela, pour l'observer en passant, contrarie un peu les efforts que l'on fait pour rehausser la gloire du vainqueur de la Judée.

Revenons au Sesonchis des dynasties. A quelque année de son règne que l'on rapporte son irruption sur les terres de Juda, l'époque de cette guerre demeure invariablement fixée par la cinquième année de Roboam, qui est la 971e avant l'ère chrétienne, 446 ans avant Cambyse, et 258 avant Tharaca. Mais les dynasties ne comptent, de Sesonchis à Tharaca, que 237 ans, vingt et un ans de moins : c'est donc vingt et un ans qu'il faut ajouter au calcul Egyptien pour cet intervalle de temps.

Comme la marche de nos discussions chrono-

logiques ne sera plus désormais la même, parce qu'elles ne seront plus fondées sur des synchronismes aussi précis, nous réunirons ici, dans un seul tableau, les résultats partiels de celles qui nous ont occupé jusqu'à présent, afin d'en former un résultat général, qui nous donne la différence totale entre la Chronologie des Livres saints, et la Chronologie des dynasties depuis Cambyse jusqu'à Sesonchis.

DYNASTIES.		HISTOIRE SACRÉE.	
Cambyse.			525 av. l'ère chrét.
De Cam. à Apriès	40 ans.	46 ans.	571
D'A. à Néchao II.	30.....	39	610
De N. à Tharaca	93.....	103	713
De T. à Sesonchis	237.....	258	971
	400	446	

On sera peut être surpris de trouver les dynasties aussi rapprochées de l'Histoire Sainte, pour l'ordre et pour les époques des faits correspondans : mais il ne sera pas difficile d'en découvrir la cause, si l'on veut remonter à la source où les Egyptiens ont puisé leur chronologie et leur histoire des temps dont il s'agit. Les Livres des Hébreux étaient bien connus en Egypte à cette époque : on en a la preuve dans le grand nombre de faits qu'ils en ont tirés pour se former des annales, et que l'on reconnaît

visiblement encore, au milieu des transformations qu'ils leur ont fait subir. Avec les faits qu'ils ont pu s'approprier, et qui réellement leur appartenaient, ils trouvaient des noms, dont ils avaient par-là même droit de s'emparer, ou qu'ils pouvaient reconnaître comme étant en effet ceux de quelques-uns de leurs anciens rois. Enfin, l'ordre dans lequel se présentaient ces faits et ces noms, et les intervalles de temps qui les séparaient, ne leur avaient point échappé : et voilà les bases de leur chronologie, comme de leur histoire, pour les quatre à cinq siècles que nous venons de parcourir ; les limites de cet espace de temps étaient déterminées, et quelques points fixes en partageaient la durée. Il ne s'agissait donc plus que de remplir, dans leur chronologie, les vides qu'y laissaient les synchronismes de l'Histoire Sainte ; et pour cela ils ont pu employer les matériaux qu'ils trouvaient chez eux et qu'ils avaient sous la main. Il restait sans doute alors beaucoup de monumens épars et de toute espèce, publics et privés, qui rappelaient au moins quelques rois de ces époques, puisqu'il en reste tant encore aujourd'hui : et c'est ainsi qu'a pu être remplie la liste des dynasties, depuis Sesonchis jusqu'au dernier des Pharaons. De là, l'exactitude pour la mesure des temps, dans cette portion de chronologie Egyptienne ; mais de là aussi les embarras que l'on trouve dans les détails de cette

chronologie, quand il s'agit de les mettre d'accord entre eux et avec les points fixes de celle des Hébreux.

ARTICLE VII.

Années des Juges et de Josué, déterminées par la combinaison des dates qu'offrent ces deux Livres sacrés. — Importance et autorité du Texte du 3e Livre des Rois (c. IV. v. 1.), qui fixe à 480 ans la distance totale de la Sortie d'Egypte à la Fondation du Temple, en la 4e année du règne de Salomon. — Calculs extravagans de Pezron sur lesquels on s'appuie.

Sesonchis est, dans l'ordre des temps, le premier roi d'Egypte que l'Ecriture distingue par son nom propre; et nous serons désormais privés de ce facile moyen de reconnaître, dans les dynasties, les Pharaons dont elle parle. Il nous restera le rapprochement des faits; mais l'on sent combien ce secours doit être borné, quand une des deux chronologies est presque entièrement dépouillée de sa partie historique.

Sous le règne de Salomon, on voit encore un roi d'Egypte, dont ce prince épouse la fille; et sous le règne de David, un autre Pharaon, qui donne asile à un prince Iduméen chassé de son pays par l'armée de David.

Mais depuis le règne de Saül, et pendant

toute la durée du gouvernement des Juges, l'Histoire sacrée garde un profond silence sur l'Egypte et ses rois : les deux peuples, comme d'un accord commun, se renferment chacun chez soi, sans liaison et sans guerre ; ils semblent ne pas se connaître, ou se fuir, et, par crainte ou par haine, éviter toute communication l'un avec l'autre. Cet état, qui est singulier entre des nations voisines, qui avaient eu pendant long-temps des rapports si intimes, se conçoit aisément, et devient même très-naturel, après la catastrophe du Pharaon persécuteur des Hébreux.

Il faut donc remonter jusqu'à Moïse et sa sortie de l'Egypte avec le Peuple Hébreu, pour trouver un point de contact entre l'Histoire de ce peuple et celle des Egyptiens. Mais ici se présente la difficulté que nous avons fait pressentir : les mémorables événemens de l'Exode, quoique également intéressans pour les deux nations, ne s'étaient pas conservés dans la mémoire des Egyptiens, ou n'y avaient laissé que des souvenirs confus, lorsqu'ils pensèrent à écrire ces annales tardives dont nous avons quelques restes : elles sont muettes à cet égard, et ne donnent aucun moyen de les rattacher à celles des Hébreux par la comparaison des faits. Il faut donc prendre une autre route, et elle est toute tracée : nous établirons d'abord la date de ces événemens d'après la chronologie de

l'Ecriture, qui est notre règle; nous verrons ensuite à quel point répond cette date dans la chronologie Egyptienne.

Les années de Roboam avant l'irruption de Sésac, celles de Salomon, de David, de Saül, sont exactement fixées, et leur durée est connue; il n'en est pas de même des années que comprend le gouvernement des Juges. Les anciens Chronologistes qui ont pris pour base unique de leurs calculs le Livre consacré à l'histoire de ces chefs momentanés des douze tribus, ont rencontré des difficultés qu'ils n'ont jamais pleinement vaincues : la preuve en est dans la diversité des systèmes qu'ils ont établis, en combinant, de différentes manières et chacun à son gré, les données que l'Ecrivain sacré leur offrait. Des Textes clairs et formels qu'ils avaient sous les yeux auraient prévenu l'embarras dans lequel ils se sont volontairement jetés, et leur auraient épargné des peines restées infructueuses. Mais ces Textes resserraient les temps ; et ils cherchaient au contraire à les étendre le plus qu'il leur était possible, dans l'intention de mettre la chronologie de l'Histoire sainte, au niveau de cette antiquité fabuleuse, que les Historiens profanes prêtent à plusieurs des anciens peuples, et particulièrement aux Egyptiens. On a senti enfin qu'il fallait sortir de cette route scabreuse et incertaine.

On lit au Livre des Juges (*c.* XI. *v.* 26.),

qu'il y avait trois cents ans que les Israélites habitaient les pays situés au-delà du Jourdain, quand ils furent attaqués et soumis par les Ammonites; et c'était sur la considération de cette longue et paisible jouissance, que Jephté combattait les injustes prétentions du roi d'Ammon (1). Jephté n'avait pas intérêt a diminuer le nombre des années; et s'il n'en comptait que trois cents, c'est qu'il n'y en avait pas davantage. Les trois cents ans de possession dont il s'agit ici, dataient de l'entrée des Hébreux dans la Terre promise; car les deux tribus de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé, furent les premières qui eurent une demeure fixe. La servitude, sous les Ammonites, est comptée pour la pénultième, et l'on ne peut mettre après elle que celle des Philistins, qui fut bien décidément la dernière. La période de temps qui finit à la judicature de Jephté, renfermait donc la plus grande et la plus embarrassante partie de la chronologie des Juges, et elle en détermine la juste étendue.

Un autre Texte du 3e Livre des Rois, aussi clair, aussi formel, et qui comprend, à quelques années près, sur lesquelles il n'y a pas de difficulté, tout l'espace de temps que nous avons à déterminer, semblerait avoir été destiné à prévenir ou à lever toutes les incertitudes

(1) Judic. XI. 2.

qui pouvaient naître, soit sur la durée des époques marquées au Livre de Josué, soit sur les successions de servitude et de paix décrites au Livre des Juges. En effet, quand on le prend pour base générale de cette partie de la Chronologie sainte, on voit bientôt s'aplanir les difficultés, en apparence inextricables, qu'elle présentait. A l'aide d'une critique sage, et d'après quelques passages mieux entendus de Josué et des Juges, la suite des faits et les nombres d'années assignés à chacun viennent se ranger d'eux-mêmes et sans violence dans les limites qu'il leur fixe; et l'on est étonné de trouver plus claire et plus juste dans un espace plus resserré, une période de temps qui, en considérant les fractions multipliées dont elle se compose, paraissait exiger un beaucoup plus long intervalle. C'est ainsi que ce Texte détermine à la fois l'ordre des faits et la durée des temps sous les gouvernemens de Josué et des Juges; et qu'à son tour il trouve, dans l'harmonie établie par lui au milieu d'une sorte de confusion, qui, sans ébranler la certitude de l'Histoire, en embarrassait la marche, une preuve manifeste de l'exactitude des calculs dont il présente le résultat. Examinons de plus près ce Texte important.

L'Histoire du Peuple Hébreu est remarquable par le soin particulier que prirent, dans tous les temps, les Ecrivains à qui nous la devons,

de joindre au développement des faits, la suite des générations ou des tableaux de la durée des temps qu'elles avaient remplis, de manière à former une chaîne chronologique non interrompue et inattaquable dans son ensemble : la foi nous apprend quelles furent en cela les vues de l'Esprit saint, qui inspirait ces hommes privilégiés, et dirigeait leur plume. En consignant, dans son Histoire du règne de Salomon, le mémorable événement de la Fondation du Temple, l'Auteur sacré a donc voulu en constater la date et la rendre à jamais certaine; il s'exprime ainsi : « 480 ans après la sortie des En» fans d'Israël hors de l'Egypte, la quatrième » année du règne de Salomon sur Israël, au » mois de Zio, qui est le second mois ; ce » prince commença à bâtir une maison au Sei» gneur. » (1)

L'Auteur, comme on le voit, s'énonce avec une sorte de solennité, qui montre l'importance qu'il mettait à fixer l'époque du fait qu'il rapporte. Il la rattache à une des époques antérieures les plus intéressantes et les plus sûres, à celle peut-être qui était le mieux et le plus universellement connue parmi les Hébreux de toutes les tribus et de toutes les classes ; il veut fonder la vérité de l'une sur l'authenticité de l'autre : cela seul, indépendamment du caractère

(1) 3. Reg. vi. 1.

divin qui lui appartient, garantit son exactitude dans les recherches dont ils donnaient le résultat. Dira-t-on que le Texte primitif a pu être altéré? Il y a été moins exposé que d'autres. Les copistes, les dépositaires des annales sacrées étaient avertis; ils ont dû lui donner une attention spéciale; ils ont dû craindre d'y porter une main distraite ou téméraire. Ce Texte, dont ils sentaient le prix, ils l'ont donc religieusement conservé tel qu'ils l'avaient reçu. Les présomptions les plus légitimes, les considérations les plus fortes, s'unissent donc pour repousser toute idée d'altération; et il ne sera jamais permis d'en supposer aucune, tant qu'on n'en aura pas la preuve directe et évidente.

Ajoutons que les plus habiles Interprètes ont toujours reconnu l'autorité de ce Texte, et qu'aujourd'hui les plus sages Chronologistes n'hésitent pas à le prendre pour règle dans l'évaluation des temps qu'il embrasse. Quelques légères différences dans la manière d'obtenir ce résultat, différences qui ne doivent même plus subsister à présent que la matière est éclaircie dans tous ses détails, ne changent rien au fond : c'est toujours à 480 ans seulement que tous bornent le temps écoulé de la Sortie d'Egypte à la Fondation du Temple.

Mais comment réduire à ce court espace de temps la somme des années distinctement marquées au Livre des Juges? Nous pourrions ren-

voyer aux Auteurs qui ont traité ce sujet avec plus ou moins d'étendue, Marsham, Ussérius, Calmet, et après eux l'Éditeur de la Bible française, dite de Vence, qui a clairement exposé le système général d'explication, discuté avec soin les divergences particulières dont nous venons de parler, et qui seul peut absolument suffire : mais la question est ici d'une trop grande conséquence, pour ne pas rappeler sommairement au lecteur les considérations qui la décident.

La chronologie des Juges se compose de deux sortes d'années, qui se suivent alternativement, années de servitude attirée par les péchés d'Israël, années de paix procurée par le Juge que Dieu envoie pour délivrer son Peuple : on trouve ainsi sept périodes de servitude et sept périodes de paix, pour chacune desquelles le nombre d'années qu'elles durèrent est exactement marqué. Il est clair que ces diverses périodes de servitude et de paix, quelque multipliées qu'elles soient dans l'Histoire, doivent toutes entrer dans la Chronologie, et il n'est pas moins évident qu'elles ne pourraient pas être renfermées dans les limites que leur assigne le 3e Livre des Rois, si elles devaient être rangées toutes en ordre successif, et former une seule série continue.

Il faut donc que les événemens, au lieu de se suivre toujours, aient quelquefois marché ensem-

ble, soit qu'une partie des tribus restât libre pendant que l'autre était assujettie, soit que deux peuples différens opprimassent à la fois deux portions différentes des tribus : or ces deux circonstances se sont successivement présentées, et la dernière surtout est remarquée de la manière la plus positive au dixième Chapitre du Livre des Juges.

La servitude sous les Ammonites commence avec la servitude sous les Philistins, l'une pour les tribus situées au-delà et à l'orient du Jourdain, l'autre pour les tribus placées en-deçà et à l'occident du fleuve. Le Texte est formel, et toute l'histoire de ces deux servitudes ne permettait pas de l'entendre autrement : Les Enfans d'Israël, après la mort de Jaïr, avaient de nouveau commis le mal devant le Seigneur, « et la » colère du Seigneur s'alluma contre eux, et il » les livra entre les mains des Philistins et entre » les mains des Enfans d'Ammon. » (1) La domination des Philistins dura long-temps, et ne finit que sous le gouvernement de Samuel ; celle des Ammonites cessa beaucoup plus tôt, et pour cette raison sans doute, elle est décrite la première : Les Enfans d'Ammon, « en cette même » année et pendant dix-huit ans, affligèrent et » opprimèrent les Enfans d'Israël qui demeu- » raient au-delà du Jourdain, au pays des Amor- » rhéens qui est en Galaad. »

(1) Judic. x. 7.

Il y eut donc alors deux servitudes collatérales ; le fait est incontestable, et donne le fil des événemens qui suivirent. La victoire de Jephté sur les Ammonites rendit la liberté aux tribus orientales, Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé. Elles en jouirent pendant la vie de Jephté, et pendant tout le temps des trois Juges qui lui succédèrent ; ce qui nous mène jusqu'à la défaite des Philistins et à la délivrance des tribus occidentales, après laquelle tout Israël se réunit sous le gouvernement de Samuel. Voilà ce qui résulte évidemment du récit de l'Historien sacré, et en met les deux parties d'accord, quand on a reconnu l'époque commune qu'il donne à la domination des Philistins et à celle des Ammonites, et le partage qu'il fait des tribus asservies toutes en même temps par l'un ou par l'autre de ces peuples.

La même distinction se retrouve, quoique moins expressément prononcée, au temps de la servitude sous Jabin, roi des Chananéens. Toutes les tribus qui se lèvent à la voix de Débora et de Barach, sont de celles qui habitaient le même côté du fleuve où s'étaient maintenus les restes de ces anciens ennemis d'Israël. Aucune des tribus du côté opposé ne se montre dans cette occasion. Elles eurent à la vérité cela de commun avec les tribus de Dan et d'Aser ; et Débora, dans son chant de victoire, leur en fait à toutes également le reproche; mais considé-

rons comment elle s'exprime à l'égard des unes et des autres. « Pourquoi Dan s'est-il tenu sur » ses vaisseaux, et pourquoi Aser est-il resté » sur le rivage de la mer, au sein de ses rochers » escarpés? » On voit quelle était la position des deux tribus; et soit qu'elles se fussent retirées aux extrémités de leur territoire en abandonnant le reste, soit que le difficile accès de leur pays en eût écarté l'ennemi, ou leur eût donné le moyen de repousser ses attaques, elles auraient évité, en partie du moins, et en tout si l'on veut, la servitude qui pesait sur les tribus voisines : mais sans être exemptes de peines et de craintes; sans jouir d'une tranquillité parfaite, plus libres seulement et moins vexées qu'elles.

Débora nous donne une autre idée des tribus orientales. « Il y a dans le partage de Ruben des » chefs puissans, d'un cœur ferme, et capables » de grands desseins : pourquoi donc êtes-vous » restés tranquilles au milieu de vos étables pour » entendre les bêlemens de vos troupeaux? » Pourquoi Galaad s'est-il tenu en repos au-delà » du Jourdain? » Est-ce là l'image d'un peuple qui a gémi sous un joug étranger, et servi vingt ans des maîtres qui l'opprimaient? N'y voit-on pas au contraire que Ruben et Galaad avaient conservé leur liberté pendant la servitude de leurs frères, et continué de vivre heureux dans leurs anciennes possessions; la paix n'ayant pas

été troublée au-delà du Jourdain, où la domination du roi de Chanaan ne s'était pas étendue?

Cette observation est d'une extrême importance. Elle lève la seconde des deux principales, ou plutôt des deux seules difficultés que présente l'Histoire des Juges, en expliquant, par le fait même, les 80 ans de la paix procurée par Aod, et prouvant que cette longue paix a subsisté réellement, et suivant toute la force du terme, pour les tribus orientales. Car ces 80 ans répondent exactement aux 20 premières années de la paix d'Aod, qui fut alors générale, aux 20 années de la servitude des tribus occidentales sous Jabin, enfin aux 40 années de la paix, encore générale, qui suivit la victoire de Débora et de Barach.

Ainsi se trouvent réglées et démontrées, par le Texte même de l'Histoire des Juges, la suite et la durée des temps, soit de paix, soit de servitude, jusqu'à la fin de la domination des Philistins et à la judicature de Samuel, après laquelle la Chronologie n'a plus d'embarras. Ainsi, cette Histoire, développée comme elle doit l'être, s'accorde parfaitement avec le Texte du 3e Livre des Rois, qui, après avoir mis sur la voie pour en découvrir la marche, reçoit d'elle à son tour sa pleine et entière justification.

Que nous opposera-t-on maintenant? Nous pouvons le prévoir. On nous opposera cette grave autorité qu'on n'hésite point à produire,

quand il s'agit de la Chronologie sacrée ; qui a déjà suffi pour décider , sans examen , la grande question des années des Patriarches, et sur laquelle on semble principalement et presque uniquement compter pour les résoudre toutes.

Ceux qui connaissent l'*Antiquité véritable* et l'*Antiquité défendue* de Dom Pezron , ont été certainement étonnés de voir les défenseurs des dynasties citer avec tant de confiance le plus paradoxal des chronologistes , au jugement de tous les savans. Son système sur les années des Juges étant singulièrement propre à faire connaître le génie de cet Ecrivain , et la manière dont il emploie une vaste érudition, qu'il déprise par l'excessif abus qu'il en fait, nous avons un double motif de le prendre pour l'objet de nos remarques. Le simple exposé de ses idées sur ce sujet donnera une idée juste de toute sa Chronologie , oubliée depuis long-temps et que l'on veut faire revivre.

Pezron ne conteste pas le témoignage du 3e Livre des Rois : mais l'Auteur sacré n'a pas voulu ou n'a pas pu tout dire ; son évaluation est incomplète , et il faut y suppléer ce qu'il a omis. Nous verrons bientôt en quoi consistent les prétendues omissions ; contentons-nous d'observer ici qu'elles donneraient le moyen de grossir le nombre marqué dans ce Texte , d'autant d'années que l'on croirait en avoir besoin.

Quant aux périodes de servitude ou de paix, qui eurent la même époque, et coururent en même temps, quoique leur existence simultanée soit marquée expressément, ou suffisamment indiquée dans les deux passages du Livre des Juges que nous avons cités, Pezron ne l'a pas connue, ou n'a pas voulu la reconnaître. Libre ainsi de toute entrave, il a pu donner carrière à son désir d'alonger les temps. Sa Chronologie n'est que le relevé de toutes les périodes, ou plutôt de toutes les sommes d'années mentionnées dans le Texte, et chacune y entre en son rang, comme de droit et sans distinction, même celle des 20 années de Samson, qui commença seulement, selon l'expression de l'Écriture, la délivrance d'Israël; qui l'annonçait par le succès miraculeux de quelques entreprises partielles, mais ne l'opéra point, et mourut pour son peuple, en le laissant encore sous le joug des Philistins : même celle des 40 ans du pontificat d'Héli, qui ne fut pas du nombre des libérateurs de la nation, et n'eut le nom de Juge qu'en sa qualité de Grand-Prêtre.

C'était déjà bien des années gagnées, mais ce n'était pas assez. Pezron imagine ce qu'il appelle des temps d'anarchie, c'est-à-dire, de certains nombres d'années, qu'il place entre la paix qui a précédé et la servitude qui a suivi cette paix ; et, au moyen de ces seules intercalations, dont l'Ecriture ne dit rien, qu'elle ne permet pas de

soupçonner, il trouve 203 ans à ajouter aux années qu'elle exprime. Demandez à l'Auteur sur quel fondement il introduit ces temps d'anarchie : il vous répondra qu'ils ont dû exister, et *qu'il est constant* que les années marquées dans l'Histoire Sainte, ont été interrompues par des anarchies considérables qui n'y sont pas comprises. Demandez-lui encore sur quoi il en détermine la durée : il vous dira qu'il ne peut la déterminer que par conjecture ; mais que la durée des anarchies était proportionnée à celle des servitudes, qu'elle devait même être plus longue, et qu'une servitude de 40 ans, telle que la sixième, a dû être précédée par une anarchie de 50 ans pour le moins. Il explique le Texte du 3e Chapitre des Rois, qu'il ne lui a rien coûté d'admettre, comme on le voit à présent, par l'omission de ses prétendues anarchies. C'est bien pire pour le Texte de saint Paul au XIIIe Chapitre des Actes, qu'il suppose regarder le temps des Juges : l'Apôtre ne compte que 450 ans de Josué à Samuël, parce qu'il retranche à la fois et les anarchies et les servitudes ; et si vous témoigniez quelque doute sur de pareilles réticences, avec lesquelles l'Histoire Sainte ne serait plus une Histoire, il vous ferait observer très-sérieusement qu'en cela l'Ecriture n'a rien fait d'extraordinaire ; que les Orientaux n'avaient guère coutume de marquer dans leurs Histoires les temps malheu-

reux, et que les servitudes même ne sont comptées dans le Livre des Juges que pour l'instruction des Israélites, et non pour en conserver le souvenir. (1)

Article VIII.

La Sortie d'Egypte et le Passage de la Mer Rouge par les Hébreux, antérieurs à la XVIIIe *dynastie. — Etat de l'Egypte, et sa division en deux royaumes, au temps de Joseph et jusqu'au temps de Moïse.*

L'époque de la Fondation du Temple étant fixée à la 480e année après la Sortie d'Égypte, il ne faut qu'y joindre les 36 dernières années de Salomon, et les 4 premières de Roboam, pour descendre jusqu'à Sesonchis. Il est donc constaté qu'en prenant l'Histoire Sainte pour guide, on ne peut compter de l'époque de Sesonchis à celle où les Israélites furent délivrés de l'esclavage par Moïse, que 520 ans. Cherchons maintenant sous quelle dynastie, et sous quel roi de cette dynastie, tomberait la Sortie de l'Egypte dans la Chronologie de Manethon.

Depuis la XXIIe dynastie, dont Sesonchis fut le premier roi, nous avons 130 ans de la XXIe, 135 de la XXe, et 209 de la XIXe; ce qui ne fait encore que 474 ans. Il faudrait donc entrer

(1) Chronologie véritable, p. 130 à 133, éd. in-12.

dans la xviii[e] dynastie, et y prendre les 46 ans qui nous manquent : on sent déjà combien la position devient difficile.

Les Auteurs varient sur la durée de cette dynastie : selon le Syncelle, Jules Africain ne lui donnait que 263 ans sous seize rois ; le calcul des années, tel que le présente le texte du Syncelle, donnerait 284 ans ; enfin l'Historien Josèphe, qui avait, comme Jules Africain ; l'ouvrage de Manethon sous les yeux, nomme 17 rois ou reines, qui règnent 340 ans et sept mois ; car c'est lui qui nous a conservé cet exemple de la scrupuleuse exactitude de Manethon. MM. Champollion ne doutent pas que nous n'ayons dans Josèphe le véritable texte original : nous le supposerons aussi, non pour accroître le nombre des années, mais parce que la xviii[e] dynastie paraît être celle à l'égard de laquelle nos anciens Chronologistes ont pris le plus de liberté, cherchant à y arranger, chacun suivant son système, les mêmes événemens qui nous y amènent, l'Histoire de Joseph et la Sortie de Moïse.

Les deux derniers rois de cette dynastie, selon Josèphe, sont Amenophis, qui règne 17 ans, et avant lui Ramessès Meïamoun qui en règne 66. Ce serait donc au milieu du règne de Meïamoun qu'il faudrait placer la Sortie d'Egypte ; cela n'est pas possible. Il y a plus : en examinant cette longue suite de rois Thé-

bains, plus puissans les uns que les autres, qui se succèdent sans interruption depuis Thutmosis, chef de la dynastie, jusqu'à Séthos, chef de la suivante, dont on fait le grand Sésostris, et plusieurs autres de ses glorieux successeurs, on ne voit réellement aucun vide où l'on puisse placer la terrible catastrophe de la Mer Rouge. Il faut cependant l'introduire quelque part, de gré ou de force, dans toute chronologie ou histoire d'Egypte qu'on prétendra donner pour son Histoire authentique et sa Chronologie véritable; et toute époque de l'une et de l'autre, où ce mémorable événement ne pourrait trouver place, serait par-là même convaincu d'appartenir à d'autres temps. Il semble qu'on aurait dû s'assurer de cette concordance nécessaire avant d'adopter définitivement la chronologie de Manethon, et d'en faire la base de l'histoire qu'on espère tirer des monumens Egyptiens. Mais il nous faut quelque chose de plus positif.

Quand on lit l'Histoire de Moïse, quelle idée se forme-t-on de l'état où était alors l'Egypte? Y voit-on ces rois puissans qui en avaient réuni toutes les parties, avaient étendu leur domination dans la Nubie et l'Ethiopie, et faisaient de Thèbes, devenue le centre de leur empire et embellie par eux des plus somptueux édifices, le lieu de leur résidence? Le Pharaon, persécuteur des Hébreux, n'était évidemment que le roi de Memphis, maître peut-être alors de

toute la Basse-Egypte, et sans doute de la partie de l'Egypte moyenne la plus voisine de cette ville, capitale de son royaume. C'est là que Moïse lui porte chaque jour les ordres du Seigneur dont il est chargé, et de là qu'il revient au camp des Israélites rapporter ceux du Pharaon. Toute la relation du départ, de la marche et de l'arrivée du Peuple Hébreu au bord de la Mer Rouge, où l'armée Egyptienne les atteint le troisième jour, ne laisse aucun doute à cet égard.

Cet état de l'Egypte, au moment de la Sortie des Hébreux, répond parfaitement à celui où ils l'avaient trouvée en y entrant. Le Pharaon qui avait remis le soin de son Royaume entre les mains de Joseph, et qui reçut ensuite avec tant de bienveillance son père, ses frères et toutes leurs familles, avait une cour, de grands officiers, des généraux et une armée; c'était un véritable roi. Mais s'il paraît, par plusieurs traits d'administration de Joseph, que son royaume embrassait dès lors toute l'Egypte inférieure, il ne paraît pas qu'il s'étendît beaucoup au-dessus du Delta; que ce prince habitât Memphis ou Tanis, ou toute autre des villes que l'on décore peut-être trop libéralement du titre de capitales, il n'y aurait rien à changer aux limites de son royaume. On peut même croire, comme d'autres l'ont observé, que ces limites furent fixées ainsi dès l'origine

de cette monarchie. La nature du pays semble peu compatible avec cette multiplicité de petits états qu'on suppose. Dépendantes les unes des autres, et obligées de se concerter pour les opérations nécessaires à leur prospérité, ces différentes portions de la contrée qu'embrassent les branches du Nil durent se former d'elles-mêmes en un seul corps d'état, ou y être bientôt amenées par la force des choses. Voilà ce qu'était l'Egypte, cette Egypte dont parle l'Ecriture, au temps de Moïse et de Jacob. Elle fut certainement la première habitée, quoi qu'on en ait dit et qu'on en dise encore, et par conséquent la première qui fut civilisée, c'est-à-dire, qui eut un peuple et un gouvernement. L'Égypte supérieure ne tarda pas sans doute à en recevoir des habitans, qui, dispersés peut-être d'abord sur un terrain vaste et libre, et n'ayant pas les mêmes raisons de se réunir à mesure qu'ils s'y établissaient, finirent cependant, plus tôt ou plus tard, par se former aussi en corps de nation. Il y eut alors un nouveau royaume d'Egypte, dont Thèbes fut la capitale, comme Memphis l'était du premier. Tel fut, dès la plus haute antiquité, l'état de l'Égypte, partagée en deux monarchies qui purent fleurir également chacune de son côté, mais qui restèrent constamment séparées, et l'étaient encore lorsque les Hébreux vinrent s'établir dans l'Egypte inférieure, et lorsqu'ils en sortirent plus de deux siècles après.

On chercherait en vain dans Manethon ou dans Hérodote des notions précises sur ces temps anciens. Il ne restait d'idée, parmi les Egyptiens, que des derniers rois dont les monumens leur rappelaient les noms, et des derniers temps de la monarchie dont le souvenir était encore récent, et se perpétuait d'ailleurs par la vue de ce qu'était l'Egypte sous la domination de ses conquérans. Ils se la représentaient comme ayant toujours formé un royaume unique sous des rois puissans qui la possédaient tout entière, et dont la succession directe remontait aux premiers hommes, qui l'avaient habitée. De là ces nombreuses dynasties rangées bout à bout dans Manethon, et ces interminables générations d'Hérodote. Dans la privation absolue d'annales vraies et suivies, reduits à chercher leur Histoire dans quelques fragmens d'une Histoire étrangère, où de loin en loin l'Egypte est nommée ; et qu'ils s'appropriaient sur cette seule raison, en la défigurant, comme il fallait s'y attendre, leur était-il facile de concevoir autrement ce qu'avait été la monarchie Egyptienne depuis sa fondation et pendant le cours de sa longue durée ?

Nous avons maintenant des bases plus sûres pour établir, à l'égard des temps où nous sommes parvenus, quelques points chronologiques, rares, il est vrai, et bien éloignés les uns des autres, mais certains au moins, et qui servi-

ront à mesurer les distances et à les remplir.

Il résulte des données que nous fournissent les Livres sacrés, qu'il y a eu long-temps, et dans la plus haute antiquité, deux royaumes en Egypte; que ces Royaumes restèrent séparés jusqu'à l'an 1491 A. C., qu'ils étaient réunis en l'année 971, et qu'ainsi la réunion s'était opérée dans l'intervalle entre ces deux époques, qui sont celles de la délivrance des Hébreux par Moïse, et de l'irruption de Sesac, Sesonk ou Sésonchis, en Judée. Il résulte encore des observations précédentes, et l'on doit poser en principe, que tous les rois antérieurs à la Sortie d'Egypte, n'ont régné que sur l'un des deux royaumes primitifs; et que tous ceux qui ont régné sur la totalité de l'Egypte, sont nécessairement postérieurs à cette époque.

Dès lors la question est décidée, et irrévocablement décidée; car ce sont les monumens mêmes de l'Egypte qui prononcent. Ces monumens, à l'aide desquels on croyait démontrer la grande ancienneté du royaume Thébain, c'est par eux que nous apprenons à la renfermer dans sa véritable étendue; à lui donner des bornes plus justes à la fois et plus certaines, qui la mettront enfin d'accord avec l'Histoire générale des peuples et les témoignages de l'Ecriture sur l'origine du monde et des nations. En combinant le peu de notions positives que les monumens Egyptiens ont procu-

rées jusqu'à présent sur les rois de la XVIIIe dynastie, il est évident que ces princes régnèrent sur l'Egypte entière, et qu'il n'y avait plus de leur temps ni de royaume dans la Basse-Égypte, ni de Pharaons à Memphis, mais un seul et unique royaume, qui comprenait toute la vallée du Nil, et un seul Pharaon qui siégeait à Thèbes. La conséquence est facile à tirer, et elle est inévitable : ces rois n'ont régné qu'après l'époque où les Israélites sortirent de l'Egypte, et se sont eux, avec les rois des dynasties suivantes, qui remplirent l'intervalle entre Moïse, et Sesonchis.

On se récriera contre le terme trop court que nous accordons à tant de princes illustres, à tant de règnes brillans de tous les genres de gloire ; car on s'épuise en admiration et en éloges, la plupart bien gratuits, sur ces grands bâtisseurs de temples et de palais. On dira que nos 520 ans atteignent à peine les derniers rois de la XVIIIe dynastie ; qu'il faudrait par conséquent en retrancher près de trois siècles, c'est-à-dire la supprimer entièrement, ou répartir la diminution sur les 800 ans et plus que Manethon donne aux quatre dynasties, depuis Thutmosis jusqu'à Sesonchis, et que l'une et l'autre manière d'opérer cette réduction est également hors de toute mesure et de toute possibilité. Nous devons nous y attendre ; mais nous observerons que les dynasties dont il s'agit

n'ont, pour leurs dates et leur chronologie, que l'autorité qu'on leur prête; que nous avons expliqué à quoi les dynasties plus récentes ont dû d'être moins éloignées des temps vrais, et que les circonstances n'étant plus les mêmes, il n'est pas permis de faire une règle générale pour toutes de ce qui ne convient qu'à quelques-unes; que lorsque la Chronologie Egyptienne se trouve en contradiction avec la Chronologie sacrée, on ne saurait, même en bonne critique, hésiter sur le choix; qu'il faut au moins alors examiner préalablement les dynasties qu'on oppose, et s'assurer de leur valeur sous le double point de vue des faits et de la chronologie, si l'on veut juger sainement du poids qu'elles peuvent mettre dans la balance. C'est de cet examen que nous allons nous occuper.

ARTICLE IX.

La XIXe, *la* XXe *et la* XXIe *Dynastie n'ont pas été successives, mais collatérales. — Il y eut alors deux suites de Pharaons, régnant les uns à Thèbes et les autres à Memphis.*

On est averti par ce qui précède, que les trois dynasties, placées entre la XVIIIe et celle de Sésac, demanderont une attention particulière; car c'est là que commence l'opposition entre la Chronologie Egyptienne et la Chronologie

Sacrée ; et c'est là par conséquent qu'il faut chercher le point où elles se séparent, découvrir la première cause de cette divergence, et en suivre les progrès jusqu'au point où elles se réuniront.

On a trouvé quelques noms de rois appartenant à la XXI[e] dynastie. On aura de la peine à en trouver pour la XX[e], composée de douze rois dont aucun n'est nommé, et l'on n'a pu encore former à son égard que des conjectures trop faibles. Quant à la XIX[e], les monumens de Thèbes ont fourni une demi-douzaine de nouveaux Ramessès, qui la complètent et même l'augmentent. Nous n'avons point à discuter le mérite de ces découvertes et l'application qu'on en fait. Nous admettrons les trois dynastics, telles que Manethon les présente ; et ne les considérant que sous le point de vue chronologique, nous chercherons seulement dans quel ordre elles doivent être placées, et si elles ont été nécessairement successives. En effet, l'état des choses est changé sous la XXI[e] dynastie ; ce ne sont plus ces rois Thébains de la XVIII[e] et de la XIX[e], que l'on reconnaissait à leurs noms seuls, transmis de l'un à l'autre, et annonçant par leur retour fréquent la continuité des races qui les avaient adoptés. De nouvelles familles occupaient le trône ; et qu'elles fussent originaires de la Haute ou de la Basse-Egypte, elles n'appartenaient plus aux anciennes familles des Thoutmosis,

des Aménophis, des Ramessès, éteintes ou déchues. On peut en dire autant de la xxe dynastie, sans être arrêté par la dénomination de Diospolitaine que Manethon lui applique.

Mais n'y eut-il à cette époque qu'un changement de races régnantes ? L'empire Egyptien se maintint-il dans toute sa force et toute son étendue, depuis le premier roi de la xviiie dynastie jusqu'au dernier de la xxie ? Nous le trouvons immédiatement après entre les mains d'un Ethiopien : que s'était-il passé dans l'intérieur du pays depuis que les Barbares de l'Ethiopie et de Nubie, soumis d'abord aux Pharaons de la xviiie dynastie, après avoir secoué le joug, avaient osé attaquer leurs anciens maîtres, et fait un premier pas dans le royaume d'Egypte, jusqu'au moment où ils en achevèrent la conquête? Nous ne connaissons pas, et nous chercherions en vain à découvrir, la suite des événemens qui amenèrent ce grand résultat ; cependant, au milieu de la confusion des récits des Egyptiens, qu'ont recueillis, et sans doute embrouillés encore, les Historiens Grecs, peut-être trouverons-nous quelques données générales, susceptibles d'être rapprochées, et propres à répandre une sorte de lumière sur cette époque obscure.

Parmi le grand nombre de Ramessès que l'on fait régner après Séthosis, et qui remplissent la xixe dynastie presque entière, il en est un

dont le règne offre des particularités remarquables. On vante ses richesses, son amour pour les arts, sa piété envers les dieux ; mais on lui reproche « de n'avoir pas hérité du courage et » de la science politique de ses ancêtres ; puis» que, d'après l'histoire, ajoute-t-on, ce Pha» raon laissa décliner, pendant un long règne, » l'influence que l'Egypte exerçait sur les contrées » voisines. (1) » L'idée que l'on nous donne ici des temps qui suivirent le règne de Sethosis est incomplète, ou n'est que partielle. Elle peut convenir aux successeurs de son nom, que l'on croit retrouver dans les monumens : mais l'Histoire nous en montre d'autres qui régnaient également en Egypte, qu'on ne saurait confondre avec eux, et sur lesquels il faudrait dire qu'ils avaient perdu leur pouvoir, comme ils avaient perdu leur influence sur les contrées voisines.

Suivant Hérodote, le troisième successeur du Sethos ou Sethosis de Manethon, est ce Rhampsinite, fameux par les immenses richesses qu'il amassa, et que n'égalèrent jamais, dit l'Historien, celles des rois les plus opulens qui vinrent après lui ; plus fameux encore par le conte de l'Architecte, constructeur de l'édifice où il croyait avoir mis son trésor en toute sûreté. C'est le Ramessès ou Ramsès, compté d'abord pour le quatrième du nom, et placé immédia-

(1) Précis, p. 232.

tement après Sethosis ou Ramessès III ; mais reculé ensuite à mesure qu'on a découvert d'autres princes du même nom, et qui n'est plus actuellement que Ramessès V ou VI. Nous ne voyons point de raison pour lui ôter la place que lui assigne Hérodote, et rien n'empêche de la lui conserver dans la nouvelle série des rois de la XIXe dynastie; l'ordre qu'on établit entre eux étant tout-à-fait arbitraire, puisqu'il n'est plus réglé par la Table d'Abydos qui finit à Sethosis. Au reste, les deux prédécesseurs de Rhampsinite n'étaient guère plus propres que lui à soutenir l'éclat du règne de Sésostris. Phéron, son fils, n'est connu que par l'attentat sacrilége qu'il se permit contre le Nil, les dix ans de cécité qui en furent la punition, le remède plus que singulier qui lui rendit la vue, et deux obélisques érigés à Héliopolis, devant le temple du Soleil. Protée qui lui succède, qu'il soit ou ne soit pas le Protée de la Fable, n'était originairement qu'un citoyen de Memphis, et régnait à Memphis. Ajoutons que les premiers successeurs de Rhampsinite furent les tyrans Chéops et Chéphren. Ceux-ci sont remplacés par trois rois plus humains, après lesquels paraît Sabacos, roi des Ethiopiens. (1)

Suivant Diodore de Sicile, le fils de Sésoosis prit le nom de son père : du reste, ce Sésoosis

(1) Hérodote, liv. II. c. 120 et suiv.

ou Sésostris II, est le Phéron d'Hérodote et toute son histoire. Après lui un grand nombre de rois se succèdent, sans avoir rien fait digne de mémoire, et plusieurs siècles s'écoulent ainsi jusqu'au roi Amasis, dont les violences et les exactions aliènent les peuples et facilitent l'invasion de l'Ethiopien Actisanès. Celui-ci n'est pas Sabacos, et semblerait tenir la place de Sesonchis. Sabacos ne paraît dans Diodore que beaucoup plus tard, après onze générations simplement indiquées, et neuf ou dix rois nommés par intervalle. Au nombre de ces rois se trouvent Protée, le devin et magicien des Grecs, et Remphis, son fils, dont l'avarice et les trésors entassés font reconnaître le Rhampsinite d'Hérodote, successeur aussi d'un Protée, qu'avaient précédé Phéron et Sésostris.

Il serait difficile sans doute de tirer quelque chose de suivi et de satisfaisant, d'une semblable confusion de noms, de faits et d'époques; et les essais de ce genre, qui exercent aujourd'hui la sagacité des critiques, en fourniront indubitablement la plus convaincante preuve. Cependant les récits des deux Historiens s'accordent sur un point capital, duquel il semble qu'on peut partir : la faiblesse des successeurs de Sethosis, leur négligence ou leur impéritie, leurs vices propres, ou ceux de leur gouvernement. Que dut-il naturellement en résulter ? le mécontentement et le mépris des peuples, les

révoltes qui en sont la suite ordinaire, et le déchirement de l'Etat qu'opèrent bientôt des chefs puissans ou ambitieux, qui cherchent à profiter des circonstances pour s'élever. Sur quelle portion de l'empire ces funestes effets durent-ils se faire sentir plus promptement et plus fortement? Les Pharaons de la xixe dynastie résidaient à Thèbes, comme ceux de la dynastie précédente : serait-il étonnant que, sous ces princes lâches et oppresseurs, les habitans de la Basse-Egypte se fussent ressouvenus qu'ils avaient formé autrefois un royaume indépendant, et eussent saisi l'occasion de se rétablir dans leur premier état? Or, c'est là précisément ce qu'indiquent les faits que l'on peut recueillir sur ces temps, perdus encore pour l'Histoire, quoiqu'on en dise, et restés pour la Chronologie sous un voile qui n'est qu'en partie soulevé.

Nous voyons, dès le commencement de la xixe dynastie, des rois sortis de Memphis, ou qui règnent à Memphis; d'autres, après ceux-là, qui décorent des temples, élèvent des obélisques et des pyramides, toujours et uniquement dans diverses parties de la Basse-Egypte : ces princes n'étaient plus des Thébains, et ne régnaient plus à Thèbes.

Les douze rois de la xxe dynastie ne produisent tous ensemble que 135 ans selon Jules Africain, plus sûr à cet égard qu'Eusèbe, qui

cependant ne leur en donne que 178, ou 172 selon la Version Arménienne. M. Champollion observe avec raison, que « les années assignées à » ces douze princes ne sont point en concordance » avec la durée moyenne des règnes en Egypte, » si l'on prend pour fondement de calcul les » dynasties précédentes : » et il en conclut « qu'on » doit présumer que l'état politique de ce pays » fut, à cette époque, dans une certaine agita- » tion, puisqu'on vit passer sur le trône un si » grand nombre de princes dans un aussi court » espace de temps. » (1) L'agitation est plus que présumable, quand on en reconnaît la cause, et qu'on en fixe le lieu ; elle fut la suite naturelle de la position où se trouvait alors l'Egypte inférieure, détachée de la Métropole, n'ayant pu se donner d'abord une assiette solide, inquiétée d'ailleurs, comme on peut le croire, par les Pharaons qui se maintenaient à Thèbes, et surtout s'ils n'avaient pas encore à lutter contre les Ethiopiens. Dans cet état de choses, on comprend que plusieurs chefs ambitieux se soient disputé à la fois, ou arraché successivement, le pouvoir ; et qu'ils aient ainsi formé un grand nombre de règnes dans un court espace de temps.

Un certain ordre s'établit apparemment sur la fin de la xxe dynastie, dont le dernier roi occupe le trône pendant 26 ans ; et il paraît

(1) Deuxième Lettre, p. 97.

s'être assez bien soutenu dans le cours de la xxie, qui dure 130 ans, et ne compte que sept rois. Un trait de l'Histoire Sainte prouve que ces derniers ne régnaient que sur la Basse-Egypte. Le Pharaon dont Salomon rechercha l'alliance aurait-il quitté Thèbes pour venir en personne faire la guerre à un petit peuple de la Palestine, s'emparer de la ville qu'habitait ce reste des Chananéens, et la donner en dot à sa fille ? il résidait vraisemblablement à Memphis, et dut être un des derniers rois de la dynastie.

Les monumens sembleraient venir à l'appui de l'Histoire, et la preuve serait décisive, si elle était complète. On ne connaît pas encore de monumens des rois de la xxe dynastie, et l'on en connaît peu des rois de la xxie. Quant à la première, l'absence de monumens s'expliquerait par les troubles civils qui l'agitèrent, et la courte durée de gouvernemens mal affermis ; quant à la seconde, ceux qu'on a découverts sont dans la Basse-Egypte. C'est tout le contraire pour la xixe dynastie : les Ramessès ont couvert la Haute-Egypte de leurs monumens ; Sethosis, leur chef, en aurait seul élevé aussi dans l'Egypte inférieure, encore s'exprime-t-on là-dessus d'une manière bien vague. (1) La conséquence serait claire et sûre : les Pharaons qui n'eurent de monumens que dans l'Egypte supérieure, ne régnè-

(1) Aperçu des résultats, p. 14 et 15.

rent point à Memphis ; ceux qui n'en eurent que dans la Basse-Egypte, ne régnèrent point à Thèbes.

L'Egypte formait donc alors deux royaumes distincts; et il est permis, d'après les récits des Auteurs, que confirment toutes les circonstances connues, de faire remonter le partage jusqu'aux premiers temps de la XIXe dynastie. Celle-ci, depuis ou peu après Séthosis, n'aurait donc été que collatérale des deux dynasties qui la suivent dans Manethon ; et sa durée presque entière, ou l'entière durée des deux autres, serait à retrancher de la Chronologie Egyptienne.

Article X.

Sésostris. — Les Egyptiens n'en ont connu qu'un dont ils ont transporté successivement le nom et les exploits à des époques différentes et très-éloignées l'une de l'autre. — L'opinion qui le place dans les temps plus anciens, a dû être la plus ancienne. — Il n'est pas le Ramessès, chef de la XIXe *Dynastie. — D'où a été tirée sa fabuleuse histoire.*

Le nom et les exploits de Sésostris furent célèbres dans l'antiquité, au moins depuis Hérodote ; et ce héros, un peu décrédité, semble reprendre toute sa réputation et briller même d'un nouvel éclat, depuis les découvertes faites

sur l'ancienne Egypte. Les monumens, dit-on, s'unissent à l'histoire pour constater irrévocablement, d'une part, son existence et ses conquêtes, de l'autre, l'époque où il a vécu; il est, sans aucun doute, le Sethosis ou Ramessès, chef de la XIX[e] dynastie : et celui-ci en effet ne paraît plus dans les écrits du jour que sous la dénomination du grand Sésostris, ou, quand on lui conserve son nom monumental, de Ramessès-le-Grand. M. Champollion est aussi prononcé et aussi ferme sur tous ses points, dans la nouvelle édition de son Précis qui m'arrive à l'instant, qu'il l'était dès la première.

Le règne de Sésostris a toujours embarrassé les critiques, qui ont voulu le faire entrer dans les temps vrais de l'Histoire; quoiqu'ils eussent alors une assez grande liberté d'en avancer ou d'en reculer l'époque. Il deviendrait plus embarrassant maintenant qu'on lui assigne une place fixe dans une chronologie, regardée comme à peu près certaine et désormais immuable : pour lever les difficultés qui se présenteraient, on se croirait en droit de ramener à ce point déterminé de l'histoire et de la chronologie Égyptienne, la chronologie générale des anciens peuples, et l'histoire la mieux connue de chacun d'eux en particulier. Quelques reflexions sur le Sésostris-Ramessès ne paraîtront donc pas déplacées.

Nous avons fait remarquer qu'en combinant

la Chronologie sainte pour l'intervalle des temps entre Sésac et la Sortie d'Egypte, avec la chronologie des dynasties, ce dernier événement aurait eu lieu 46 ans avant le Sethosis de Manethon, le Ramessès-Sésostris dont nous parlons. Ce serait donc 46 à 50 ans après la Sortie d'Egypte, qu'il faudrait placer l'expédition de Sésostris; car les Anciens la mettent dans les premières années de son règne. Elle tomberait ainsi nécessairement au temps où les Israélites étaient déjà entrés dans la Terre-Promise, où même ils en achevaient la conquête, et commençaient à jouir des années de repos qui remplirent le reste du gouvernement de Josué, et se prolongèrent long-temps encore après, jusqu'à l'invasion du roi de la Mésopotamie. Trouverait-on le moment opportun pour une invasion de six ou sept cent mille Egyptiens, le ravage et l'assujettissement du pays, et l'érection dans la Syrie même de ces colonnes infamantes, qui devaient en être un témoignage éternel, au rapport d'Hérodote? car on n'oublie pas cette circonstance.

La difficulté deviendrait bien plus grande, s'il fallait, comme nous l'avons prouvé, enlever à la Chronologie une grande partie des rois de la XIXe dynastie ou les deux suivantes : en général, elle sera d'autant plus insoluble, que le règne de Séthosis ou Ramessès-Sésostris sera plus retardé. D'Origny la sentait peut-être, !

et cherchait à l'éviter, quand, par la combinaison de ses dynasties collatérales, il faisait tomber le Passage de la Mer Rouge à la dernière année d'Aménophis, le père de Sethosis, suivant Manethon; ce qui plaçait en effet l'expédition au temps où les Israélites erraient dans le Désert, et plusieurs années avant leur entrée dans la Terre de Chanaan. Il restait à expliquer comment le nouveau roi d'Egypte, presque immédiatement après le désastre de son prédécesseur et les coups redoublés qui avaient frappé sa nation, aurait eu les moyens, ou même la pensée, de former une pareille entreprise : comment son armée aurait passé si près du camp mobile des Hébreux, non-seulement sans le rencontrer, mais sans que ni l'un ni l'autre de ces immenses corps de troupes eût eu connaissance, ou se fût aucunement inquiété, de l'approche ou du voisinage, de la marche au moins de l'ennemi; et cela par deux fois, puisque Sésostris rentra dans ses états au bout de neuf ans, et dut y revenir par le même chemin. C'est donner beaucoup aux hasards de la guerre. On peut voir dans l'Auteur, de quelle manière il se tire de ces deux objections, les seules qu'il se soit faites. (1)

(1) Chronol. Egyptienne, tome Ier, p. 90 et 302. L'auteur d'une lettre écrite d'Amsterdam, et récemment publiée, retarde un peu la marche de Sésostris, afin de la lier plus exactement avec le système de Manethon et de M. Champollion. Il suppose

Les Savans qui, en étudiant l'Antiquité, n'ont cherché et n'ont voulu admettre que le vrai, se sont donc assez généralement accordés sur ce point, que les conquêtes de Sésostris ne pouvaient trouver place dans l'Histoire profane à aucune époque des siècles connus, ni dans l'Histoire du Peuple Hébreu à aucune époque postérieure à sa Sortie d'Egypte. Ils en concluaient qu'il fallait, ou les ranger parmi les fables dont se sont bercées à l'envi les nations, ou les renvoyer à cette nuit des temps, qui peut tout admettre par la même raison qu'elle ne peut rien garantir. Sur quoi donc se fonde aujourd'hui l'assurance avec laquelle on rappelle les exploits de Sésostris, en les attribuant à Sethosis-Ramessès? Ces deux noms ne sauraient aller ensemble, et quelque époque qu'on assigne au premier, elle ne peut pas être celle que Manethon donne au second : c'est ce qui résulte évidemment des observations précédentes. Mais supposons la possibilité du fait, quelles preuves donne-t-on de sa réalité?

On invoque d'abord le témoignage des mo-

que Sésostris cherchait à éviter les Hébreux, ce qui ne prouve pas qu'il dût, ni même qu'il pût les éviter; il le fait aller constamment sur les bords de la mer, et oublie les monumens qu'il fit ériger au sein du pays de Chanaan. Nous ne le suivrons point dans l'examen de divers textes des Historiens sacrés, où il croit trouver des indices de la route que suivit l'armée Egyptienne; mais nous louerons le respect qu'il professe pour l'autorité de l'Ecriture, et le zèle qui l'anime pour sa défense, quoiqu'elle n'eût pas ici besoin d'être défendue.

numens mêmes de ce Ramessès, qui portent son image, et montrent « qu'il fut un souve-» rain guerrier, puisque leurs sculptures repré-» sentent des siéges, des combats, des mar-» ches militaires, des passages de fleuves, des » peuples vaincus ou captifs. » (1) Fort bien pour Ramessès-le-Grand; mais, sans alléguer des exemples de ce que peuvent en ce genre la vanité du prince ou l'adulation des sujets, nous demanderons si ces tableaux offrent quelques indices propres à Sésostris, et qui en caractérisent les conquêtes; car c'est là pour nous la question.

On y voit des siéges, c'est-à-dire, des palissades en bois brut, élevées sur des rocs et que des soldats escaladent; représentations insignifiantes et peut-être de fantaisie, qui ont fait penser à un savant, recueillant des notions sur les guerres anciennes, que le sculpteur avait voulu figurer celles de Sésostris dans les montagnes du Caucase, et la nature des défenses dont les sauvages qui les habitent entourent leurs demeures escarpées. Comme si le conquérant de l'Asie n'avait rencontré sur la route ni grandes villes, ni fortes places, qu'il lui fût plus glorieux d'emporter d'assaut; ou que Ramessès n'eût pu, sans s'éloigner de l'Egypte, trouver des huttes de Libyens à renverser, et des fugitifs à poursuivre dans les rochers, où

(1) Précis, p. 221.

ils auraient cherché un refuge. On y voit des batailles, dans lesquelles le héros paraît monté sur son char et presque nu, décochant des flèches sur les malheureux sans vêtement et sans armes, qu'il a choisi pour victimes et qui mordent la poussière à ses pieds. On y voit des vaincus, des captifs, dont tout ce qu'on peut dire est que leur couleur et leur costume n'ont rien de commun avec les Egyptiens : lorsqu'il faudrait leur trouver au moins quelque chose de commun avec les peuples Asiatiques. Un voyageur, qui a dessiné les objets sur les lieux a cru y reconnaître des Indiens : ce serait un trait nouveau, et aussi remarquable par-là que par lui-même, dans l'histoire de Sésostris.

Des fleuves à traverser, des troupes en marche peuvent avoir place dans tous les tableaux de ce genre et n'indiquent rien de particulier: rien donc jusque-là qui soit propre à Sésostris. Mais une dernière circonstance prouve directement qu'il ne s'agit ici ni de lui ni de ses conquêtes.

Le roi guerrier, qui a érigé les monumens, n'a pris soin sans doute de joindre à la représentation de ses combats, celle de diverses espèces d'animaux qui lui sont offerts en hommage ou comme tribut, que pour désigner les pays divers qu'il avait soumis, et montrer jusqu'où il avait porté ses armes: or, le pays natal de toutes ces espèces est connu, et toutes appartien-

nent à l'Afrique. On en fait l'énumération : des girafes, des autruches, des singes, des gazelles; et l'on en conclut « qu'il pénétra surtout en vain-» queur, dans l'intérieur de l'Afrique. » C'est déjà quelque chose que de borner le témoignage de ses propres monumens à faire de l'Afrique le principal théâtre de ses exploits, en nous laissant absolument sans preuve qu'il ait jamais pénétré dans l'intérieur de l'Asie. Nous pousserons plus loin les conséquences à tirer de ce fait : nous dirons que si le vainqueur eût triomphé de l'Asie comme de l'Afrique, il n'eût pas été moins jaloux de transmettre à la postérité le souvenir de ses brillans faits d'armes dans l'une, que celui de ses petites guerres dans l'autre de ces deux parties du monde; que la conquête de l'Asie était bien plus glorieuse pour un roi d'Egypte, plus extraordinaire, et plus propre à flatter son orgueil, que toutes celles qu'il pouvait s'attribuer sur ses faibles voisins, à quelque point qu'il les eût portées; qu'enfin, s'il eût voulu choisir, ce serait certainement les animaux et les productions de l'Asie, qui figureraient seuls sur les tableaux de ses victoires, et nous en indiqueraient aujourd'hui l'objet.

N'est-il pas singulier d'ailleurs de voir, d'un côté, les historiens de Sésostris presque uniquement occupés de ses exploits dans l'Asie, et de l'autre, ses monumens exclusivement consacrés à ses exploits dans l'Afrique ? Comme s'il n'avait

lui-même attaché de prix qu'à ceux-ci, et qu'il eût dédaigné ou voulu faire oublier ceux-là. En faut-il davantage pour démontrer que le Sésostris de l'Histoire n'est pas celui des monumens, et que le Pharaon-Ramessès est un tout autre personnage que le Pharaon Sésostris ?

On fait valoir la réponse des prêtres de Thèbes à Germanicus, qui demandait l'interprétation de caractères Hiéroglyphiques tracés sur des ruines : « Un roi d'Egypte nommé Ramsès, » lui dit gravement le plus âgé d'entre eux, « avait » une armée de sept cent mille hommes, avec » laquelle il soumit la Libye, l'Ethiopie, les » Mèdes et les Perses ; » et le reste des détails du texte de Tacite. Mais que fait ici le vieux prêtre? lisait-il sur les monumens mêmes qu'il avait sous les yeux, et dont on suppose qu'il déchiffrait couramment l'écriture, tout ce qu'il débitait au prince romain ? Non certes, puisqu'il parlait de lieux et de peuples auxquels les monumens n'ont aucun rapport, et ne font en aucune manière allusion. Quel était donc son rôle ? Il racontait simplement ce qu'il avait appris de ses devanciers, ce que lui et les siens répétaient à tous les voyageurs, ce qui se disait dans toute l'Egypte. Ne l'avaient-ils pas déjà dit à Diodore de Sicile ? et Hérodote ne l'avait-il pas appris des prêtres de Memphis avant Diodore? Ce n'était donc là qu'une tradition plus ou moins ancienne, que ces prêtres rendaient

comme ils l'avaient reçue, et à laquelle leur témoignage ne donnait pas plus de poids. Il ne faut pas que les noms imposent : leur récit des guerres de Ramsès devenait-il plus authentique, parce qu'il était fait devant Germanicus, et qu'il a été recueilli par Tacite ?

Au surplus, il y a beaucoup à rabattre de la haute idée qu'on se forme de Ramessès, et qui le fait paraître digne de soutenir le nom de Sésostris. Des tableaux de guerres et de combats, fussent-ils mieux caractérisés, n'ayant pas l'Histoire pour interprète, ne sauraient être considérés comme des témoignages positifs et irrécusables de son courage et de ses exploits ; nous en avons déjà fait la remarque. Eh! que seraient, après tout, des victoires remportées sur quelques peuples de la Libye, des conquêtes plus ou moins étendues dans l'intérieur de ces pays barbares ou déserts ? Car ces monumens seuls n'apprendront jamais rien de plus. Ces nombreuses inscriptions, dont il aimait à charger toutes les parties des palais et des temples auxquels il mettait la main, annonceraient plutôt la juste crainte que sa mémoire ne pérît trop vîte. Elles lui ont valu, de la part de son panégyriste, le sobriquet qu'appliquèrent en pareille occasion les plaisans de Rome à un illustre empereur : cette manie d'écrire son nom sur toutes les murailles est pour l'ordinaire bien loin du sentiment de la véritable gloire ; Ramessès put mériter le

surnom de Pariétaire, et n'avoir que cela de commun avec Trajan. Il se pourrait donc que le chef de la XIX[e] dynastie n'eût été qu'un personnage vaniteux et médiocre, ce prince même, dont parlent les Historiens, qui, au milieu de son faste et de ses richesses, laissa décliner l'empire des Thébains, en prépara la ruine par sa faiblesse et sa négligence, et en vit peut-être le démembrement déjà commencé sous son règne.

Le prêtre d'Héliopolis, ou, comme on l'appelle, le prêtre de Sébennytus, Manethon enfin, n'a pas plus d'autorité et n'en savait pas plus sur ce point que ses confrères de Thèbes : mais il fait connaître, par ce qu'il en dit, ce qu'était au fond la tradition Egyptienne.

Manethon, il est vrai, attribuait à Sethosis, son premier roi de la XIX[e] dynastie, ce que les prêtres de Thèbes attribuaient à Ramsès : on le voit dans l'extrait de ses dynasties par Jules Africain, et mieux encore dans son propre Texte, rapporté par Josèphe. Il est vrai encore que Manethon, soit dans ce même texte, soit dans un autre que M. Champollion a produit, remarque expressément que Séthosis ou Séthos portait aussi le nom de Ramessès (1), d'où l'on est fondé à conclure que le Séthos des dynasties est ce Ramsès des Thébains.

Mais l'Auteur, dans une dynastie beaucoup

(1) Séthosis, qui est Ramessès. Jos. contra Ap. lib. 1. cap. 15 et 26.

plus ancienne, parle d'un autre conquérant qu'il nomme par son véritable nom, Sésostris ; le nom du moins qui a été plus généralement connu des Grecs et peut-être des Egyptiens, assez approchant d'ailleurs de Séthos, Séthosis, Sésoosis, pour n'en former qu'un seul avec ceux-ci : du reste le caractère, la renommée, les faits et gestes, sont les mêmes des deux côtés. Admettra-t-on dans l'histoire d'Egypte, comme le font quelques-uns, deux rois et deux règnes si remarquables, si parfaitement ressemblans, et néanmoins réellement distincts ? On ne saurait voir ici que la même histoire appliquée à deux rois différens, ou le même héros transporté d'une dynastie à une autre. Il n'y eut originairement, dans les annales Égyptiennes, qu'un seul Pharaon vainqueur de tous les peuples de l'Asie, qu'un seul Sésostris à qui on en attribuait la conquête.

Maintenant quel est ce Sésostris, puisque nous en trouvons deux avec les mêmes titres ? Il est évident que le véritable est celui dont l'époque remonte le plus haut. Si on l'avait placé d'abord dans la XIXe dynastie, il n'y aurait eu aucun motif de le reculer ensuite jusqu'à la XIe; on n'y aurait jamais pensé. Supposez au contraire qu'au temps où l'existence d'un roi guerrier, tel qu'on se représentait Sésostris, fut reconnue, on l'eût renvoyé à quelqu'un de ces siècles obscurs, qui convenaient si bien aux

merveilles de son règne, vous concevrez aisément comment et par quelle raison on l'aura plus tard fait descendre à un siècle mieux connu. Le prince dont les monumens de Thèbes attestaient les exploits, pouvait-il être un autre que cet illustre guerrier, le vainqueur de la terre, l'honneur de l'Egypte, le plus grand de ses Pharaons ? Ce seraient donc les prêtres de Thèbes, qui auraient imaginé de transférer à leur Ramessès les hauts faits et peut-être aussi le nom de l'ancien Sésostris. Les prêtres de Memphis, qui n'en avaient pas comme eux les preuves sous les yeux, ont pu tenir plus long-temps à la tradition primitive : de là le double emploi de Manethon, et les deux Sésostris, qu'il met à deux dynasties différentes, et à une grande distance l'un de l'autre.

Il résulte de cette discussion, que l'âge vrai du conquérant de l'Asie n'était pas bien connu ni bien déterminé parmi les Egyptiens; et comme la plus ancienne des deux époques qu'on lui assignait a dû être la première fixée, et qu'elle est par conséquent la plus authentique, tandis que la plus récente reste convaincue de n'être qu'une méprise, fruit de l'ignorance et de la vanité de ceux qui l'ont imaginée, ne peut-on pas s'en tenir uniquement au Sésostris de la xe dynastie? et, dans cette supposition, y aurait-il de l'injustice à le compter au nombre de ces héros des temps fabuleux, dont l'existence et

les exploits sont aussi incertains que l'âge où ils ont vécu ? On sera donc moins surpris maintenant, quand nous dirons que toute l'histoire du grand Sésostris n'est en effet qu'une fable ; et l'on sera plus disposé à recevoir la preuve positive du fait, après en avoir reconnu la possibilité et même la vraisemblance.

L'expédition guerrière, si brillante et tant vantée, du plus célèbre des rois d'Egypte, n'est au fond que le modeste voyage de Jacob, partant des environs de Sichem, dans le pays de Chanaan, pour aller dans la Mésopotamie chercher l'épouse que le Seigneur lui destinait ; revenant, après quatorze ans de séjour, avec ses femmes et sa nombreuse famille ; voyant avec effroi son frère Esaü qui vient à sa rencontre à la tête d'un corps d'armée, formant ses dispositions de défense en partageant sa troupe en trois bandes, avec l'espoir, si l'une périt, de sauver les deux autres ; invoquant le Seigneur dans le péril qui le menace, et, sous sa protection, rejoignant enfin l'humble toit de l'habitation paternelle. Nous n'avons point à développer ici ce travestissement singulier et très-étendu. Les récits détaillés et souvent divergens d'Hérodote et de Diodore de Sicile, en multipliant les circonstances, donnaient plus de rapprochemens à faire, plus de points de comparaison à établir, et par-là plus de plagiats à vérifier. Le lecteur sait où il en trouvera l'indication et les preuves ;

et, quelque prévention qu'il y apportât, il concevrait bientôt, malgré la disparate des faits, qu'aux yeux des interprètes Egyptiens, qui cherchaient l'histoire de leur pays dans celle des Hébreux, la marche de Jacob vers la Mésopotamie et les fils de l'Orient, a pu être le type de celle de Sésostris, qui envahit l'Asie en commençant par sa partie orientale, trouve, lorsqu'il veut rentrer en Egypte, un ennemi dans son propre frère Armaïs, n'échappe aux piéges qu'il lui tend, que par le secours des dieux, vers lesquels il lève les mains, et en sacrifiant deux de ses six enfans pour sauver les deux autres tiers et lui-même. Ajoutons que l'histoire est tellement absurde, que jamais les Egyptiens ne l'auraient eux-mêmes imaginée, et qu'on est obligé de croire qu'ils l'ont trouvée toute faite.

Mais les travestissemens relatifs à Sésostris ne se bornent pas aux circonstances du voyage de Jacob : ils embrassent la vie entière du Pharaon, dont tous les traits répondent à quelques traits de la vie du Patriarche. L'Auteur les a rassemblés avec soin, et traite de chacun dans un article à part et avec une égale sagacité : l'ensemble de ces rapports, si nombreux, si étranges et toujours si justes, ne laisse aucun doute sur l'identité des deux personnages.

Nous finirons par une remarque, qui importe à la Chronologie. L'origine, désormais démontrée, de l'histoire de Sésostris, fixe irrévocable-

ment la place de ce conquérant dans l'ordre des dynasties. Il appartient aux plus anciennes : car c'est là qu'il se trouve au milieu des noms et des faits, empruntés aux ancêtres ou à la postérité de Jacob ; c'est là qu'ont dû le mettre les premiers rédacteurs de l'histoire et de la chronologie de l'Egypte.

ARTICLE XI.

Succession des Règnes dans la XVIIIe *Dynastie. — La Table d'Abydos est véritablement chronologique, et non pas généalogique : comme on l'a imaginé pour conserver les deux règnes de femmes que Manethon admet et que la Table exclut. — Deux races au moins bien distinctes dans cette dynastie. — Mandouéi et Ousiréi sont le même roi sous deux noms différens : conformément aux monumens, qui leur donnent le même prénom, et à la Table d'Abydos, qui ne donne ce prénom qu'à un seul roi. — De là le nom d'Osimandias dans Diodore de Sicile. — Conjectures sur la mutilation du nom du Dieu Mandou dans les cartouches du roi Mandouéi. — Résumé des considérations qui autorisent une réduction du nombre des années que compte Manethon, depuis le premier roi de la* XVIIIe *dynastie, jusqu'à Sésonchis, premier roi de la* XXIIe. *— Par-là, ce long intervalle se trouve ramené*

à celui que met la Chronologie sacrée, entre l'époque de l'irruption de Sésac en Judée, et celle où les Hébreux abandonnèrent l'Egypte: d'où résulte définitivement la preuve que toutes ces dynasties, la XVIIIe *même comprise, sont postérieures à ce dernier événement.*

La XVIIIe dynastie est sans contredit la plus remarquable de toutes. Aux monumens qui constatent l'existence de ses rois, se joint aujourd'hui le témoignage de la Table d'Abydos, qui en détermine la succession : on pourrait donc se flatter, en combinant ces deux genres de preuves, qui s'aident et s'éclairent mutuellement, de former une liste de rois aussi complète et aussi authentique qu'on peut le désirer. Mais on n'a pas voulu s'en tenir à ce qu'on avait de certain : la Table et les inscriptions ne donnent que quatorze rois, et par conséquent autant de règnes ; Manethon compte dix-sept règnes, et son autorité l'emportera sur celle des monumens.

Manethon introduit dans la chronologie de la XVIIIe dynastie deux règnes de femmes, dont les cartouches ne sont pas dans la Table d'Abydos et qu'aucun monument, gravé ou écrit ne présente comme ayant réellement gouverné. Il n'était pas difficile d'imaginer que de deux femmes, mères ou épouses, filles ou sœurs de rois, représentées avec eux et à leur côté sur

les mêmes tableaux, on avait fait deux reines, occupant seules le trône et en possédant les droits et les honneurs. Dans toute la suite des dynasties, avant et après la XVIII[e], on n'en trouve qu'un seul exemple remarquable, celui de la fabuleuse Nitocris, aux temps les plus ténébreux des chroniques Egyptiennes; il n'est certes pas propre à confirmer les deux autres. Une dynastie composée des plus grands souverains de l'Égypte, et si féconde en princes belliqueux, n'est pas celle où devraient se trouver deux exemples sur trois d'une anomalie de ce genre.

Le manque de cartouche royal, paraît avoir embarrassé d'abord; mais l'explication s'est bientôt présentée: les femmes qui régnaient n'avaient point de cartouches, ils étaient réservés aux rois. On le conclut sans doute de ce que Manethon fait règner des femmes, pour lesquelles on ne trouve point de cartouches dans la Table d'Abydos; d'autres partant de ce fait bien avéré, en concluront au contraire, avec autant au moins de raison, que ces femmes n'ont pas régné, et que c'est pour cela, uniquement pour cela, qu'on n'y voit point leur signe de règne.

De l'explication que l'on donne à l'omission des reines Amensès et à Akenchrès dans la Table d'Abydos, et à l'absence de cartouches royaux qui marqueraient leurs places, il suit que la Table n'est pas chronologique, comme il était naturel de le penser; et par-là, elle perd néces-

sairement beaucoup de sa valeur. Elle ne présente plus qu'une série d'écussons réunis, on ne sait dans quelle vue, ni dans quel ordre; il faut le deviner. Est-ce le désir de conserver deux règnes à la chronologie, ou la crainte de compromettre l'infaillibilité de Manethon, qui détermine à ôter à ce monument son plus imposant caractère?

Elle n'est pas chronologique, puisqu'elle ne marque pas la suite des règnes; elle est purement généalogique, marquant seulement ceux qui forment la filiation, dans laquelle les femmes n'entrent pas. Ainsi ce grand ouvrage, unique dans son genre, ne serait qu'un monument de la vanité d'un prince, plus jaloux d'étaler aux yeux la longue suite des rois ses aïeux, que de constater, au profit de l'Histoire, la durée de l'empire sur lequel il régnait après eux.

Mais est-ce bien là l'objet de la Table d'Abydos? Une réflexion générale se présente d'abord, et suffirait peut-être pour en écarter l'idée. Cette Table, comme on l'appelle, ne donne que les cartels-prénoms, c'est-à-dire, ceux qui indiquent le nom de règne, la phrase ou le titre d'honneur affecté à chaque roi. Elle omet les cartels qui contiennent le nom propre, celui que le prince avait porté avant son accession ou adopté en montant sur le trône, qui devait être ordinairement, et par le fait est presque

toujours un nom de famille. De ces deux manières de désigner les rois, laquelle convenait le mieux à une Table généalogique? celle qui ne marque réellement que la succession, ou celle qui aurait en même temps montré la descendance?

Entrons dans quelques détails. Est-il vrai, est-il même croyable que tous les rois compris dans ce tableau se soient succédé de père en fils aussi régulièrement qu'on le suppose? Car, depuis la découverte de son caractère généalogique, on ne manque pas de remarquer, presqu'à chaque règne, que celui qui monte sur le trône est fils de celui qui précède. La Table offre encore cinq à six rois antérieurs à la XVIIIe dynastie, et l'on est porté à croire qu'elle en contenait plusieurs autres; ce serait donc autant d'aïeux de plus qu'il faudrait donner à Séthosis, et si l'on y joignait, sur le même pied, les cinq ou six Ramessès qu'on lui donne pour successeurs, on aurait vingt-cinq à vingt-six rois, régnant de père en fils pendant plus de 500 ans, durée de trois dynasties. Nous aurions là un exemple de stabilité, de possession toujours paisible et de filiation non interrompue, que n'offrirait probablement aucune famille royale, dans aucun autre des anciens empires, et que l'Egypte n'a plus offert depuis.

Au reste, cette uniformité continue dans le mode de succession de la grande famille Thé-

baine, n'est qu'une conséquence nécessaire du système de généalogie qu'on veut établir, et qui lui-même n'a été imaginé que pour conserver, dans la XVIIIe dynastie, les deux reines de Manethon, omises dans la Table d'Abydos. Nous serions donc dispensé d'attaquer directement ce système; il suffirait d'avoir montré sur quel fondement il repose. Voyons cependant si la nomenclature des rois et de leurs noms monumentaux, car nos connaissances ne vont point au-delà, ne fournirait pas seule de quoi la combattre et la détruire. N'y reconnaît-on pas en effet deux races bien distinctes, celle des Amosis ou Tuthmosis qui se prolonge jusqu'au roi Horus, et celle des Ramessès qui commence après les frères Akenchrès ou Mandoui, et s'étend jusqu'à la fin de la XIXe dynastie? Les noms vraiment patronymiques, affectés à chacune d'elles, et portés par chacun des individus qui les composent, ne permettent certainement pas de ne voir dans leur ensemble qu'une seule et même famille. Le nom de Ramessès rappelle celui d'un lieu, peut-être d'un roi de la Basse-Egypte, au temps où les Hébreux habitaient ce pays. Serait-ce un descendant des anciens rois de Memphis qui, après avoir relevé ce royaume détruit, aurait attaqué à son tour et conquis le royaume de Thèbes? Horus et ses deux successeurs semblent également étrangers aux Tuthmosis qui les précèdent, et aux Ra-

messès qui les suivent : ne formeraient-ils pas une race intermédiaire? ou plutôt seraient-ils des concurrens ambitieux, qui auraient su combattre pour s'emparer de la couronne et se la disputer, mais qui n'auraient pas su la conserver, et dont les règnes isolés et assez courts n'en marqueraient que mieux le passage de l'une à l'autre des deux grandes familles.

La prétendue filiation de tous ces rois, ou, si l'on veut s'y borner, de ceux seulement qui forment la XVIIIe dynastie, est donc une chimère démentie par les faits; et avec elle s'évanouit l'idée de faire du monument d'Abydos un simple tableau généalogique. Ce monument remarquable reprend le caractère qui lui convient. Il présente l'ordre chronologique des souverains qui ont régné à Thèbes dans l'intervalle de deux époques déterminées; il les fait connaître par la suite, chronologiquement rangée, des cartouches où le titre royal de chacun d'eux est inscrit; il exclut par conséquent les deux reines, pour lesquelles il n'offre point ce signe propre de la souveraineté. Elles n'ont pas régné, puisqu'elles n'entrent pas dans la chronologie des règnes, et l'autorité de Manethon ne les y rétablira point.

Ces dernières observations donnent lieu à une remarque que nous devons au moins indiquer; elles prouvent que les temps de la grande dynastie n'ont pas été toujours aussi paisibles

qu'on aime à se le figurer. Deux importantes révolutions s'y sont opérées vers le milieu de la dynastie, et ne sont peut-être pas les seules; elles pourraient en faire soupçonner d'autres moins complètes, mais très-réelles, soit dans la famille qui avait précédé, soit dans celle qui suivit : elles auraient été le résultat des premières, et le principe des secondes. L'effet de cette continuelle agitation eût été nécessairement d'abréger les règnes et d'augmenter le nombre des prétendans au pouvoir : deux causes qui tendent à multiplier les titres de rois dans un moindre espace de temps. On risquerait donc de se tromper, si l'on calculait la durée de cette dynastie sur l'estimation commune de la durée moyenne des règnes, à des époques de calme intérieur et prolongé, où rien ne troublerait le cours naturel des choses. Nous le répéterons ici : il faut attendre l'Histoire, qui expliquera les monumens et en éclairera l'usage.

Revenons maintenant sur les deux rois successeurs d'Horus : ils offrent une particularité digne d'attention, et féconde peut-être en conséquences, même pour la Chronologie.

Les monumens font connaître deux rois dont les noms, ni aucun nom qui leur ressemble, ne se lisent dans la XVIIIe dynastie de Manethon, à laquelle ils doivent appartenir. Ces rois se présentent sur les monumens avec une circonstance que l'on ne remarque pas ailleurs, et

qui probablement n'a existé que pour eux. Ils ont chacun leur nom propre bien distinct : l'un celui de Mandouéi, tiré du dieu Mandou, l'autre celui d'Ousiréi, pris du dieu Osiris : mais les prénoms, les noms de règne, demeurent communs à tous les deux ; Ousiréi est, comme Mandouéi, le soleil stabiliteur de la région inférieure.

De là naît une question : sont-ce deux rois, succédant l'un à l'autre, et ayant chacun son nom propre, qui ont voulu signaler leurs deux règnes par le même prénom ; ou est-ce le même personnage qui aurait porté successivement deux noms propres, en conservant toujours son prénom primitif ? M. Champollion s'est arrêté à la première branche de la question, l'alternative ne lui est pas venue en pensée : celle-ci néanmoins paraît la plus naturelle, et, à tous égards, la plus vraisemblable. La nature des prénoms « qui seuls, nous dit-il, à cette occasion même, » furent établis comme signes nominaux indivi- » duels (1), » et qui, à ce titre, sont seuls inscrits sur la Table d'Abydos, semble décider le sens de la question : puisque la Table n'offre qu'un nom individuel, elle ne doit se rapporter qu'à un seul individu. Quel motif pouvaient avoir deux rois différens de confondre leurs règnes et leur existence en un même prénom ? Un roi, autant et plus qu'un autre, veut être person-

(1) Seconde Lettre, p. 14.

nellement connu ; il veut que l'on sache quels sont les actes de gouvernement qui lui appartiennent, et qu'on ne lui attribue pas ceux qui appartiendraient à un autre et pourraient compromettre sa mémoire.

On dira, comme on le dit des deux Akenchrès de Manethon, qu'Ousiréi et Mandouéi étaient frères, et l'on en conclura qu'un des deux seulement devait entrer dans une Table généalogique. Mais lequel des deux y placerait-on ? Les monumens n'apprenant rien à cet égard, il n'y aurait aucun moyen de reconnaître le père du roi suivant, et la filiation serait restée en cet endroit incertaine. Cette fraternité, à laquelle on voudrait recourir, n'est qu'une supposition dont on n'apporte point de preuve directe, que l'on déduit uniquement du caractère qu'on attribue à la Table d'Abydos, et qui par conséquent ne peut servir à justifier des inductions tirées de ce caractère même. Nous, au contraire, qui avons prouvé que la Table devait être, et qu'elle est véritablement chronologique, nous avons droit d'en saisir les conséquences, et nous dirons que le monument n'offrant qu'un seul cartouche de règne, il n'y a eu qu'un roi, que Mandouéi et Ousiréi ne sont ni deux rois, ni deux frères, qui aient régné successivement, mais un seul roi qui a pris successivement deux noms propres ; et qui, pour ne pas troubler la sucession des règnes, objet essentiel et le plus inté-

ressant sous tous les rapports, pour qu'on ne crût pas qu'il y avait eu deux rois et qu'il eût cessé de régner, n'a pas voulu, n'aurait pas même pu, changer son prénom. Il est évident qu'une Table chronologique aurait plutôt répété le cartouche prénom, qui eût alors indiqué les deux règnes, que de n'en donner qu'un, qui ne pouvait jamais indiquer qu'un seul roi. M. Champollion observe, dans l'endroit cité, que « les » prénoms doivent nous servir de guides pour » bien distinguer entre eux les souverains » d'Egypte qui ont porté des noms propres » semblables. » Quand nous trouvons un prénom répondant à deux noms propres différens, que nous apprend donc ce prénom ? que les deux noms propres appartiennent à un même individu, puisqu'il ne peut lui-même appartenir qu'à un seul, qu'il ne répond qu'à un seul règne.

Nous opposerait-on les deux Akenchrès, qui semblent en effet représenter dans la XVIII[e] dynastie les deux rois dont nous parlons? C'est, sans doute, leur nom vulgaire que Manethon a conservé, selon sa coutume, celui qu'ils portaient avant de monter sur le trône, et sous lequel ils continuèrent d'être connus. Mais l'identité de nom ne serait-elle pas un indice de l'identité de personne ? Et s'il n'y eut d'abord qu'un seul roi Akenchrès, si l'on n'en imagina deux que d'après ses deux noms royaux, n'aurait-on pas la preuve que l'Akenchrès Mandouéi et

l'Akenchrès Ousiréi ne furent qu'un seul et même individu ? Au moins n'aurait-on pas droit de conclure, de ce que la dynastie compte deux rois du nom d'Akenchrès, qu'il faut nécessairement compter Mandouéi et Ousiréi pour deux rois.

Ce point bien établi nous conduira peut-être à découvrir un Pharaon célèbre, dont l'existence a souvent été regardée comme problématique, et que l'on croit reconnaître aujourd'hui, à des signes certains, dans les temps reculés de la monarchie Egyptienne.

Les monumens ont procuré la connaissance d'un roi Mandouéi, qui n'est pas celui de la XVIII[e] dynastie, puisqu'il n'a pas le même prénom, et qui doit être beaucoup plus ancien, puisqu'il ne se trouve pas dans la partie qui reste de la Table d'Abydos au-dessus de cette dynastie; et qu'il était par conséquent antérieur aux cinq rois dont cette partie conserve les cartouches. On veut en faire l'Osimandias de Diodore de Sicile ; et certes, ce serait une belle acquisition pour l'Histoire et la Chronologie, qu'un Pharaon qui aurait porté ses armes jusque dans la Bactriane, et élevé le superbe édifice décrit par Diodore, sous le nom de Tombeau d'Osimandias, plusieurs siècles avant les Tuthmosis et les grandes constructions dont furent décorées, par eux et après eux, Thèbes et toutes les parties de la Haute-Egypte. L'acqui-

sition est peut-être même trop belle : car elle ferait naître une difficulté dans l'histoire chronologique de l'architecture des Egyptiens, qui l'auraient portée, dès leurs premiers essais, à un point de perfection qu'on ne retrouverait pas dans les temps qui suivirent; où elle part d'un point inférieur, et remonte graduellement, pour parvenir à peine aussi haut qu'elle était plusieurs siècles auparavant. Il faut attendre ce que dira là-dessus l'habile architecte, qui nous promet cette intéressante histoire; il n'a à craindre que les illusions que peut faire naître une prévention trop forte en faveur d'une antiquité supposée. Les recherches étendues et toujours approfondies d'un savant académicien, ont déjà répandu une vive lumière sur la description et sur la nature du monument d'Osimandias. (1)

Quoi qu'il en soit, on n'a point hésité à prendre le nouveau Mandouéi pour l'Osimandias des Historiens. Combinant ensuite les calculs par générations, sur lesquels Diodore de Sicile et Hérodote ont prétendu fonder, chacun de son côté, une sorte de chronologie des plus anciens rois d'Egypte, on a trouvé qu'Osimandias doit être le dernier de la xve dynastie ou le premier de la xvie au plus tard : résultat bien précis pour des données aussi vagues et aussi incertaines. La transformation du nom Man-

(1) Le Philol. t. 13.

douéi en Osimandias pouvait paraître hasardée; heureusement la liste des Pharaons de la façon du Syncelle, a offert un roi du nom d'Ousé, dont on a pu s'emparer pour en former, avec celui de Mandouéi, le nom complet d'Osimandias, que ne donnent ni les inscriptions, ni Manethon, ni le Syncelle. Il suffisait de rapprocher le règne d'Ousé du règne de Mandouéi; et la chose n'est pas difficile, quand on dispose à son gré des dates. On se serait épargné la peine d'un travail infructueux, si, cherchant le vrai sans préoccupation, et dégageant son esprit des illusions d'une antiquité chimérique, on s'était arrêté à ce que les monumens ont de certain, et aux seules conséquences qu'on peut sûrement en déduire. On aurait vu que le nom d'Osimandias n'est que la réunion des deux noms que les monumens nous apprennent : on aurait vu encore que ce nom composé fournissait lui-même une preuve que le roi qui le portait avait porté les deux noms.

Ces faits admis, l'histoire du Pharaon ne souffre plus de difficultés; les exagérations, les fables même s'expliquent. Le palais qu'on lui attribue peut étonner s'il fut sa demeure, et paraître insensé s'il devait être son tombeau, mais n'avait rien, comme ouvrage de l'art, qui ne convînt à l'époque où il vécut. Il fut, disait-on, guerrier et conquérant : des inscriptions monumentales, au sein de l'Arabie, attestaient du moins que

sa domination s'étendait au-delà du golphe qui séparait l'Egypte de l'Asie. Quant à ses exploits dans la Bactriane, les prêtres de Thèbes ne pouvaient-ils pas les voir aussi authentiquement gravés sur la pierre, que les siéges et les batailles de Sésostris ?

Passons à une circonstance plus certaine et véritablement extraordinaire, qui, avec raison, embarrasse beaucoup M. Champollion. On devine que nous voulons parler de la mutilation du signe, du symbole du dieu Mandou sur les monumens, soit qu'il y exprime son nom, soit qu'il en représente les deux syllabes dans le nom de Mandouéi. Est-ce le dieu ou le roi qu'on a eu en vue ? Est-ce l'exécution d'un jugement public porté contre l'un ou contre l'autre ? En se faisant ces questions, M. Champollion ne suppose point que le jugement ait pu être rendu par les prêtres; il paraît, au contraire, dans un autre endroit de ses écrits, très-éloigné d'admettre, sans un plus ample examen, ce que dit Hérodote de l'autorité que cette caste exerçait sur les rois. Cependant, comme les personnes qui accorderaient à cet Historien une confiance plus entière, pourraient n'être pas disposées à la lui retirer en cette occasion, et que l'idée d'un jugement sacerdotal serait la première qui se présenterait à leur esprit, nous remarquerons, en passant seulement et sans engager une discussion superflue, que ce trait de l'histoire

d'Egypte, ce jugement des rois, admiré chez les Grecs, ainsi que beaucoup d'autres usages religieux ou civils, dont les Egyptiens faisaient honneur à leurs ancêtres, ne sont encore que des larcins faits à nos Livres sacrés : traits simples et vrais dans les récits de l'Ecriture, dénaturés par l'exagération et de fausses applications dans le travestissement, et néanmoins conservant toujours une ressemblance frappante et d'évidens rapports avec le type original. Déjà l'ensemble de ces rapports a fixé l'attention des savans qui les ont étudiés; et la conséquence qui en résulte ne leur a pas échappé. Ils ont vu que des lois, des coutumes de ce genre, communes à deux peuples, avaient dû nécessairement passer de l'un à l'autre : mais les idées d'antiquité et de stabilité que la prévention attache aux institutions Egyptiennes, ces idées de l'école qui dominent toute la vie, ne leur ont pas permis de voir où était la source première; le peuple regardé comme le plus ancien a dû être le créateur, la nation supposée plus récente n'a pu que l'imiter.

Après avoir discuté les différentes conjectures qui s'offraient à lui, ne trouvant partout que d'inextricables difficultés, M. Champollion finit par en abandonner la solution à d'autres ou au temps. Il nous semble qu'un nouveau fait qu'il annonce, et dont nous lui devons probablement la découverte, loin de compliquer la ques-

tion, comme il le pense, indiquerait où il convient de porter les recherches. « N'a-t-on pas, » dit-il, le droit de se demander, si ce n'est point » plutôt contre le dieu Mandou lui-même que fut » dirigée l'animadversion publique, s'il est vrai, » comme tout le prouve, que le caractère figu- » ratif Mandou soit également effacé sur le bel » obélisque de la Porte du peuple à Rome, dans » la légende royale du Pharaon Mandouéi II, » treizième roi de la XVIIIe dynastie. (1) » On voit d'abord à qui en voulaient les mutilateurs : à Mandou même, et à lui seul ; puisqu'ils ne s'attachent qu'à détruire son signe, en laissant subsister le reste du nom royal dont il faisait partie. On voit de plus que l'opération entière a été dirigée par la même main, et exécutée dans le même temps ; puisqu'elle atteint à la fois les monumens de deux princes d'époques différentes et très-éloignées l'une de l'autre. On voit enfin qu'elle n'a pu avoir lieu que sous le règne du second de ces princes ou plus tard. En partant de ces données, la profanation qui étonne, et qui semblait se refuser à toutes les conjectures, s'explique d'elle-même, et trouve des preuves positives dans les circonstances connues.

Un roi seul pouvait ordonner une acte semblable, et le faire exécuter : or, Mandouéi est le

(1) Seconde Lettre, p. 25.

seul roi auquel on en puisse attribuer le dessein et l'accomplissement. Quand ce prince abjure le nom de Mandou, pour prendre celui d'Osiris, on doit penser qu'il avait de fortes raisons de se plaindre de Mandou ; et quel que fût le tort du dieu, le ressentiment du Pharaon fut certainement très-vif. L'éclat d'une pareille rupture, dont on ne voit point d'autres exemples, avec le dieu auquel il s'était voué, qu'il appelait dans ses inscriptions le grand Mandou, et qu'il répudie si solennellement, en est la preuve incontestable, et en donne la juste mesure. Ce fait, bien établi, explique tout le reste. On a remarqué sur les tableaux où des Pharaons sont représentés dans tout l'appareil de leur puissance, que ces princes semblent traiter d'égal à égal avec leurs dieux, ou même affecter une sorte de supériorité. L'Histoire Sainte nous montre le même esprit, dans les superbes Monarques des grands empires de l'Asie. On conçoit donc que, dans son orgueil, un fils du Soleil, son image vivante, et dieu lui-même dans notre région inférieure, ait pu se croire en droit de déclarer ouvertement la guerre au dieu qui l'avait offensé, et qui n'était après tout qu'un dieu du second ordre. Il la fit à sa manière et en employant les armes qu'il avait à sa disposition. De là cette destruction au marteau du signe de Mandou, sur tous les monumens où il le trouvait gravé avec son nom, à commencer par

le magnifique obélisque qui était peut-être son propre ouvrage.

Une légère question de chronologie nous reste : Quelle fut la durée du règne d'Osimandias, qui doit représenter ceux de Mandouéi et d'Ousiréi, ou des deux Akenchrès dans les dynasties ? Le texte original de Manethon paraît être fort altéré dans l'extrait de Jules Africain ; et M. Champollion-Figeac a raison de s'en tenir à l'extrait littéral de l'historien Josèphe, moins manié d'ailleurs par les copistes, moins travaillé par nos anciens chronologues, et par conséquent mieux conservé et plus sûr. Manethon donnait douze ans au premier Akenchrès, douze ans encore, et non pas vingt, comme l'écrit M. Champollion-Figeac, au second. Si cette égalité du nombre des années assignées à chacun des deux règnes, faisait soupçonner un double emploi du même nombre, le règne entier d'Osimandias se trouverait réduit à douze ans ; et ce serait peut-être assez pour un roi sacrilége, qui devait être en horreur à toute l'Egypte. Mais si l'on opposait qu'à l'époque où les Egyptiens, trompés par les deux noms de Mandouéi, en formèrent deux rois, ils durent en même temps partager les années de son règne, et qu'il était tout simple qu'ils fissent les portions égales : si l'on ajoutait qu'un règne de douze ans ne répondrait pas à l'idée qui s'était conservée parmi eux de celui d'Osimandias, nous n'insis-

terions pas sur la légère réduction que nous croyons seulement pouvoir être proposée.

Résumons nos observations sur les quatre dynasties qui précèdent la XXIIe et le règne de Sésac, et fixons-en le résultat par rapport à la chronologie : nous verrons si les 520 ans que compte l'Ecriture, de l'invasion de la Judée par Sésac à la sortie des Hébreux de l'Egypte, pourront nous conduire jusqu'au commencement de la XVIIIe dynastie.

Nous avons prouvé que la XXIe et la XXe dynastie avaient dû concourir avec la XIXe, au moins depuis la fin, ou même depuis les dernières années du règne de Séthosis; et nous en avons conclu qu'il fallait retrancher de la chronologie, ou la XXIe et la XXe dynastie tout entières, ou la presque totalité de la XIXe. Dans le premier cas, le retranchement serait de 265 ans; dans le second, il serait au-dessous de 209 ans, durée de la XIXe dynastie, suivant ce qu'on voudrait en distraire pour le règne de Séthosis. Mais une observation lève la difficulté, et donne au calcul une base plus assurée.

On ne peut guère douter, en considérant les choses historiquement, que les royaumes de Thèbes et de Memphis ne soient tombés en même temps sous les coups des rois d'Ethiopie: telle était alors la marche des événemens de la guerre; une seule bataille décidait du sort d'un empire. Le dernier roi de la XIXe fut

donc contemporain du dernier roi de la XXIe. Alongerait-on celle-là, pour lui donner la durée des deux autres ? retrancherait-on l'excédant de celles-ci, pour les ramener à la durée de la XIXe ? Il ne semble pas qu'il y ait à hésiter. La XIXe dynastie a pour elle l'appui des monumens ; le nombre des rois Thébains qu'on peut, sur cette autorité, y admettre, est déterminé, et s'accorde avec celui que Manethon lui donne. Elle doit donc rester telle qu'elle est ; et c'est déjà beaucoup qu'elle ait pu subsister si longtemps sous de si faibles princes. Quant aux deux dynasties collatérales, on a pu apprécier le degré de confiance qu'elles méritent, et l'on peut juger maintenant s'il y a quelque difficulté à en réduire la durée, pour les coordonner avec un état de choses mieux établi. C'est donc par la durée de la XIXe dynastie qu'il faut estimer l'intervalle entre Sésac et Séthosis ; et nous n'avons à compter, de l'un à l'autre, que 209 ans.

Dans la XVIIIe dynastie nous supprimons de plein droit les deux règnes de femmes, et les 33 ans qui leur sont assignés. Nous laissons à Mandouéi les 24 ans qu'il a pu avoir dans l'origine, et que les Egyptiens auraient répartis entre lui et leur Ousiréi ; observant toutefois que, s'il en était besoin, l'incertitude de la durée des règnes nous permettrait de nous en dédommager, par une réduction convenable sur la durée totale de la dynastie.

La xviiie dynastie, selon le texte de Manethon, conservé par Josèphe, et mettant seulement à l'écart les mois additionnels, inadmissibles dans tous les systèmes, aurait subsisté pendant 326 ans, sous dix-sept rois ou reines : en supprimant les 33 ans des deux reines dans la chronologie, et le nom d'un roi dans la succession des règnes, elle se réduirait à 293 ans de durée sous quatorze rois. Ces 293 ans, depuis le premier Thutmosis jusqu'à Séthosis, réunis aux 209 ans depuis Séthosis jusqu'à Sésac, 502 ans, formeraient donc la durée totale du temps écoulé, de Thutmosis ou du commencement de la xviiie dynastie, à Sésac ou au commencement de la xxiie. Or, l'intervalle fixé par l'Histoire Sainte entre l'irruption de Sésac en Judée et la sortie des Hébreux de l'Égypte est de 520 ans, et ferait par conséquent remonter ce dernier événement à 18 ans au-dessus de la xviiie dynastie. On voit que nous sommes au large.

Allons plus loin, et prenons la xviiie dynastie dans l'état où Manethon nous la présente. Elle donnera, de Sésac au premier Thutmosis, 535 ans; 15 ans seulement de plus que les 520 de l'Historien sacré. Serait-ce une si légère différence, résultat de la durée incertaine de chaque règne dans une longue suite de rois, et facile à compenser au-delà même, s'il était nécessaire, qu'on opposerait à un calcul précis et bien autrement assuré ?

Enfin essayons une manière de vérifier les temps, qui soit indépendante des évaluations partielles de Manethon, et des incertitudes qu'elles laisseront toujours après elles. Calculons sur le nombre des rois de la dynastie, et sur l'estimation commune de la durée des règnes. En estimant la durée de chaque règne à 20 ans, et les observations que nous avons faites ne permettent pas de la porter plus haut, et permettraient plutôt de la mettre au-dessous, seize rois ne supposeraient que 320 ans, quatorze n'en demanderaient que 280; et cette dernière évaluation serait la plus vraie, la seule vraie, puisque la dynastie n'eut effectivement que quatorze rois.

Nous avons raisonné jusqu'ici d'après l'état actuel de nos connaissances ; mais l'effet des discussions dans lesquelles nous sommes entrés s'étend plus loin. Il nous tranquillise d'avance sur les résultats, quels qu'ils soient, des découvertes nouvelles qu'on ferait sur les quatre dynasties en question. Qu'on augmente de quelques années l'espace de temps que nous donnons aux trois premières, que l'on confirme en tout ou en partie la durée de quelques règnes de la xixe, la Chronologie de l'Ecriture n'en sera point ébranlée, elle fera face à tout ce qui aura été solidement établi ; et le reste se renfermera de soi-même dans les limites qu'elle a fixées.

Article XII.

Les rois Pasteurs. — L'historien Josèphe n'est pas le seul parmi les Anciens qui ait reconnu dans les Pasteurs de Manethon le Peuple Hébreu habitant en Egypte ; et plusieurs Savans, parmi les Modernes, ont cru en voir de bonnes preuves. — État de la question aujourd'hui. — Rapprochement de l'Histoire des deux Peuples. — En quel sens le patriarche Joseph disait à ses frères, que les pasteurs de brebis étaient odieux, en abomination, aux yeux des Egyptiens. — La seconde histoire de Manethon, des Pasteurs qui rentrent en Egypte pour secourir les lépreux Egyptiens, n'est qu'une suite de la première, que celle des Hébreux au temps de Moïse, et jusqu'à celui de leur départ sous la conduite de ce chef.

Nous arrivons aux dynasties des Pasteurs ou des rois Pasteurs, comme on les appelle ; et peut-être y trouverons-nous, avec la confirmation des points de chronologie que nous avons fixés, la solution d'autres difficultés qui nous restent à éclaircir.

M. Champollion ne voit dans ces tribus de Pasteurs que les épouvantables Hycsos, les dévastateurs de l'Egypte, l'horreur des Egyp-

tiens, dont il retrace fidèlement, d'après Manethon, les cruautés, les ravages, les combats, leur histoire enfin dans tous ses détails, jusqu'à leur expulsion totale. M. Champollion-Figeac remarque bien que l'historien Josèphe en a fait les ancêtres de sa nation, et que les anciens chronologistes Chrétiens ne sont pas éloignés de ce sentiment : mais il ne voit dans Josèphe que le désir de relever l'antiquité du Peuple Juif, et dans les autres que l'esprit de système; il ne lui vient pas dans l'idée que des Ecrivains, après tout raisonnables, n'avaient pu embrasser une pareille opinion, sans y être amenés par quelques considérations au moins spécieuses, et capables de pallier l'erreur à leurs yeux. Ont-ils ignoré l'un et l'autre, que des savans distingués parmi les Modernes ont cru aussi reconnaître, dans les rois Pasteurs de Manethon, des traits caractéristiques des Pasteurs Hébreux en Egypte? On ne reprochera certainement pas à Boivin, à Périzonius, de n'avoir eu en vue que de donner au Peuple Hébreu une ancienneté, qui n'atteint même pas celle dont ils trouvaient la preuve dans ses propres Annales, Livres sacrés pour nous comme pour lui. Quel esprit de système peut-on leur supposer ? N'ont-ils pas rendu compte de leur opinion ? N'en ont-ils pas déduit les motifs, qu'il fallait avant tout discuter, et, si on le pouvait, réfuter ?

Nous ne citons que ceux de nos savans qui

se sont le plus attachés au développement de cette opinion et de ses preuves; d'autres, qui n'en parlent qu'occasionellement, ne montrent pas moins qu'ils souscrivent aux preuves et adoptent l'opinion. (1)

La principale difficulté qu'on a toujours opposée à l'opinion dont il s'agit, et qui forçait à fermer les yeux sur ses vraisemblances, quand on en aurait été le plus vivement frappé, est qu'il n'y a point de rapport entre l'état des Israélites en Egypte, tel que Moïse le représente, et ce que l'histoire nous dit des rois Pasteurs qui l'envahissent et la ravagent, qui règnent et oppriment (2) : il faut convenir que les deux tableaux se ressemblent peu, et qu'il n'était pas aisé de les rapporter à un même objet, de retrouver dans l'Ecriture les mêmes hommes dépeints dans Manethon sous des couleurs si différentes. Mais aujourd'hui la difficulté est levée. On a prouvé que le récit de Manethon n'était qu'un travestissement de celui de Moïse; et que tous les traits de l'un sortaient des traits de l'autre, et n'en étaient que des copies étrangement défigurées, mais toujours très-reconnaissables. On a fait voir de quelle manière ils en avaient été tirés, et comment les

(1) Gibert, Mém. des Inscript. t. XXXV, pag. 670.

(2) *Non Memphim cepisse, sed in terram Gessen secessisse; et nedum imperitasse, quin potiùs Ægyptiis servisse constat.* Goar. Annot. ad Syncellum. p. 21.

plus grandes différences qui se trouvent entre eux, deviennent les preuves les plus fortes de la transformation qu'a subie l'un des deux. La question n'est donc plus la même. Il ne s'agit pas de savoir si les Hébreux ont fait en Egypte ce que l'on dit des rois Pasteurs, mais de savoir si les faits attribués aux rois Pasteurs ont été imaginés d'après ce que Moïse a dit des Hébreux. C'est sous ce point de vue qu'elle est traitée dans l'ouvrage de Guérin du Rocher; et c'était là qu'il fallait l'étudier, avant de parler des Hycsos.

Josèphe, citant le texte de Manethon, ne fait aucun doute que ce ne soit de sa nation que l'Auteur Egyptien ait parlé; il énonce simplement la chose; et ne se met pas en peine de la prouver : était-ce une opinion reçue parmi les siens? Il remarque les deux interprétations que Manethon donnait du mot Hycsos, rois Pasteurs ou Pasteurs-captifs. Il les trouve justes l'une et l'autre, quoiqu'il préfère la seconde, comme plus vraisemblable et plus conforme à l'ancienne Histoire du Peuple Hébreu; ce qui paraîtrait annoncer qu'il ne tenait pas beaucoup à cette qualité de rois. « Nos premiers pères, « dit-il, nourrissaient des troupeaux, et menaient » la vie de pasteurs : d'un autre côté, les Livres » sacrés des Egyptiens n'ont pas tort de les ap- » peler des captifs; c'est le nom que Joseph,

» l'un de nos ancêtres, se donne à lui-même,
» quand il paraît devant Pharaon. (1) »

Eusèbe n'admet qu'une dynastie de rois, appelés en Egypte Pasteurs, et il la place immédiatement avant la grande dynastie Thébaine. C'est la xve de Manethon, dont il fait sa dix-septième; et le motif de la transposition est visible. Eusèbe pensait, comme l'Historien Juif, que les rois Pasteurs de Manethon étaient Joseph même et ses frères établis en Egypte. (2) Deux autres dynasties de Pasteurs, avant d'arriver à la dynastie Thébaine, où l'on plaçait Moïse et la sortie d'Egypte, devenaient alors embarrassantes; il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de les supprimer. Si l'on avait fait cette observation, on n'aurait pas cru pouvoir, sur l'autorité d'Eusèbe, ni contester à Jules Africain la xvie et la xviie dynastie de Pasteurs, qu'il ajoute à celle des six rois, et qu'il tirait bien évidemment de Manethon même, ni faire changer de place à celle-ci, qui est nécessairement la première des trois, et par conséquent la quinzième dans l'ordre général. Le texte cité par Josèphe, sur le long séjour des Pasteurs en Egypte après leurs premiers rois, ne permettrait aucun doute à cet égard.

(1) Joseph. Contra Apion. l. 1. c. 14.

(2) *Reges Ægyptiorum Pastores conjecimus* nuncupatos, *propter Joseph et fratres ejus, qui in principio pastores descendisse in Ægyptum comprobantur.* Euseb. Chron. t. 1. p. 79.

Périzonius avait remarqué et discuté avec soin les traits les plus frappans de ressemblance entre le récit de Manethon et celui de Moïse : l'*Historien des temps fabuleux* y ajoute de nouveaux traits qui renforcent la preuve, et des développemens dont l'esprit est de plus en plus frappé. Comme l'ouvrage du premier n'est pas à la portée de tout le monde, et que dans l'ouvrage du second, le sujet est traité par parties séparées, et entremêlé d'ailleurs de remarques analogues, il est vrai, et toujours utiles, mais qui rompent le fil de la discussion et la rendent moins facile à suivre, nous pensons que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici un simple et rapide aperçu de ces traits divers, dont le rapprochement fera mieux sentir la force.

Les Hycsos étaient des pasteurs : — Telle était la profession des Hébreux, et ils le déclarent eux-mêmes au Pharaon.

Ce premier rapprochement mérite une attention particulière ; il fixe irrévocablement le caractère du récit de Manethon. Sans lui, en effet, comment expliquerait-on la qualité de Pasteurs, donnée aux féroces envahisseurs de l'Egypte ? Comment aurait-on imaginé qu'un peuple qui sort de son pays, bien armé et prêt à combattre, assez hardi pour attaquer une nation puissante, assez fort pour la vaincre et la subjuguer tout entière et du premier choc, n'eût été jusque-là qu'un peuple d'hommes pai

sibles, jouissant loin du bruit des armes, des douceurs de la vie pastorale, ne connaissant que ses troupeaux et ne s'occupant que des soins qu'ils demandent? Le contraste entre deux états si peu compatibles du même peuple, n'est-il pas une preuve évidente que les Hycsos de Manethon n'ont reçu le nom de Pasteurs, que parce que les pasteurs de Moïse ont été transformés en Hycsos?

Les Hycsos venaient de l'Orient, et selon quelques-uns, dit Manethon, ils étaient Arabes; dans Jules Africain ils sont Phéniciens : — Tout cela convenait aux Hébreux, qui venaient du pays de Chanaan.

On les disait Phéniciens et frères, suivant Eusèbe : — Les Hébreux étaient tous fils du même père, et les chefs de famille étaient les frères de Joseph; le pays qu'ils avaient habité se confondait avec la Phénicie.

C'était un peuple ignoble : — Tels étaient les pasteurs aux yeux des Egyptiens; Joseph en prévient lui-même ses frères.

Ils passaient pour avoir été des captifs ou des esclaves : — Joseph avait été l'un et l'autre avant son élévation, et son peuple entier finit par être réduit à la plus dure servitude.

Ils s'établissent à l'orient du Nil, vers l'entrée de l'Egypte : — C'est la situation de la Terre de Gessen, où le Pharaon plaça Jacob et sa famille.

Ils se rendirent maîtres de l'Egypte sans éprouver de résistance, sans combats à soutenir : — C'est ainsi que s'établit la puissance de Joseph, et qu'il devint en un moment, sans peine et sans efforts, maître de toute l'Egypte.

Ils régnèrent, ils eurent des rois : — Joseph régna comme s'il eût été le roi lui-même : le prince ne s'était réservé que le trône, et lui en avait abandonné tout le pouvoir. Joseph eut le titre de Prince dans la terre d'Egypte, *princeps*, Shalit (1); d'où les mémoires que copiait Manethon avaient formé le nom du premier roi de la dynastie des Pasteurs, Salathis. Joseph fut donc ce premier roi, et les cinq successeurs qu'on lui donnait furent créés de la même manière : c'est toujours Joseph qui leur fournit des noms, tirés des qualités que l'Ecriture lui attribue, de ses noms Egyptiens qu'elle exprime, ou d'autres noms qui se trouvent mêlés au sien.

Le roi des Pasteurs s'établit à Memphis, et rendit tributaire les contrées supérieures et inférieures : — Memphis était la résidence du Pharaon, et devint par conséquent celle de son ministre, qui de là gouvernait les deux parties du royaume au-dessus et au-dessous du Delta.

Il bâtit à l'orient du fleuve Bubastite une ville qui, dans l'ancienne Langue sacrée, s'appelait Avaris ou Abaris ; il l'entoura de murs

(1) Genèse, XLII. 6.

très-forts, et y mit pour la garder une armée de 240 mille hommes. Quelques savans, et d'Anville lui-même, se sont donné beaucoup de peine pour retrouver la position de cette grande ville; M. Champollion l'a reconnue et indiquée sans hésiter, par le nom qu'elle porte encore.

Cependant la manière dont Manethon s'exprime ici et dans un autre endroit, ne semble pas annoncer un nom vulgaire et connu de tous, mais un nom mystérieux, dont la connaissance appartenait aux dépositaires de la Langue sacrée; et dès lors comment se flatter de le retrouver dans celui que porterait aujourd'hui quelque lieu obscur de la Basse-Egypte? D'ailleurs l'Histoire a-t-elle jamais parlé d'une grande ville d'Abaris, comme subsistante en Egypte, ou de ses restes, comme attestant son ancienne existence? Ce n'était pas peu de chose qu'une ville dont la garnison seule aurait rempli une immense cité, et qui, en lui supposant une population proportionnée, eût à peine reconnu pour rivales Memphis et Thèbes dans leurs plus beaux jours. Laissons les chimères, et revenons à la réalité : — Il s'agit ici des pasteurs Hébreux, Habrim : le pays qu'ils habitaient en Egypte, était donc le pays des Hébreux; quand les prêtres ont voulu faire de ce pays une ville, ils ont dû l'appeler la ville des Hébreux. De là, cette ville d'Abaris, qui n'a

jamais existé que dans leurs mémoires mensongers, et qui n'est au fond que cette Terre de Gessen, que le Pharaon avait donnée aux Hébreux pour demeure, et où ils se multiplièrent assez pendant leur séjour, pour former à leur sortie une armée de 600 mille hommes portant les armes.

Tous les ans, pendant l'été, le roi Salathis se rendait dans ce pays pour faire la distribution des blés, et pourvoir à la subsistance de ses troupes : — Qui ne reconnaît là le ministre de Pharaon, qui, dans les années d'abondance, ordonne le partage des blés après la moisson, et recueille la portion qui doit être mise en réserve pour les années de famine ?

Les ravages de ces impitoyables Hycsos, qu'on nous retrace encore aujourd'hui avec un sentiment profond, tantôt de douleur, tantôt d'indignation, on devine déjà ce que c'était : — Les Egyptiens, se représentant les Hébreux comme des barbares qui avaient autrefois envahi leur pays, durent se figurer les maux qu'ils en avaient soufferts, sous l'image de ceux qui accompagnent ces malheureuses conjonctures ; il leur était permis de charger le tableau.

Remarquons cependant que nous nous bornons uniquement ici à ce qui concerne les rois Pasteurs de Manethon. Les dix plaies de l'Egypte reviennent, sous des formes plus distinctes et mieux caractérisées, dans plusieurs autres

endroits de l'histoire de ce pays. Il en est de même de Joseph, dont la vie, pour ainsi dire, tout entière, se trouve répandue dans divers travestissemens. Il en est de même encore de Moïse, qui a fourni seul des noms pour plusieurs rois, et une multitude de faits pour leur règne.

Le dernier trait des Pasteurs est le plus frappant, et confirme tous les autres. Attaqués et battus par les forces réunies de la Haute et de la Basse-Egypte, les Pasteurs se renferment dans leur ville d'Abaris, et ne consentent enfin à en sortir et à quitter l'Egypte, que sous la condition de se retirer où bon leur semblera sans éprouver aucun dommage, « emmenant avec eux tou» tes leurs familles et tout ce qu'ils possédaient. » — Lisons l'Ecriture : Pharaon avait consenti au départ des Enfans d'Israël, demandant seulement qu'ils laissassent leurs troupeaux de gros et de menu bétail ; et sur la réponse de Moïse : » Tous nos troupeaux marcheront avec nous, et » il ne demeurera pas seulement un ongle de » leur pied ; » Pharaon s'était obstiné à les retenir. Après la mort des premiers-nés il ne refuse plus rien : « Retirez-vous promptement, » dit-il à Moïse et à Aaron, d'avec mon peu» ple, vous et les Enfans d'Israël, et allez sacri» fier au Seigneur, comme vous me l'avez pro» posé. Menez avec vous vos troupeaux de gros

» et de menu bétail, selon que vous me l'avez
» demandé. (1) »

Quelle route prirent les Pasteurs ? Ils marchèrent par le Désert vers la Syrie. Où s'arrêtèrent-ils ? « Craignant les Assyriens, qui alors » dominaient en Asie, ils s'arrêtèrent, dit Ma» nethon, dans le pays que nous appelons la » Judée, et y bâtirent une ville capable de con» tenir leurs 240 mille hommes, à laquelle ils » donnèrent le nom de Jérusalem. »

Guérin du Rocher a eu raison de dire que ce seul trait était décisif ; j'ajoute, qu'il prouve évidemment que Manethon n'ignorait pas que ces Hycsos n'étaient autres que les Hébreux mêmes, connus de son temps sous le nom de Juifs, et dont le pays ne l'était plus que sous le nom de Judée : comment ceux qui font profession de lui donner une confiance entière sur tout ce qui regarde l'Égypte, récuseraient-ils son témoignage sur un des points précisément dont il pouvait être le mieux instruit ? Ce ne serait pas reconnaître que l'histoire des rois Pasteurs est véritablement celle des Hébreux pendant leur séjour en Egypte, comme le supposait sans doute Manethon ; mais on se trouverait sur la voie pour rechercher d'où est venue l'idée, si mal conçue d'ailleurs, de ces hideux Hycsos, et comment on a pu l'appliquer aux

(1) Exode, XII. 31.

pacifiques Enfans de Jacob. Comparant alors ce que l'Ecriture nous apprend des uns, avec ce que les Egyptiens racontaient des autres, on découvrirait par quelles altérations du Texte sacré cette singulière métamorphose s'est opérée; et il ne resterait de la fable des rois Pasteurs qu'une preuve, inattendue mais concluante, que l'époque où les Egyptiens la plaçaient dans leur histoire, est l'époque où il faut y placer la demeure des Hébreux en Egypte.

On voit maintenant combien est éloignée de la vérité la conjecture des Interprètes sur le passage de la Genèse, où Joseph recommande à ses frères de déclarer au Pharaon qu'ils sont pasteurs de profession, eux et leurs pères; ajoutant qu'ils doivent le dire « pour demeurer » dans la Terre de Gessen, parce que les Egyptiens » ont en abomination tous les pasteurs de bre- » bis. (1) » Quand on a reçu comme toute autre, et admis sans méfiance, l'histoire des Hycsos, il est assez naturel de penser à eux en lisant ces paroles, dont ils semblent offrir une explication heureuse. Il n'en est plus de même quand on sait ce que sont les Pasteurs de Manethon; ce n'est plus d'eux que le Patriarche a pu parler. Il faut donc trouver un autre sens à ses paroles, ou donner un autre objet aux sentimens hostiles qu'elles supposent dans les Egyptiens,

(2) Genèse, XLVI. 34.

et prévenir ainsi l'argument qu'on tirerait contre nous d'un si imposant témoignage. Nous ferons voir que l'application qu'on en fait aux Hycsos n'est point nécessaire ; qu'elle est même loin d'être aussi juste et aussi satisfaisante qu'on a paru le croire.

Jugée par son propre mérite, et abstraction faite de l'invincible difficulté qu'on lui opposerait aujourd'hui, l'interprétation donnée aux paroles de Joseph, quelque simple qu'elle parût, ne laissait pas que d'embarrasser, lorsqu'on voulait l'approfondir, et les plus habiles parmi ceux qui l'ont adoptée ne se le dissimulaient pas. Calmet observe que les brebis étaient en vénération dans toute l'Egypte, et qu'on n'en immolait nulle part, le seul nôme de Nitris excepté ; que les pasteurs de chèvres étaient honorés dans celui de Mendès, comme les chèvres mêmes ; et sans doute qu'il en était ainsi pour les bœufs et les pasteurs de bœufs, partout où l'on adorait le dieu Apis. Calmet en infère que les Egyptiens ne devaient pas regarder avec horreur ceux qui paissaient les animaux pour lesquels ils avaient tant de respect. En cela il a parfaitement raison : mais, quand il croit trouver dans le souvenir des Hycsos la vraie cause de la haine des Egyptiens envers les Pasteurs, il oublie de concilier ce sentiment de haine avec les sentimens plus doux que, de son aveu, leurs fonctions devaient inspirer. Il ne devait

pas non plus oublier les marques de bienveillance et de confiance que le Pharaon donne aux Hébreux, en leur qualité de pasteurs.

On a cherché d'autres motifs à l'aversion des Egyptiens pour les pasteurs de troupeaux. On a dit qu'ils se nourrissaient de la chair de leurs brebis ; ce que ne faisaient pas les autres Egyptiens, qui n'en prenaient que le lait. Ce motif serait bien léger, surtout si l'abstinence des Egyptiens n'était qu'une affaire d'économie, et n'avait pour objet que de conserver les troupeaux et de prévenir la destruction des espèces : la cause ne paraîtrait pas proportionnée à l'étendue et à la gravité de l'effet qu'on lui attribue.

On a dit, relativement aux Hébreux, que ce n'était pas la qualité de pasteurs qui révoltait les Egyptiens, mais celle d'étrangers : cependant Joseph garde le silence sur la qualité d'étrangers, et ne parle que de la profession de pasteurs.

Au lieu donc de recourir à des faits particuliers, à des détails de mœurs et d'usages, la plupart, après tout, très-incertains quand on les rapporte à des temps si reculés, pour rendre raison de l'aversion des Egyptiens pour l'état et la personne des pasteurs de troupeaux, n'en trouverait-on pas une cause suffisante et plus sûre, dans le système des castes, qui a régné parmi les peuples de l'Orient, qui n'a pas été étranger à l'Egypte, et dont on con-

naît l'esprit ? Les pâtres devaient en former la dernière classe ; et quand on la mettrait, comme le fait Hérodote, avant celle des marchands, on n'en concevrait pas moins que la nature de ses occupations qui la séparaient de la société des hommes, et la condamnaient à n'avoir que celle des animaux dont le soin lui était confié, l'eût rendue particulièrement vile et méprisable, odieuse même, comme impure et souillée, aux yeux des classes supérieures. L'expression dont se sert Joseph convient proprement à ce genre d'affection morale ; elle n'emporte point les idées de ressentiment, de haine, d'inimitié, qu'il faudrait y trouver, si on l'appliquait aux Hycsos.

Il y a plus encore ; toutes les circonstances du fait, toute la conduite du Patriarche, démontrent que son discours à ses frères, n'avait et ne pouvait, en aucune manière, avoir trait aux Pasteurs de Manethon. Joseph voulait établir ses frères dans la Terre de Gessen, où ils auraient vécu séparés des Egyptiens, et moins exposés à en prendre les superstitions ou en contracter les vices : mais il savait que ce pays faisait partie des états du Pharaon, qu'ils ne pouvaient par conséquent s'y établir qu'avec son consentement, et y vivre que sous sa protection. Etait-ce le moyen d'obtenir l'une et l'autre faveur, que de s'annoncer hautement comme pasteurs de troupeaux, comme l'ayant toujours

été, ainsi que leurs pères, et voulant toujours l'être ? Croyaient-ils s'en faire un titre de recommandation, eux surtout qui venaient des mêmes contrées d'où étaient sortis autrefois, et qu'habitaient encore après y être rentrés, ces redoutables Pasteurs qui avaient fait tant de mal à l'Egypte : eux, qu'on pouvait justement soupçonner de n'être qu'une horde de cette nation détestée, des espions qu'elle envoyait pour explorer le pays, et préparer les voies à une nouvelle invasion ? Car le nom de Pasteurs, Phéniciens ou Arabes, qu'on pouvait également leur donner, réveillait tous les souvenirs du passé, et faisait naître toutes les craintes pour l'avenir. Après cette imprudente révélation, Joseph et sa famille eussent dû s'estimer heureux que le Pharaon se contentât de leur faire quitter au plus vite son royaume, et qu'il les laissât retourner tranquillement chez eux.

Si Joseph n'a pas craint d'annoncer ses frères comme des pasteurs venus du pays de Chanaan, c'est donc qu'il ne craignait pas que cette qualité et cette origine les rendissent suspects aux Egyptiens, et les fissent regarder comme des ennemis ; ce n'était donc point du souvenir des Hycsos que provenait l'éloignement des Egyptiens pour les pasteurs de brebis, et ce n'était point à ces anciens dévastateurs de l'Egypte que Joseph faisait allusion dans l'avertissement qu'il donnait à ses frères.

Ne négligeons pas une autre conséquence, remarquable et également nécessaire : les Hycsos n'étaient donc pas même connus en Egypte au temps du Patriarche ; leur désastreuse invasion n'aurait donc pas eu lieu avant son époque. Mais alors on ne pourrait la placer qu'après la sortie des Hébreux : nous ne croyons pas qu'on veuille faire revivre cette imagination de Newton.

Manethon avait une autre histoire de Pasteurs Hébreux mêlés à des Lépreux Egyptiens, que Josèphe rapporte également ; mais en observant qu'elle n'était pas tirée, comme celle des rois Pasteurs, des livres authentiques des Egyptiens, que Manethon en convenait, et qu'il l'avait prise de quelqu'un de ces auteurs inconnus et sans autorité, qui ne savent que débiter des fables. Josèphe va plus loin, et paraît disposé à croire que le récit est de l'invention de Manethon même, qui a voulu calomnier les Juifs et les faire passer pour un peuple de lépreux. Il semble que c'était, dans sa pensée, quelque chose de plus qu'un soupçon ; il y revient à deux fois différentes, et l'on ne voit pas trop ce qu'il manquerait à la seconde surtout, pour devenir une accusation formelle. (1)

(1) *Ista verò quæ Manetho, non ex litteris ægyptiacis, sed, sicut ipse professus est, ab incertis auctoribus (sine auctore fabulas narrantibus) memorata adjecit, postea particulatim excutiam, ea mendacia esse ostendens sine verisimilitudine conficta.* Contra Ap. lib. 1. c. 16. *Eò usque historias quidem antiquas secutus est : postea verò, sumptâ sibi licentiâ, ut videretur scripsisse relata et*

Il se trompait cependant en cela. Manethon n'avait pas plus inventé l'une que l'autre de ces deux histoires ; il les lisait toutes les deux dans diverses parties peut-être de ses annales sacrées, et il les avait copiées telles qu'il les y trouvait. Quant à la première, à la dynastie des Pasteurs, Josèphe avait aisément reconnu le rapport du récit de Manethon avec celui de Moïse, et y voyait par conséquent les mêmes faits que racontaient chacun de son côté et chacun à sa manière, les Historiens des deux nations, sans se douter qu'une narration eût pu être formée sur l'autre. L'histoire des Lépreux, au contraire, ne pouvant être qu'une imposture à ses yeux, il aurait fallu avoir une idée de ce genre de métamorphose, pour découvrir les traits défigurés du récit de Moïse auxquels elle se rapporte; il a dû croire que tout était imaginaire et de pure invention. Il ne s'est donc attaché qu'à combattre le récit de Manethon, à venger, dit-il, l'honneur de sa nation, compromis par les mensonges des Egyptiens; et il le fait avec habileté, suivant le récit dans tous ses détails, et en montrant d'une manière claire et précise, tantôt l'absurdité, tantôt les contradictions ou les inconséquences.

Mais nous avons une autre tâche à remplir.

dicta de Judæis, incredibilia quædam inseruit, volens permiscere nobis multitudinem Ægyptiorum leprosorum, et alios ob morbos, ut dicit, ex Ægypto fugere compulsorum. c. 26.

Nous devons faire voir comment ce nouveau conte de Pasteurs qui rentrent en Egypte pour secourir des Lépreux, avec lesquels ils en sont bientôt chassés pour la seconde et dernière fois, se lie intimement avec celui des premiers Pasteurs, des Pasteurs rois. Nous devons prouver qu'il vient de la même source, et porte le même caractère ; qu'il en est même le complément, n'étant formé que de traits qui appartenaient à l'autre, et auraient pu y être compris.

Un roi Aménophis, désirant voir les dieux comme les avait vus le roi Horus, apprend qu'il doit commencer par purger le pays des lépreux et autres hommes impurs qui le souillent. Il fait donc rassembler de toutes les parties de ses Etats ce qu'il y avait d'hommes affectés de semblables maladies. Il s'en trouva quatre-vingt mille, au nombre desquels étaient des prêtres savans, et parmi ceux-ci, comme il est dit plus bas, un prêtre d'Héliopolis, qui devint ensuite leur chef, sous le nom de Moïse. Aménophis les envoie tailler des pierres dans les carrières ouvertes à l'orient du Nil.

On voit ici le mal hideux tant reproché aux Juifs sur la parole des Egyptiens, comme endémique dans leur nation ; quoiqu'ils l'eussent emporté d'Egypte où ils l'avaient contracté, ainsi que le prouve le récit même de Manethon, qui n'a pu le supposer originaire chez eux, qu'en les supposant eux-mêmes d'origine Egyp-

tienne. On y voit la lèpre miraculeuse et momentanée de Moïse, qui a autorisé à le mettre au nombre des lépreux d'habitude. On y voit enfin le genre d'ouvrages auxquels furent condamnés les Hébreux pendant les jours de servitude.

Accablés de ces longs et pénibles travaux, les lépreux demandent et obtiennent de se retirer dans la ville habitée autrefois par les Pasteurs, et alors déserte, la ville d'Abaris, et selon l'ancienne théologie, dit l'Auteur, la ville de Typhon. A peine établis dans leur nouvelle demeure, les lépreux forment des complots, se donnent pour chef un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiph, et lui jurent obéissance. Celui-ci leur prescrit pour première loi de ne point adorer les dieux des Egyptiens, de ne pas craindre de tuer leurs animaux sacrés et d'en manger la chair, de ne recevoir personne dans leur société qui ne fût liée par le même serment, enfin, tout ce qu'il pouvait y avoir de plus opposé aux mœurs et aux coutumes Egyptiennes. Cela seul ferait connaître quel était cet Osarsiph : mais Manethon ne le laisse pas deviner ; il nous apprend que le prêtre Héliopolitain changea de nom quand il se vit à la tête des conjurés, et prit celui de Moïse.

C'est donc le prêtre Moïse qui envoie proposer aux Pasteurs expulsés par le roi Thutmosis, et établis dans la ville appelée Hiérusalem, de

se rendre à Abaris leur ancienne patrie, pour se joindre aux révoltés, et reconquérir avec eux l'Egypte qu'ils avaient possédée autrefois. Les Solymites, comme Manethon les appelle, ne se font pas prier : ils accourent, formant une armée de 200 mille hommes, et aussitôt recommencent des violences pires que celles auxquelles s'étaient livrés leurs ancêtres ; avec cette différence, néanmoins, qu'ici c'est au culte des Egyptiens principalement que les nouveaux Pasteurs déclarent la guerre. Ils ne se contentent pas de brûler les villes et les villages, ce n'est même pas assez pour eux de piller les temples et de profaner les statues des dieux ; ils en employaient les débris à faire rôtir les chairs des animaux consacrés au culte ; ils forçaient les prêtres et les devins à les immoler et à les égorger de leurs mains, et les chassaient ensuite, après les avoir dépouillés de leurs vêtemens. On voit que les auteurs de ce récit se souvenaient que les magiciens de Pharaon n'avaient pu échapper aux ulcères honteux dont tous les Egyptiens avaient été frappés, et que la peste et la mortalité s'étaient étendues sur les animaux sacrés comme sur les autres.

Aménophis prend la résolution de repousser les Pasteurs et les Lépreux révoltés, il marche avec une armée de 300 mille hommes bien aguerris, arrive en présence de l'ennemi ; mais craignant, d'après l'avis qu'il avait recu d'un

prophète, de combattre contre les dieux, il revient sur ses pas, et regagne Memphis.

N'est-ce pas là le cri d'alarme des Egyptiens, poursuivant les Hébreux au travers des flots divisés de la Mer Rouge : « Fuyons Israël, car » le Seigneur combat pour eux contre nous. » D'où serait venue l'idée que l'on prêtait au roi Aménophis, que les dieux protégeaient ses ennemis, et qu'il attirerait sur lui leur colère, s'il osait combattre les envahisseurs de ses Etats? Aurait-on imaginé de le faire accourir avec une armée formidable dans le dessein de les détruire, pour s'arrêter tout à coup, comme frappé d'une terreur panique, tourner le dos et s'enfuir?

La domination des Solymites devait durer treize ans, suivant le prophète. Au bout de ce temps Aménophis, qui s'était réfugié auprès du roi d'Ethiopie, rentre en Egypte, va les attaquer, les défait complétement, et les pousse jusque dans la Syrie, où ils arrivent cette fois avec Moïse.

Nous avons droit de le dire : il est impossible de ne pas reconnaître dans ces deux récits combinés l'histoire entière des Hébreux en Egypte, d'abord sous Joseph, ensuite sous Moïse. Il était essentiel de constater ce fait, plus propre qu'aucun autre, le seul même qui soit vraiment propre à servir de base aux recherches chronologiques ou historiques sur l'Egypte ancienne,

qu'on voudra rendre solides et fructueuses. Il portera une nouvelle clarté dans les discussions précédentes, celles surtout où nous n'avons pas eu le secours des dates de l'Ecriture sainte; et il nous dirigera utilement dans les discussions, plus obscures encore, dont il nous reste à nous occuper.

Article XIII.

Suivant Manethon, les Pasteurs, repoussés d'abord de la haute Egypte par le dernier roi de la XVIIe *dynastie, sont enfin complétement expulsés par son fils premier roi de la* XVIIIe *: voilà donc, d'après les Egyptiens mêmes, l'époque où les Israélites rompirent leurs fers, et recouvrèrent leur liberté. — Le premier de ces rois s'appelait Amosis, le second Thoutmosis, et ce dernier nom fut successivement porté par leurs cinq ou six successeurs. — On y retrouve manifestement le nom de Moïse, pur dans Amosis, et joint dans les autres à celui de leur Thot ou Hermès. — Pourquoi le prirent-ils et le gardèrent-ils si long-temps avec une sorte d'affectation ? — Pourquoi les deux royaumes d'Egypte, jusque-là séparés, furent-ils alors réunis sous la puissance des rois Thébains ?*

Si l'époque de l'expulsion des Pasteurs, dans la Chronologie Egyptienne, marque l'époque

où Moïse et les Hébreux sortirent de l'Egypte, c'est dans les derniers temps de la XVIIe dynastie, ou dans les commencemens de la XVIIIe, qu'il faut placer cet événement. Les Anciens s'accordent assez généralement à mettre l'expulsion des Pasteurs sous le premier roi de celle-ci, qu'ils nomment, les uns Amosis, les autres Thoutmosis, et d'autres encore Aménophis. Quant à la sortie des Hébreux, les Auteurs Chrétiens, en fixant l'époque d'après leurs différens systèmes, durent nécessairement la rapporter à des rois différens, plus ou moins éloignés les uns des autres, quoique toujours comptés parmi les premiers de la XVIIIe dynastie. Eusèbe lui-même, qui croyait, ou du moins regardait comme très-vraisemblable, que les Pasteurs étaient les Hébreux, renvoyait la sortie de ceux-ci au cinquième roi de cette dynastie, qu'il appelle Misphragmuthosis, nom que d'autres donnaient au dernier roi de la dynastie précédente, qui avait porté les premiers coups aux Pasteurs, et les avait forcés à se renfermer dans leur ville d'Abaris. N'est-ce pas perdre sa peine que de chercher à rapprocher des idées opposées ou divergentes, et toujours arbitraires ?

Manethon paraît être la source où les Anciens ont puisé : arrêtons-nous à lui, et voyons si l'on peut en tirer quelque chose de plus positif. C'était, selon Manethon, le chef de la grande dynastie qui avait achevé de purger

l'Egypte des Hycsos, et ce roi était Thoutmosis ; mais le père de Thoutmosis les avait déjà chassés de la Haute et de la Basse-Egypte, et partageait ainsi la gloire de leur expulsion. L'extrait que nous avons des dynasties ne nous donnant pas les noms des rois de la XVIIe, nous ne pouvons pas connaître par-là le nom du premier vainqueur des Hycsos : mais un passage du Syncelle, où il dit que le dernier roi de cette dynastie était Amosis, nous l'apprend : *Ante Amosin dynastiæ decimæ septimæ regem quartum et ultimum.* (p. 69.) Il le lisait sans doute dans Jules Africain ; et cet exemple prouve, ainsi que d'autres passages, qu'il se permettait de mutiler son auteur, et que la liste de Jules Africain était plus complète qu'il ne la donne. De là viennent ces extraits plus étendus des dynasties de Manethon, que l'on retrouve dans Eusèbe, et que celui-ci avait, selon toutes les apparences, ainsi que nous l'avons déjà observé, tirés de Jules Africain ; mais qui étaient déjà perdus au temps du Syncelle, ou que cet Auteur aura lui-même supprimés.

Thoutmosis avait expulsé les premiers Pasteurs, les Hycsos ; mais Manethon, comme on l'a vu, supposait une seconde invasion de Pasteurs Solymites, et ceux-ci avaient été battus et chassés par Aménophis. Ces deux invasions n'en faisant qu'une au fond, et celui qui termina la première étant réellement le même qui termine

ici la seconde, il semblerait que, chez les Egyptiens, le chef de la XVIIIe dynastie portait également le nom d'Aménophis et celui de Thoutmosis. Ainsi la tradition primitive des Egyptiens sur les rois de l'époque célèbre dont nous parlons, se trouverait conforme à ce que les monumens viennent de constater. M. Champollion, qui avait déjà trouvé le vrai nom du premier roi de la XVIIIe dynastie, Amenoph ou Aménophis, nous apprend, dans un écrit récent (1), que le nom monumental du dernier roi de la XVIIe était Aahmos, dont les Grecs ont fait Amosis. Le Thoutmosis qui vient après Amenof serait le second du nom.

Le nom de Thoutmosis diffère peu d'Amosis; il le renferme, et en dérive évidemment. Or ce nom, depuis le premier Thoutmosis, semble affecté à sa race, et les quatre ou cinq rois qui lui succèdent le portent; M. Champollion nous fait lui-même observer « la prédilection de cette » famille de souverains pour le nom propre » Thoutmosis, que Manethon donne aussi à » Amenof leur chef. » Cette circonstance est assurément très-remarquable, comme il le dit; mais ce qui l'est encore plus, et qui est surtout plus important, c'est que ce nom favori des rois de cette époque soit précisément celui de Moïse, M.S.H., ou M.S^H.H., Moseh ou Mosheh. (2)

(1) Deuxième Lettre, p. 46.

(2) מסה, ou משה.

Ce rapport n'avait pas échappé à l'*Historien des temps fabuleux*, et il s'étonnait que de tant de Savans, anciens et modernes, qui avaient cherché à fixer l'époque de Moïse dans la chronologie Egyptienne, aucun n'en eût fait l'observation ; mais pour que l'idée en vînt à l'esprit, il fallait connaître ce qu'est l'histoire de l'ancienne Egypte, et comment elle s'est formée. Guérin du Rocher lui-même, qui, en travaillant sur ce que nous ont transmis les Auteurs, ne prévoyait pas ce que les monumens nous apprendraient un jour, n'a pas saisi les justes conséquences de la vérité qui se présentait à lui : il n'a vu ici qu'un nom fictif, tel qu'il en a dévoilé ailleurs plusieurs autres, forgé par les conteurs Egyptiens des siècles suivans, sur le nom de Moïse, et appliqué à un prétendu roi ; au lieu d'y voir un roi véritable, qui s'approprie volontairement ce nom et en fait le sien.

On objectera que les noms Amosis et Thoutmosis sont tout Egyptiens et ont dans la langue leur signification. Nous ne contesterons pas le fait ; mais nous dirons qu'ils n'en sont pas moins le nom de Moïse, et que toutes les circonstances autorisent à penser, forcent de croire que ce nom a été pris et porté comme étant et parce qu'il était celui de Moïse.

Qu'y aurait-il donc d'incroyable en cela, de la part de princes qui avaient appris, et, pour ainsi dire, vu de leurs yeux, ce qui venait de

se passer dans le royaume le plus voisin, et avec lequel ils avaient le plus de relations? Tant et de si grands prodiges opérés par Moïse : cet empire absolu qu'il exerce, soit sur les hommes, qu'il frappe et guérit, selon qu'ils se montrent dociles ou rebelles ; soit sur les animaux, ceux même qui échapperaient à tout autre pouvoir, et qu'il multiplie, rassemble, ou disperse à son gré; sur la nature entière, qui entend sa voix, et se montre toujours prête à en exécuter les ordres : faudrait-il s'étonner que les Egyptiens eussent vu dans l'auteur de ces merveilles un être d'un ordre supérieur, un dieu caché, un autre Hermès; et que leurs rois se fussent honorés d'en prendre le nom, ou simplement et tel qu'il est, comme Amosis, ou en le joignant à celui du grand Thot, comme le Thoutmosis? Les Livres de Moïse, c'est-à-dire les extraits qu'en tirèrent depuis les Egyptiens, ne furent-ils pas pour eux les Livres d'Hermès?

La catastrophe inouie du Pharaon de Memphis dut faire une vive impression sur les Pharaons de Thèbes; et jusqu'où pouvaient conduire les sentimens profonds d'admiration et de crainte que nous avons droit de leur supposer? Qu'on se représente l'esprit, non-seulement religieux, mais superstitieux à l'excès, de la nation; qu'on se rappelle l'usage particulier de ses princes, dans le choix et la formation des noms royaux qu'ils adoptaient; et les noms d'Aah-Moïse, de

Thot ou Thout-Moïse, n'auront plus rien que de très-naturel. Serait-ce de là que venait la tradition Juive, rapportée par Josèphe, des guerres de Moïse dans l'Ethiopie et de la conquête de Saba sa capitale? Ce furent, à ce qu'il paraît, les premiers Thoutmosis qui se rendirent maîtres de la Nubie, confondue souvent avec l'Éthiopie, et la joignirent à leurs Etats.

On conçoit le trouble et la confusion que produisit parmi les habitans de Memphis et du reste de la Basse-Egypte, cette longue succession de fléaux de toute espèce dont ils furent accablés; la consternation que répandit dans toutes les familles la mort soudaine des premiers-nés; enfin, le désordre général qui dut suivre la disparition du Pharaon et de son armée, qu'on ne revit plus en Egypte. Ne peut-on pas croire que ces circonstances malheureuses, qui laissaient le royaume sans gouvernement, sans force et sans défense, marquent l'époque où il perdit son indépendance, et devint la proie d'une puissance rivale, avec laquelle vraisemblablement il n'avait pas toujours été en paix? Ce qu'on sait des rois de la XVIIIe dynastie, donne lieu de penser qu'ils étaient maîtres de l'Egypte entière, rien du moins ne prouve que de leur temps Memphis eût encore des rois. Ce ne serait donc qu'au commencement de cette dynastie, qu'on pourrait placer la réunion des deux royaumes; et c'est en effet alors que celui de l'Égypte

inférieure fut éteint, comme le prouverait la découverte récente, mais encore trop peu circonstanciée, du tombeau d'un Pharaon, près de Memphis. Ce prince régnait sur la Basse-Egypte, puisqu'il y avait sa sépulture ; et si l'on a bien lu son nom, s'il portait, comme on l'assure, le nom de Thoutmosis, il ne serait pas douteux qu'il n'eût régné en même temps à Thèbes, et qu'il ne fût un des premiers rois de la XVIII[e] dynastie, celui peut-être qui avait profité des désastres du pays pour s'emparer d'un trône vacant.

Ainsi tout concourt, et les données de l'Histoire Egyptienne et les faits de l'Histoire sacrée, à montrer que les Pasteurs chassés de l'Egypte sont les Hébreux mêmes délivrés par Moïse de leur captivité ; que la sortie de ceux-ci fut suivie de près, comme on pouvait le conjecturer, de l'extinction du royaume de Memphis, et de la réunion de toute l'Egypte sous l'empire des rois Thébains ; que de ces deux événemens, l'un eut lieu au temps du dernier roi de la XVII[e] dynastie, l'autre au temps de ce même prince, ou de l'un de ses premiers successeurs ; et, pour dernière et principale conclusion, qu'il faut mettre la durée entière de la XVIII[e] dynastie, après la Sortie d'Egypte, sans être effrayé, si on pouvait l'être encore, ni du nombre des rois que compte Manethon, ni du nombre des années qu'il assigne à chaque règne, dans cette dynastie et les suivantes jusqu'à Sésonchis.

Article XIV.

Nouvelles recherches en Egypte. — Les Catacombes et leurs manuscrits. — Les Cartouches royaux. — Les Bas-reliefs. — Les Hiéroglyphes des Obélisques et des autres monumens. — Conditions sans lesquelles ces différens moyens de preuves n'auraient plus de valeur. — L'Histoire de Sésostris en caractères démotiques. — Les Pharaons Ethiopiens et les autres après Sésonchis, eurent aussi leurs monumens qu'il faudra bien distinguer de ceux de la XVIIIe *et de la* XIXe *dynastie, pour ne pas confondre les faits ni les dates. — Diverses observations qui démontrent la nécessité de rapprocher ces deux dynasties de celles de Sésonchis.*

Nous prévoyons la réflexion que suggèreront ici les circonstances du moment, et que l'on croira peut-être suffisante pour ébranler les principes que nous venons d'établir, ou en ajourner les conséquences, au moins sur plusieurs points. En effet, nos discussions ont été soumises à l'état des connaissances, très-bornées encore, que nous possédons relativement à l'ancienne Egypte, et il ne pouvait en être autrement. On ne parlait alors que d'une manière vague de recherches dont cette contrée

et ses monumens seraient susceptibles, et des nouvelles découvertes qui pourraient en résulter. Maintenant les recherches sont en pleine activité; et, mieux dirigées, ne donnent-elles pas, dira-t-on, de grandes et justes espérances? Des manuscrits conservés dans les catacombes, dans les cercueils des momies, et mis enfin au jour; des monumens qu'on n'a point encore étudiés, ou qui le seront avec plus de soin et plus de moyens, ne peuvent-ils pas jeter des lumières inattendues sur cette chronologie et cette histoire d'Egypte, que vous vous pressez trop d'accuser? Ne pourront-ils pas justifier ce qui vous paraît aujourd'hui le plus évidemment faux, ou lever les doutes que vous croyez les mieux fondés? La réponse est facile, et sera bien simple. Nous ne nous refusons à aucune des espérances que les conjonctures actuelles peuvent faire légitimement concevoir; mais nous ne voulons pas les étendre plus loin que ne le permettent la raison, l'expérience et l'état réel des choses.

Parlons d'abord des manuscrits. Les catacombes peuvent en recéler, et ce n'est même que là, comme on l'a observé, qu'on peut espérer d'en découvrir; parce que ce n'est que là et sous le climat de l'Egypte qu'ils auraient été à l'abri de la main des hommes et des injures du temps. Mais se flatte-t-on sérieusement qu'ils s'élèvent à cette haute antiquité qu'il importe surtout

d'éclairer ? Croit-on qu'à ces époques reculées les livres, et particulièrement les livres d'histoire, fussent assez communs pour être enterrés avec les morts qui en avaient fait usage, au lieu d'être réservés à l'usage de leurs survivans ? Les feuilles de papyrus trouvées dans quelques cercueils sur les corps embaumés, ont-elles jamais offert des écrits de ce genre ?

Vous déterrerez une histoire écrite et bien lisible pour vous ; mais le manuscrit sera-t-il du temps même auquel appartient l'histoire, ou d'un temps assez proche, pour que le témoignage de l'auteur ou du scribe conserve quelque poids ? Aurez-vous le bonheur d'en recueillir plusieurs exemplaires que vous puissiez confronter les uns avec les autres, pour découvrir le vrai au milieu de leurs contradictions, ou en trouver, dans leur concours, une garantie suffisante ? Car, si vous n'avez pas d'ailleurs un point de comparaison, ce témoignage, isolé et sans autre appui que lui-même, ne saurait être d'une bien grande autorité.

Mais ne nous berçons point de chimériques espérances. Que nous apprennent les papyrus Egyptiens d'époque plus récente, quand ils contiennent autre chose que des formules de prières ? on en a déjà en assez grand nombre : qu'y voit-on ? des noms de personnages inconnus, et qu'on ne gagne rien à connaître ; des dates sur quelques règnes, auxquels elles assu-

rent bien une certaine durée, mais dont elles nous laissent ignorer la durée totale : peu de chose, par conséquent, pour la Chronologie, et rien pour l'Histoire.

Des monumens qui nous apporteraient les faits anciens écrits sur la pierre, et traversant avec eux les siècles sans éprouver d'altération, seraient un plus sûr et plus puissant secours. Or voilà, nous dit-on, ce que promettent aujourd'hui les monumens Hiéroglyphiques dont l'Egypte est couverte, et dont l'écriture n'est plus un mystère ; et ce n'est pas seulement l'histoire de l'Egypte dès les premiers temps de la civilisation, mais celle de tous les peuples qui pouvaient alors lutter de puissance avec elle, ou lui inspirer des craintes, et qui furent l'objet des principales expéditions de ses Pharaons, que va nous faire connaître *cette immense galerie historique*, et cette suite nombreuse de *bas-reliefs*, *entremêlés de longues inscriptions explicatives* (1).

Les détails dans lesquels entre ici M. Champollion, et l'assurance avec laquelle il s'exprime, ne semblent pas permettre de douter qu'il n'ait acquis déjà sur ce sujet des notions étendues et précises, et que le succès de premières tentatives sur les monumens ou copies de monumens, qu'il a pu étudier en Europe, n'auto-

(1) Aperçu des résultats historiques, p. 18 et suiv.

rise celui qu'il se promet d'un travail semblable sur le vaste ensemble des monumens que l'Egypte va livrer à ses investigations ; mais, dans cette supposition même, en admettant tout ce qu'il a réellement vu, et sans toucher au fond du brillant tableau qu'il en trace, nous y opposerons quelques observations qui nous paraissent propres, soit à restreindre les conséquences qu'il en tire, soit à rectifier les applications qu'il en fait.

Les monumens peuvent être considérés sous différens rapports : ils offrent des cartels royaux, des inscriptions dans les bas-reliefs, des caractères Hiéroglyphiques, semés sans ordre apparent sur tous les côtés des obélisques dont ils couvrent les surfaces.

Les cartels ou cartouches royaux nous ont appris les noms de règne de plusieurs Pharaons ; en découvrant d'autres cartouches, on connaîtra d'autres noms : mais les noms seuls, utiles pour la Chronologie, sont un faible secours pour l'Histoire ; nous avions les noms vulgaires de ces rois, nous aurons leurs noms monumentaux. Tout cela ne va pas plus loin que la preuve de leur existence, sur laquelle il n'y avait déjà aucune incertitude. Ne savions-nous pas qu'avant l'arrivée des Hébreux, l'Egypte avait eu ses rois, depuis au moins le temps d'Abraham, et qu'elle en eut après leur sortie jusqu'au règne d'Apriès ? On a paru mettre un grand intérêt à

la découverte de cinq à six rois antérieurs à la xviii[e] dynatie, et dont la Table d'Abydos a fait connaître les noms et les règnes. Mais si ces rois Thébains n'étaient que les contemporains de ceux qui régnaient à Memphis pendant le séjour des Hébreux en Egypte, que gagne-t-on à connaître leurs noms ? en ignorera-t-on moins leur histoire ?

Les inscriptions dans les bas-reliefs expliqueront les tableaux qu'elles accompagnent, et feront connaître distinctement les faits qu'on y a voulu représenter. Nous souhaitons que ces inscriptions nous donnent réellement des faits : quels qu'ils fussent, ils deviendraient d'importantes acquisitions pour une histoire qui est à peu près tout entière à créer, puisqu'elle ne nous apprend jusqu'ici de ses princes que les noms qu'ils ont portés, et de leurs règnes que les constructions de palais et de temples qu'ils firent élever. Mais à quoi se réduira ce que nous pourrons en apprendre de plus ? Des bas-reliefs ne promettent guère que des indications vagues, ou des traits isolés, sans développemens, sans liaisons entre eux ; et par conséquent, point de narration circonstanciée et suivie, point d'histoire proprement dite. Nous supposons, au reste, d'après l'assurance qu'on nous en donne, que les inscriptions dont il s'agit diffèrent absolument de celles d'un obélisque de Rome, qu'avait

interprétées le sophiste Hermapion, et qui sont toutes purement religieuses. (1)

Quant aux Hiéroglyphes dont les obélisques ou d'autres monumens Egyptiens sont couverts, il semble qu'on ne saurait encore en parler affirmativement. Formaient-ils une écriture? étaient-ils destinés à l'histoire? peut-on ou pourra-t-on les lire? Ces questions ont été souvent agitées dans des temps où l'on n'avait aucun moyen de les résoudre. Peut-être deviendront-elles un jour, bientôt même, susceptibles de sérieuses et utiles discussions; mais jusqu'à présent, la dernière est la seule dont on puisse dire qu'elle soit au moins entamée.

Nous rappellerons ici une observation que nous avons eu déjà l'occasion de faire, mais qui est importante et d'une application générale.

Pour apprécier la valeur et régler l'emploi des monumens Egyptiens qu'on produit en preuve, il importe surtout d'en connaître l'époque, et en même temps celle des faits qu'ils relatent ou qu'ils indiquent; et cela est vrai pour tous, de quelque part qu'ils viennent, de quelque nature qu'ils soient : grands obélisques ou petites stèles, figures colossales ou simples statuettes, documens écrits sur papier ou gravés sur la pierre, ouvrages publics ou privés. Si tous peuvent faire autorité pour leur temps, chacun

(1) Amm. Marcell. lib. XVII. 4.

selon son genre et dans un degré respectif, on sent que nul ne peut avoir ce caractère, quand il atteste des faits d'une époque trop éloignée, ou, ce qui revient au même, quand on ignore l'époque à laquelle il appartient. Dans les deux cas, il ne peut représenter que des bruits populaires, des traditions fabuleuses, les idées de son temps, et lorsque, par hasard, il dirait le vrai, il ne saurait en être pour nous un garant assuré. La Table même d'Abydos, si elle remontait trop haut, finirait par devenir suspecte aux yeux de la critique. On sait ce qu'il en fut des Marbres de Paros, qui avaient fait naître tant d'espérances, et comment ils furent réduits à leur juste valeur, dès qu'on eut réfléchi sur la date possible de leur formation. On comprit que les époques fixées n'étaient pas plus certaines, pour être taillées dans le marbre, que si elles étaient tracées sur des rouleaux du même temps; qu'elles pouvaient n'offrir qu'un des systèmes de chronologie Attique, sur lesquels disputaient alors les savans, ou quelque nouveau système semblable, et n'avaient ainsi, par elles-mêmes, aucun droit de plus à la confiance.

On n'avait pas fait ces réflexions, quand on s'est hâté d'annoncer la découverte d'une Histoire de Sésostris et de ses conquêtes, trouvée dans le cercueil d'une momie, et qu'on a crue authentique, sans doute parce qu'elle était écrite en langue Egyptienne et en caractères

démotiques. La simple considération de la date que l'on pouvait donner au manuscrit, aurait arrêté les transports de joie que sa vue fit éclater. La momie est du règne d'un des premiers Ptolémées, et voilà la seule date sûre du manuscrit renfermé dans son cercueil. Etait-il donc si merveilleux de lire sur un papyrus de cette époque, ce que, deux cents ans auparavant, Hérodote avait appris des prêtres de Memphis, et fait connaître à toute la Grèce, en le publiant parmi ses contes sur l'Egypte? car il paraît que l'Histoire de Sésostris, dont on nous parle, est la même, du moins pour le fond, que celle de l'Historien Grec. Le témoignage d'Hérodote prouve que de son temps la fable avait déjà cours en Egypte; celui du papyrus prouverait qu'elle n'avait encore rien perdu de son crédit au temps des Ptolémée : c'est tout ce qu'on pouvait en conclure.

Nous ne croyons donc pas que M. Champollion ait été aussi frappé d'admiration qu'on le dit, à la vue de la pièce et du nom de Sésostris. Nous croyons encore moins, que lui-même y ait lu tout ce qu'on en rapporte : que la relation fut écrite l'année précisément où le vainqueur rentra dans ses Etats, que cette année était la neuvième de son règne, et par conséquent aussi la neuvième de son expédition, suivant la remarque de Diodore de Sicile que l'on cite; qu'enfin c'est l'Auteur qui atteste ces particula-

rités, propres assurément, dans sa bouche, à inspirer de la confiance à ses lecteurs. Au reste, on convient que M. Champollion n'a pu que jeter un coup d'œil rapide de quelques instans sur la pièce qu'on déroulait devant lui ; il est prudent d'attendre qu'il nous dise, après l'avoir examinée à loisir, ce qu'il y aura lu et ce qu'il en pense.

Venons à des faits plus précis, qui montreront directement s'il est beaucoup à craindre que de nouvelles découvertes, et les lumières qui en résulteront, ne s'opposent invinciblement aux bornes étroites que nous avons cru devoir donner à la chronologie et à l'histoire vraies de l'Egypte, et ne nous forcent d'abandonner les preuves sur lesquelles nous nous sommes appuyés.

Il n'existe jusqu'à présent, et vraisemblablement on n'aura jamais de monumens au-dessus d'un petit nombre de rois antérieurs à la XVIIIe dynastie, et ce n'est que pour cette dynastie que les monunens deviennent nombreux et importans. Ce serait beaucoup, sans doute, d'avoir enrichi de faits remarquables, d'une histoire complète, si l'on veut, la liste nominale de ces Pharaons et de leurs successeurs : ce ne sera rien pour nous, si on nous laisse ignorer l'époque à laquelle ils ont régné. Pense-t-on que de nouveaux monumens nous apprendront ce que les premiers ne nous ont pas fait connaître?

M. Champollion ne paraît pas s'en flatter ; et, dans son dernier ouvrage comme dans les précédens, ne voyant que Manethon et sa chronologie, et ne raisonnant jamais que d'après l'idée qu'il s'est faite de l'irréfragable autorité de l'un et de la parfaite exactitude de l'autre, il ne s'appuie jamais que sur la chronologie de Manethon. Nous avons besoin d'un témoignage plus décisif ; et tant qu'il ne sera pas démontré, soit que les preuves se tirent des monumens ou d'ailleurs, que la grande dynastie doit nécessairement être placée avant la délivrance du Peuple Hébreu ; fondés sur la chronologie des Livres saints, et sans égard pour celle de Manethon, nous croirons rester en droit de renvoyer après cette époque la dynastie tout entière. Ajoutons que si elle y est nécessairement placée par la Chronologie, elle s'y trouvera placée très-convenablement pour l'Histoire.

L'histoire de l'Asie, et celle du Peuple Hébreu en particulier, ne permettent pas de penser à de grandes entreprises des Pharaons sur cette partie du continent, depuis le retour des Enfans d'Israël dans le pays de Chanaan jusqu'à la fin du règne de Salomon : ce qui n'empêche pas que ces princes n'aient pu avoir de fréquentes guerres à soutenir en Afrique, soit qu'ils ambitionnassent de faire des conquêtes, soit qu'ils eussent à se défendre. Ainsi les Thoutmosis soumirent les Nubiens, et peut-être d'au-

tres peuples plus éloignés, compris avec eux sous la dénomination d'Ethiopiens. Leurs successeurs étaient probablement maîtres de la Libye avant l'expédition de Sésonchis; et ils auraient, au temps d'Osymandias, porté leurs armes jusque dans l'Arabie, si l'on en jugeait par l'inscription dont parle un voyageur. L'apparition en Judée d'un Ethiopien, roi d'Egypte, suppose une grande révolution dans l'intérieur du pays. Quelle en fut la durée? quels en furent les phases et les événemens divers? Le changement de dynastie, qui mit les Ramessès à la place des Thoutmosis, ne s'effectua pas non plus sans lutte et sans combats.

Les occasions ne manquèrent donc pas aux Pharaons de ce temps pour élever des monumens et célébrer des victoires, et cependant ils ne sortent point de l'Egypte; les tableaux mêmes, où l'on a cru voir clairement les expéditions lointaines de Sésostris, n'indiquent, au vrai, que des peuples Africains vaincus et soumis. Il n'y a rien par conséquent, dans ce que nous savons de la xviiie dynastie, qui empêche de la mettre après la Sortie des Hébreux.

Allons plus loin, et cherchons à quoi tient principalement cette facilité de transporter la xviiie dynastie à une époque si différente de celle que la chronologie Egyptienne lui assigne. Elle tient à une circonstance particulière, qu'exige impérieusement cette époque, et qu'of-

fre heureusement la dynastie : à un éloignement marqué de ses Pharaons pour les guerres étrangères, qui les retient constamment sur le sol de l'Afrique, sans oser dépasser la Mer Rouge, sans être tentés de porter leurs armes victorieuses dans l'Asie, où s'offraient à leur ambition tant de gloire à acquérir et tant de riches conquêtes à faire. Ce phénomène, car c'en est un dans l'histoire de ces anciens empires, l'Ecriture l'explique, mais pour l'époque dont il est question seulement ; à toute autre, on ne saurait en rendre raison. Il se pourrait donc que ce qui rend facile de placer la xviiie dynastie après la catastrophe du Pharaon oppresseur des Hébreux, rendît impossible de la placer ailleurs.

En effet, qu'on la mette au-dessus de cet événement, qu'on l'élève même à la hauteur où Manethon la porte, on demandera ce qui a pu contenir ces monarques dans les bornes où ils se sont constamment renfermés, avec la puissance et les dispositions qu'on leur reconnaît, et que leurs propres monumens attestent ? N'auraient-ils pas eu des rivaux en Asie, qui eussent éveillé leur orgueil jaloux ; des rois conquérans, comme ils l'étaient eux-mêmes en Afrique, dont il importait de prévoir les desseins et de prévenir les entreprises ; qu'il fallait les premiers attaquer pour arrêter leur agrandissement, ou contre lesquels il eût bien enfin

fallu se défendre ? Car c'est une chimère, à laquelle on s'est trop légèrement livré, que d'imaginer une nation parvenue à un tel degré de civilisation, de progrès dans les arts, de prospérité et de force, lorsque le reste du monde était encore dans l'enfance. On risquerait moins de s'éloigner de la vérité, si l'on supposait de grands empires déjà formés sur les bords de l'Euphrate et du Gange, dans les contrées berceau du genre humain, avant qu'il y en eût un semblable dans la vallée du Nil.

Tout concourt donc à fixer la place de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, et avec elles celle des monumens de leurs Pharaons, après la délivrance du Peuple Hébreu et sa sortie de l'Egypte. Mais tous les monumens, même ceux de Thèbes, n'appartiennent pas à ces deux dynasties : il en est, dans l'une et dans l'autre Egypte, que des Pharaons, venus long-temps après, peuvent revendiquer, et qui pourront aussi fournir des renseignemens à l'Histoire, quand ils auront été examinés et décrits avec soin.

Sésonchis fut le premier des Pharaons qui osa franchir les limites dans lesquelles ses prédécesseurs s'étaient jusque-là renfermés ; mais il n'alla pas plus loin que Jérusalem, et se contenta de l'immense butin qu'il y fit. Zaré fut moins heureux : il perdit une grande bataille et son armée d'un million d'hommes. L'un et

l'autre étaient étrangers aux anciennes races indigènes qui venaient de s'éteindre. On ne sait si celui dont Salomon épousa la fille était Ethiopien comme eux ; mais il n'entra avec une armée dans le pays des Philistins que comme allié du roi de Juda, et pour combattre à son profit. Déjà peut-être se formait au loin la puissance contre laquelle l'Egypte devait lutter un jour.

La Mésopotamie, habitée dès l'origine par les Araméens, était devenue un royaume considérable, avant même le retour des Israélites dans la Terre promise à leurs pères : cent ans après leur sortie de l'Egypte, Chusan Rasathaïm, roi d'Aram des deux fleuves, avait pu étendre sa domination jusqu'au pays de Chanaan, et les asservir. C'est peut-être ce royaume, qui comprenait alors les deux pays d'Aram, ou les deux Syries, et qui put se maintenir long-temps dans cet état, que les Anciens ont appelé le premier empire d'Assyrie. Au temps des rois de Juda et d'Israël, s'élevait dans les mêmes contrées un nouvel et plus puissant empire, véritablement Assyrien, celui que les Livres sacrés ne désignent jamais que par le nom d'Assur. Les rois de Ninive, quittant les montagnes de l'Arménie et de la Médie, et s'avançant, plus ou moins rapidement, dans les plaines de la Mésopotamie, l'occupèrent enfin tout entière, des deux côtés du Tigre et de l'Euphrate, et jusqu'à leur embouchure dans

le Sein Persique. Ils durent alors tourner leurs armes vers les riches contrées qui s'offraient à eux au Midi. Phul soumit au tribut le royaume de Syrie, et sous Manahem, qui régna de 771 à 761 avant l'ère chrétienne, le royaume d'Israël. Quarante ans environ après, le roi Osée, voyant les Assyriens maîtres de Damas, et craignant pour lui-même, chercha un appui dans le roi d'Egypte, et fit alliance avec Sua, le Sévéchus ou le Sabbacos des dynasties, qui n'empêcha pas la prise de Samarie ni la ruine du royaume d'Israël.

C'est ici, vers l'année 725 avant notre ère et 766 après la sortie d'Egypte, qu'on voit, pour la première fois, les Pharaons prendre une part active aux affaires de l'Asie, et s'occuper sérieusement de mettre une barrière aux envahissemens des rois d'Assyrie. De ce moment, la guerre fut déclarée entre les deux puissances rivales, et ne devait plus finir que par la destruction de l'une ou de l'autre. Aussi, lorsque Sennachérib, quinze ans après, vient menacer Ezéchias sous les murs mêmes de Jérusalem, Tharaca se hâte d'accourir à son secours ; et toutes les forces de l'Egypte et de l'Assyrie se seraient trouvées en présence, si Dieu n'eût pas voulu opérer seul le salut de son peuple. Battus d'abord par Asarhaddon, et après avoir vu leur royaume ravagé et un nombre de leurs sujets emmenés captifs ; les Pharaons se relèvent ; Psammitichus

rend à la monarchie son ancienne splendeur, et Néchao se trouve assez fort pour porter la guerre au sein du royaume de Babylone, qui s'élevait sur les débris de celui des Assyriens, gagner des batailles, prendre des villes, déposer des rois, en créer d'autres, et leur donner de nouveaux noms, comme étant devenu leur souverain; envahir tout jusqu'à l'Euphrate, et se maintenir long-temps dans la Mésopotamie. Il est battu enfin, lui et son armée, dans la quatrième année de cette expédition, et se renfermant dans son pays, dit l'Ecriture, pour n'en plus sortir, il abandonne au roi de Babylone toutes ses conquêtes, depuis l'Euphrate jusqu'au fleuve d'Egypte. (1)

Il y eut donc en Egypte, après l'extinction des races Thébaines, et en commençant au règne de Sésonchis, des Pharaons illustres et des événemens mémorables, des mouvemens intérieurs, des expéditions au dehors et au loin, des victoires et des défaites, des villes prises, des pays conquis, des rois, les uns vaincus, les autres déposés ou établis à la volonté du vainqueur. Il y eut donc aussi, la conséquence est nécessaire, comme sous les dynasties précédentes, des monumens érigés pour rehausser la gloire et rendre plus durable le souvenir de ces hauts faits. Serait-ce sur ces monumens de ré-

(1) 4. Reg. xxiv. 7.

cente date, que se trouveraient les tableaux sculptés qui offrent, nous dit-on, l'histoire entière des plus célèbres Pharaons, qui font connaître leurs principales expéditions contre les peuples qui jouaient un rôle important en Afrique et dans l'Asie occidentale, contre les nations qui pouvaient alors lutter de puissance avec l'Egypte, et lui disputer l'empire de l'ancien monde? Il paraît du moins que ces monumens, s'ils sont tels qu'on les dépeint, conviennent très-bien à l'histoire de l'Egypte sous les derniers Pharaons, et n'ont, au contraire, presque aucun rapport avec les faits que retracent ceux des rois Thébains.

Il est vrai, si notre observation est juste, qu'on ne pourrait plus dire que les notions acquises par l'étude de ces monumens, nous reporteront *aux premiers temps de la civilisation humaine*, à des époques sur lesquelles *l'histoire est encore muette*, à un ancien monde que nous n'apercevons encore *qu'à travers mille incertitudes*. Mais on en sera dédommagé par l'avantage de sortir de ces exagérations, qui fascinent l'esprit et l'égarent dans ses recherches, comme elles l'ont égaré dans ses espérances : on se trouvera moins éloigné déjà de la vérité, plus à portée de l'atteindre, plus en état de la reconnaître quand elle se présentera, et tout disposé à la saisir et à s'y attacher quand on l'aura reconnue.

Ajoutons encore deux considérations, qui semblent surtout prouver, d'une manière directe, que les dynasties Thébaines étaient effectivement beaucoup plus rapprochées des dynasties Ethiopiennes que ne le suppose Manethon, et finissons par-là cet Article, qui ne s'est alongé qu'à raison de son importance.

Les inscriptions ont fait connaître que des Pharaons, au-dessous même de Sésonchis, s'occupaient encore des temples et des autres édifices de la grande dynastie; qu'ils se faisaient un mérite d'en achever des parties qui manquaient ou étaient restées imparfaites, d'y ajouter des décorations nouvelles qui avaient dû entrer dans le plan originaire, ou dont ils demeuraient au moins susceptibles. S'ils étaient aussi anciens qu'on le croit, comment aurait-il encore manqué quelque chose à ces monumens élevés à si grands frais, si respectés d'un peuple superstitieux à l'excès, si intéressans pour la vanité des rois, et auxquels tant de Pharaons auraient pu successivement travailler ? Comment n'auraient-ils pas reçu depuis long-temps tous les embellissemens qui pouvaient leur convenir ? L'état d'imperfection où ont été laissées la plupart de ces grandes constructions, les palais comme les temples, ne peut guère s'expliquer qu'en admettant le fait, que les premiers auteurs n'ont pas eu le temps d'y mettre eux-mêmes la dernière main. Pourquoi encore des princes, ve-

nus plusieurs siècles après, y auraient-ils cherché, dans quelques coins obscurs, des places vides pour y écrire leurs noms, qu'eussent mis plus au jour les plus simples monumens érigés de leurs mains ?

Quand on met les deux principales dynasties à la hauteur où Manethon les place, et que de là on parcourt la suite des monumens Egyptiens, on voit après elles un long espace de temps, où l'art de bâtir semble mort, et le goût de la grande architecture éteint. Des siècles s'écoulent entre l'époque des Thutmosis et des Ramessès, si féconde en ce genre, et celle où l'Egypte, reprenant ses habitudes et ses travaux, reproduit ses anciennes merveilles. Cela est-il dans l'ordre naturel, et en assignera-t-on une cause plausible ? On la chercherait vainement ; mais tout s'expliquera, dès qu'on aura remis les dynasties Thébaines à leur véritable place.

Article XV.

Des Dynasties avant celles des Pasteurs. — Elles forment évidemment deux séries distinctes: l'une de rois Memphites, qui commence avec la monarchie et renferme les dix premières Dynasties; l'autre de rois Thébains, qui renferme les quatre suivantes, et même, par des Dynasties collatérales aux trois Dynasties des Pasteurs et indiquées par Manethon, s'étendrait jusqu'à la XVIIIe. *— Est-ce Manethon qui, en les mettant bout à bout, a voulu alonger sa Chronologie? — Est-ce en les faisant marcher parallèlement, qu'on a cru pouvoir en concilier la durée avec la Chronologie des Septante? — Menès est Noé. — Son règne dans nos trois Auteurs. — D'où sont sortis les* 330 *rois d'Hérodote, et les* 52 *de Diodore de Sicile, descendans ou successeurs de Menès? — Dans Manethon, la* 1re *Dynastie, composée des fils de Noé; la* IIe *où parait Abraham, et les suivantes qui sont du même genre, jusqu'à la* XIIe, *dont Sésostris est le troisième roi. — Ce conquérant suit immédiatement Mœris dans Hérodote, ne vient que sept générations après Mœris dans Diodore, et forme entre les trois Historiens une espèce de synchronisme, auquel commence ce que les Grecs nous ont donné pour une His-*

toire d'Egypte. — Le corps de cette prétendue Histoire, formé d'un travestissement continu de celle des Hébreux avant et pendant leur séjour en Egypte, et particulièrement de traits de Jacob, de Joseph et de Moïse. — C'est avec ces matériaux que les Egyptiens remplissent l'espace de temps entre la Sortie d'Egypte et le règne de Salomon et au-delà, pendant lequel l'Ecriture ne leur offrait aucun événement qu'ils pussent s'approprier.

Passons aux dynasties antérieures à la XVIIIe. Ces temps reculés étant moins connus encore, et les souvenirs qui pouvaient en rester étant plus confus, les chroniqueurs Egyptiens se sont trouvés parfaitement à l'aise, et leurs prétentions à une haute antiquité n'ont plus eu de bornes : il n'en sera que plus facile de la réduire.

Jusqu'à l'époque des Amosis et des Thoutmosis, deux royaumes avaient subsisté en Egypte, chacun ayant son territoire et ses rois : qu'ont fait les chroniqueurs qui en ont dressé les listes, ou qui, les ayant reçues toutes faites, se sont chargés de les mettre en ordre ? On sent d'abord qu'il n'a pas été difficile de les alonger si on l'a voulu. Mais ce n'était pas assez ; le moyen était limité, et il ne fallait pas en abuser. Ils en ont donc employé un autre plus commode et plus efficace. Au lieu de développer

les deux listes de rois ou de dynasties sur deux lignes parallèles, qui se seraient réunies à un point commun, ils les ont placées tout simplement à la suite l'une de l'autre, et par-là ils ont doublé les temps pour cette portion de leur chronologie.

Ce n'est pas une simple conjecture ; la distinction est bien marquée dans l'ordre actuel de ces dynasties. Les sept premières, en remontant, sont toutes Diospolitaines et se lient à la XVIIIe. Les trois, que l'on attribue aux Pasteurs, ne changent rien à la durée des temps : elles répondent à une série égale de rois Thébains que Manethon lui-même indique, et qu'il faut bien supposer, si le règne de ces Pasteurs n'est qu'une chimère. Les dix autres dynasties, les premières de toutes, qui se présentent sous les noms de Thinites, de Memphites, d'Héracléotes, une seule exceptée, dite d'Elephantins, et évidemment hors de place, appartiennent à l'Egypte inférieure.

Les dix premières dynasties forment, suivant le résumé de Jules Africain, une suite de cent quatre-vingt-six rois, qui règnent 2,307 ans : en les terminant à la XVIIIe, 1822 ans A.C. suivant Manethon et MM. Champollion, ces dix dynasties porteraient le commencement de la monarchie Egyptienne à 4,129 ans A.C.; et par conséquent à 1780 au-dessus du déluge, fixé

à 2349 A. C. par la chronologie du Texte Hébreu. Les sept dynasties Diospolitaines, de la XIe à la XVIIe, en prenant le calcul d'Eusèbe pour la XIVe, qui manque dans Jules Africain, ne donnent que 1779 ans avant la XVIIIe, et 3601 ans A. C., ce qui cependant remonterait encore à 1252 ans au-dessus du déluge. Nous avons parlé ailleurs de la chronologie des Septante. Elle alonge les temps après le déluge de 700 ans, et même de 830, si on lui laisse le Caïnan, fils d'Arphaxad. En lui donnant sa plus grande latitude, elle ne porterait le déluge qu'à l'an 3356 avant notre ère, et par conséquent 773 ans encore au-dessus du premier roi des dynasties Memphites, et 445 ans au-dessus du premier roi Thébain.

Mais, de plus, quelle que soit celle des deux supputations qu'on adopte, fera-t-on partir le calcul des dynasties, de l'année même du déluge? Ne faudra-t-il pas toujours défalquer, des années qui le suivirent, non-seulement le temps nécessaire à la multiplication et dissémination des races, mais tout le temps où se maintint dans les générations successives, le caractère de longévité qui appartient à ce premier âge du monde nouveau? La circonstance est trop expressément marquée dans l'Ecriture, pour se croire dispensé de la prendre en considération. Elle seule retarderait d'une manière notable l'époque à donner aux anciennes monarchies,

dont les annales n'en font aucune mention, n'en offrent même pas des vestiges dans ce qu'elles peuvent avoir d'historique. Telles sont en particulier les annales des Egyptiens, qui n'ont connu ni le déluge, ni l'état du genre humain, soit avant, soit après la catastrophe, et qui mettaient toute la durée des temps anciens qu'ils imaginaient, et les dieux qui s'y étaient succédés, en dehors et au-dessus de leurs premières dynasties, par lesquelles commençait pour eux le règne des hommes. Ménas, placé à la tête de leurs rois, ne règne que 60 ans, Athotis, son fils, 27, et ainsi des autres. Ce ne sont là, ni Noé et ses fils, ni les enfans de ses fils : les générations patriarcales s'étaient écoulées ; la vie des hommes était dès lors réduite à ce qu'elle est aujourd'hui.

Il est donc certain que, dans la chronologie même des Septante, l'époque du déluge serait de plusieurs siècles au-dessous, non-seulement de la première dynastie Memphite, mais encore de la première des dynasties Thébaines.

C'est donc en vain qu'on aurait cru pouvoir, au moyen du dédoublement des seize premières dynasties Memphites et Thébaines, concilier la chronologie de Manethon, (nous ne disons pas avec celle du Texte Hébreu, on n'a pas pu y songer,) mais avec celle des Septante. Avait-on quelque autre plan en vue, quand on se promettait de réduire *à sa juste valeur* l'effrayante étendue des dynasties ?

Les calculs précédens sont fondés sur la date que Manethon donne à la xviiie dynastie, parce cette date est aussi celle que lui donnent MM. Champollion. Nous devons observer que les difficultés seraient moindres à la vérité, mais ne seraient pas moins insurmontables, lors même qu'on ferait descendre la xviiie dynastie à l'époque de la Sortie d'Egypte, 1491 A.C., comme nous croyons avoir assez bien prouvé que la combinaison des faits l'indique et l'exige. En y rapportant les deux séries, celle des dynasties Memphites s'élèverait encore au-dessus du déluge, de 442 ans dans la chronologie des Septante, et celle des dynasties Thébaines ne serait au-dessous que de 86 ans. On voit que dans la chronologie de l'Hébreu, l'une et l'autre excéderaient de beaucoup le terme qu'elles ne peuvent franchir, qu'elles ne doivent même pas atteindre.

Mais, en abandonnant à elle-même cette première moitié de la chronologie Egyptienne, nous devons donner à ses dynasties une attention particulière : il importe de connaître ce qu'elles renferment d'historique, et de quels élémens elles ont été formées.

On a pu remarquer, dans notre tableau général des dynasties, combien celles-ci, quoique très-nombreuses, sont vides de faits ; et de quelle nature encore sont la plupart de ces faits, signalés de loin en loin dans une longue no-

menclature d'hommes qu'on suppose avoir régné. Manethon prétend les avoir tirés des archives des temples, des mémoires originaux de la nation. Nous avons fait justice ailleurs de cette vaniteuse prétention, commune à tous les prêtres Egyptiens, et que réfute surtout victorieusement le fait des plagiats dont ils restent convaincus. Nous remarquerons seulement ici, qu'elle serait moins soutenable que jamais pour les temps anciens dont il est question : car, plus les temps sont reculés, plus s'accroît l'invraisemblance qu'on en ait eu dès l'origine des histoires écrites, qui auraient échappé à toutes les vicissitudes des âges.

Mais nous savons comment s'est formée, et d'où a pris naissance l'Histoire entière de l'Egypte ; et nous savons par-là même où doit se trouver celle de ses premiers siècles. Cherchez dans les Livres Hébreux, et d'abord dans les plus anciens, ce qu'ils ont eu occasion de dire de l'Egypte ; cherchez ensuite ce que les Egyptiens disent de leurs dynasties, en commençant de même par les plus anciennes : comparez vos deux extraits dans l'ordre où les événemens se présentent, et vous verrez quel en sera le résultat. Les Egyptiens ne sont pas le seul peuple qui ait eu recours à ce moyen de se donner des annales, quand on n'en a plus, et même quand on n'en eut jamais : mais ils en ont fait un plus ample usage, parce qu'ils ont

écrit plus tard, parce qu'ils ont trouvé plus de matériaux dans les livres de leurs voisins, et qu'il ont formé à la fois, et, pour ainsi dire, du même jet, la totalité de leur Histoire, et cette longue suite de dynasties de leur invention, dans lesquelles il leur a plu de la distribuer.

Les commencemens de l'Histoire de l'Egypte sont présentés, dans Manethon, d'une toute autre manière que dans les Auteurs Grecs qui l'ont précédé ou suivi. Mais tous s'accordent à faire de Menès ou Ménas le premier de ses rois : celui que les Egyptiens trouvaient dans l'Ecriture à la tête du genre humain, devait être le père de leur nation, le fondateur de leur empire.

En effet, le roi Menès n'est rien moins que Noé lui-même; son nom Noach, Noah, Noeh, qui signifie *repos*, comme son dérivé Menoah, en est une première preuve. Tous les traits qui le distinguent dans Manethon, Hérodote et Diodore de Sicile, s'expliquent par ceux de l'Ecriture et en sont évidemment tirés. Dans Hérodote, il est impossible de ne pas reconnaître son arche, (en Hébreu Thébé,) et le déluge, à l'état de l'Egypte toute couverte d'eau au temps de Menès, excepté le nome de Thèbes; à ce vaisseau de trois cents coudées de long, construit à Thèbes, et consacré dans le temple; aux animaux qui, dans l'origine, s'étaient formés naturellement de terre et de boue, et qu'on voyait encore sortir de terre à Thèbes ; à la prétention

des Thébains, qui se donnaient pour les plus anciens de tous les hommes ; aux deux colombes qui s'envolent de Thèbes, et vont établir des oracles en d'autres contrées.

Dans Diodore de Sicile, Ménas apprend aux hommes à honorer les dieux, et à leur offrir des sacrifices : Noé, en effet, offrit à Dieu le premier sacrifice après le déluge. Ménas introduit parmi les hommes, qui jusqu'alors n'avaient vécu que d'herbes et de fruits, produits spontanés de la terre, et d'une manière très-simple, le luxe, les festins, la bonne chère : Noé reçut de Dieu la permission de manger la chair des animaux ; il cultiva la terre, planta la vigne, et connut le premier par son expérience les effets du vin. Comme ces faits sont rapportés dans la Genèse après la sortie de l'Arche, (de la Thébé,) les Thébains les prenaient pour eux, et s'attribuaient, ou au fondateur de leur ville, le dieu ou roi Osiris, la culture de la vigne et l'art de faire le vin.

Manethon n'a saisi qu'une circonstance de la vie de Noé, mais qui était remarquable. L'ivresse qui surprend le patriarche, et la conduite outrageuse de Cham, son fils, sont indubitablement ce qu'il représente sous l'image d'un hippopotame, emblème de l'impudence chez les Egyptiens, qui souille, tue ou dévore Menès.

Manethon donne à Menès un fils qui lui succède, et forme, avec six rois ses descendans,

la première dynastie composée de huit rois seulement : les onze dynasties suivantes conduisent jusqu'à Sésostris. Hérodote est bien loin de se renfermer dans ces bornes déjà si étendues. Il compte, après Menès, trois cent trente rois jusqu'à Mœris, qui est le dernier, et précède Sésostris. Il est vrai que ce prodigieux intervalle de 9,900 ans, suivant l'évaluation commune des générations, et plus même suivant Hérodote, qui n'en met que trois dans 100 ans, ne lui coûte pas beaucoup à remplir : tout ce qu'il sait de tant de rois, c'est qu'aucun d'eux n'avait rien fait qui fût digne d'être remarqué.

Diodore de Sicile prodigue moins les rois et les années : il ne compte que cinquante-deux rois, qu'il ne nomme pas, de Ménas à Busiris, dont il parle fort au long. Ces rois sembleraient répondre aux inconnus d'Hérodote, s'il n'en comptait, entre Busiris et Myris, seize autres, dont deux sont au moins connus par leurs noms : un second Busiris, huitième descendant du premier, et Uchoréus, huitième descendant du second. Ce n'est pas qu'il fût difficile de concilier les deux Historiens : car, (d'après l'usage, attesté par Bochard, des anciens Arabes, et sans doute aussi des Egyptiens du même temps, de prendre alternativement l'une pour l'autre les lettres B et M,) Busiris pouvait être changé en Musiris ou Mysiris, qui différerait peu de Myris ; et, le Busiris de Diodore de Sicile pourrait

être le Mœris d'Hérodote. Mais ce n'est pas d'une contradiction de plus, entre des Auteurs qui ne sont presque jamais d'accord, que nous devons nous occuper.

La longue suite de rois qu'Hérodote donne pour successeurs à Menès, est une extravagance qui ne mérite pas d'être combattue ; et il double l'absurdité de son récit, en y ajoutant une autre succession de pontifes, parallèle à celle des rois, égale pour le nombre et la durée, et plus merveilleuse encore par la circonstance, sur laquelle il insiste, que tous ces pontifes avaient succédé régulièrement l'un à l'autre de père en fils. Cependant, tout n'est pas de pure imagination, et les premiers conteurs ont bâti sur un fondement. Nous en disons autant des cinquante-deux rois de Diodore : ce nombre rompu n'est point arbitraire. On voit où il faut le chercher, ainsi que celui des rois d'Hérodote ; et l'*Historien des temps fabuleux* a su les y trouver.

Il est clair d'abord que 330 n'est que le résultat d'une combinaison de 3, successivement multiplié par 10. Ce dernier nombre se présentait de lui-même pour une opération de cette espèce : il est donné en quelque sorte par la nature, qui apprend à l'homme à se servir des dix doigts de sa main pour compter ; et de toute antiquité, il a été parmi les peuples le régulateur le plus général de la numération. Mais où nos Egyptiens ont-ils pris le nombre 3 ? Dans

le même endroit de la Genèse où ils avaient trouvé Menès. C'était le nombre de ses fils, et ils ont voulu en faire celui de tous ses descendans. En l'élevant progressivement par 10, ils ont eu 3 multiplié par 10, faisant 30; ces trois dizaines, multipliées encore par 10, faisant 330, et pour somme totale 300. L'opération est évidente ici, et elle ne doit pas étonner; des exemples de semblables combinaisons arithmétiques se retrouvent dans les mythologies, ou les fabuleuses chronologies d'autres peuples.

Le chiffre de Diodore n'est pas de même formation; les premiers conteurs ont pu le lire dans le Texte qu'ils traduisaient. Il résulte d'une inversion dans l'ordre où sont placés les noms des trois fils de Noé, et peut-être encore de la transposition d'un *Iod* ou *i*. Des Egyptiens devaient placer en premier Cham, leur père; ils lisaient donc C^{H}.M. — S^{H}.M. — U.I.P^{H}.T^{H}., Cham, Sem, et Japhet. (1) Réunissant ensuite les deux premiers noms en un seul mot, ils ont lu C^{H}.M.S^{H}.M. ou C^{H}.M.S^{H}.I.M. —U.P^{H}.T^{H}., *quinquaginta*, *et fragmentum*, cinquante, et un fragment, une fraction; c'est-à-dire, un peu plus de cinquante (2); ce qui était assurément bien rendu par cinquante-deux. Nous pourrions ajouter que des adorateurs du dieu

(1) חם—שם—ויפת, *Cham, Sem, et Japhet.*

(2) חמשים—ופת, *quinquaginta et fragmentum.*

P^{II}. T^{II}. A., dans l'histoire duquel le nombre 2 joue un rôle, n'auraient pas su le rendre mieux ; mais une explication de cette fable de Phtha entraînerait des longueurs, qui seraient déplacées ici.

Reste cette suite de pontifes qu'Hérodote introduit dans son histoire de Ménas. D'où ses interprètes l'ont-ils prise ? du même endroit sans doute, où ils trouvaient celle des rois ; et nous croyons y découvrir ce qui leur en a fait naître l'idée. Ils voyaient un sacrifice offert aux dieux sous le règne de Ménas : il y avait donc, dès ce temps-là, un Sacrificateur, un Grand-Prêtre. Ce premier Grand-Prêtre dut avoir des successeurs qui remplirent après lui le même ministère, et subsistèrent nécessairement autant que la nation et son culte. Que ceux-ci aient été ses propres descendans, qu'ils se soient succédé de la même manière, en même nombre et aussi longtemps que les rois, tout cela s'imaginait aisément quand on avait un exemple devant les yeux. Les Egyptiens particulièrement, accoutumés à mettre leurs pontifes sur la même ligne et au niveau de leurs princes, quelquefois audessus d'eux, durent trouver cette égalité toute simple ; le merveilleux de la chose était une raison de plus pour la supposer et la croire.

Il est donc prouvé que le premier des rois d'Egypte est le premier des patriarches après le déluge, et que les fables dont se compose la vie de Menès, ne sont que d'informes copies, prises sur

le Texte même de la Genèse, des traits principaux de la vie de Noé. Ce point est capital dans la discussion présente : il nous place à l'origine des traditions Egyptiennes ; et en montrant où ont d'abord puisé ceux qui les ont recueillies, il annonce, ou plutôt il suffirait seul pour décider ce que sera toute la suite de leur histoire.

Confirmons ce premier aperçu, en continuant l'examen succinct des plus anciennes dynasties, dans lesquelles nous n'avons que Manethon pour guide.

La première dynastie comprend avec Noé, sept de ses descendans. A l'exception d'un seul, nous n'avons que leurs noms ; nous n'avons donc qu'à chercher d'où ces noms sont tirés, et nous les trouverons dans ceux, soit de personnages réels, soit de choses personnifiées, dont il est parlé dans le même endroit de la Genèse où il s'agit de Noé et de ses trois fils. Ainsi Aoth, au pluriel Aothoth, Athoth, le signe de l'alliance que Dieu fait avec Noé, est devenu Athotis son premier successeur. Athotis fut anatomiste : c'était une interprétation du mot alliance, en Hébreu, B.R.I.T^{H}. (1), qui vient, disent les Hébraïsans, de B.R.A. ou B.R.H., couper, parce qu'en faisant les alliances, on immolait et coupait des victimes. L'expression a passé dans la Langue Grecque et dans la Latine. (2)

(1) ברית, *fœdus, pactum.* ברא, ברה, *præcidere.*

(2) Gen. IX. 17. Signum fœderis, Atholh secans.

La ressemblance n'est pas aussi frappante pour les noms des rois suivans. Néanmoins Chenchenès, troisième roi, se reconnaît aisément dans Chanaan, ou Cham-Chanaan ; et Semempsis, le septième, dans les trois noms Sem—Chem (*ou* Hem)—Jpht., réunis au verset 18 du Chapitre IX[e] de la Genèse. On sait que le Cheth Hébreu n'est souvent qu'un *é* légèrement aspiré, et le Thau qu'un *s* ou *z*. Mais le nom du huitième et dernier roi donne la clef de tous les autres, et les renferme pour ainsi dire tous. Bienachis serait, en Hébreu et presque en toutes lettres, Beni-Noach, les fils de Noé ; cette appellation générale se lit au même verset 18, avec les trois noms individuels qui ont produit celui de Semempsis, dont Bienachis par conséquent ne devait pas être séparé.

Le chef de la seconde dynastie est Boéthus, ou Béonothus. On peut trouver de la difficulté à reconnaître ce nom dans celui de Mezraim ou Metzer, lors même qu'on supposerait le changement de M. en B., et qu'au lieu de Metzer les Égyptiens auraient lu Betzer : cependant, il y en aurait moins, il n'y en aurait même plus aucune, s'il est vrai, comme le P. Sicard d'après l'inspection des lieux, et d'Anville d'après ses rapprochemens géographiques, l'ont pensé, que le lac Mœris des Grecs, le lac Metzer, soit le même que les Egyptiens ont appelé et appellent encore aujourd'hui Bathen. Au vrai, est-il croya-

ble que Manethon eût oublié dans sa Liste celui qui avait laissé son nom à l'Egypte, surtout ayant ce nom sous les yeux au Chapitre suivant? Mais, quoi qu'il en soit de l'origine du nom, il est certain que Boéthus occupe dans la chronologie de Manethon, la place que Mezraïm occupe dans le récit de la Genèse, parmi les enfans de Noé : cela nous suffit, et nous n'avons plus qu'à vérifier si l'on peut rapporter à l'époque de Mezraïm, les circonstances que les Egyptiens rapportaient au règne de Boéthus.

Il y eut alors un prodige auprès de la ville de Bubaste, et il y périt beaucoup de monde; suivant une autre version, la terre s'ouvrit, il y eut une grande ouverture de terre. Le prodige pourrait être également la confusion des langues et la dispersion des peuples. Le terme Hébreu P[H]. U. T[S]., qui signifie ici, disperser, se confond aisément avec P[H].T[S].H., qui signifie, ouvrir; de là, la seconde version, et au lieu d'une dispersion des peuples sur la terre, on aurait vu la terre s'entr'ouvrir et former un gouffre. (1) L'Ecriture parle en cet endroit de la ville de Babel : on conçoit qu'elle soit devenue pour les Egyptiens celle de Bubaste; ils supposaient que les événemens avaient eu lieu en Egypte, puisqu'ils les consignaient dans leur histoire. Bubaste est

(1) פוץ, *dispergi.* פצח, *aperire,*

appelée dans Ezéchiel, Phi-Beseth, qui signifierait littéralement, la bouche de Beseth : cette dénomination était assez propre à confirmer l'idée d'une ouverture de la terre à Bubaste. Enfin, les hommes qui périrent en cette occasion, ne rappellent-ils pas la fable des Anciens que rapportait Abydène, et la multitude d'hommes qui furent écrasés par la chute de la tour de Babel? Les Egyptiens devaient en avoir appris quelque chose.

Le successeur de Boéthus est appelé Cæachus, ou Choüs dans Eusèbe; on y reconnaît Chus, frère de Mezraïm, et nommé avec lui au verset 6 du Chapitre x[e]. Les Egyptiens durent remarquer ce nom du père des Éthiopiens, et comme à l'époque où ils composèrent leur histoire, des rois d'Éthiopie avaient régné en Egypte, ils ne trouvèrent aucune difficulté à le compter pour un de leurs plus anciens rois.

Le premier âge après le déluge, les hommes qui remplirent alors la terre, appartenaient de droit aux historiens de l'Egypte ; ils s'en sont emparés. Après Noé et sa famille, un long intervalle de temps s'écoule sans que l'Historien de la Genèse ait occasion de parler de l'Egypte, et par conséquent, sans rien offrir aux Egyptiens qu'ils pussent prendre pour eux jusqu'au temps d'Abraham. Aussi les voyons-nous, après Boéthus et Choüs, passer immédiatement à Abraham, qui eut des rapports avec leur pays, et

dont ils ont fait le troisième roi de leur seconde dynastie. On ne peut s'y méprendre : Binothris est, en Hébreu, Ben-thré, le fils de Tharé ; ils ne l'auraient pas mieux désigné, en l'appelant de son nom propre.

Ce qu'ils rapportent de Binothris n'est pas moins décisif. Sous son règne, disent-ils, il fut statué que les femmes régneraient. Cette loi était, à la vérité, fort extraordinaire pour l'époque et le pays, et, par le fait, elle ne fut jamais observée ; mais ils la trouvaient écrite en termes exprès dans leurs mémoires. C'est l'ordre que Dieu donne à Abraham de ne plus appeler son épouse du nom de Saraï, mais de l'appeler Sara. Sar ou Shar signifie prince, seigneur, et Sara ou Shara, princesse ; l'un et l'autre se disent d'un roi et d'une reine. On a donc compris que la femme de Binothris avait reçu le titre de reine, qu'elle était devenue reine ; et comme on voyait un ordre formel donné à cet égard, on a dû comprendre qu'une loi générale avait établi que désormais les femmes régneraient.

Nous ne pousserons pas l'énumération plus loin. Nous voulions montrer par des exemples ce que sont ces anciennes dynasties, dont l'autorité ne nous est garantie que par celle de Manethon. Les deux premières suffisent, et nous répondent de toutes les autres. Les plus proches ne sont encore formées que de l'histoire d'Abraham et de sa famille, qui nous mènent jusqu'à

la XIIe dynastie et à Sésostris, l'ancien, le véritable Sésostris, dont nous avons retrouvé le type dans le patriarche Jacob.

Il y a cependant une exception que nous devons remarquer. Manethon place la reine Nitocris dans la VIe dynastie, et ne parle que de sa couleur rouge ou tirant sur le rouge. Les Grecs ont aussi une Nitocris, mais placée à une grande distance : ils nous en donnent une assez longue histoire, dont les détails offrent une allusion perpétuelle au Passage de la Mer Rouge. On voit par-là, que la Nitocris des Grecs était la même que celle de Manethon, et l'on apprend d'où venait à celle-ci cette couleur particulière, qui n'empêchait pas qu'elle ne fût la plus belle femme de son temps. Lors même que la correspondance entre nos deux Histoires parallèles ne se soutient pas, c'est toujours l'Histoire Sainte qui fournit les matériaux de l'Histoire Egyptienne.

La dynastie suivante, la VIIe, aurait été de même mieux placée après Sésostris : c'est celle qui compte soixante-dix rois en soixante-dix jours ; et où l'on ne peut voir que les soixante-dix personnes qui composaient la famille de Jacob après son entrée en Egypte, et quand il fut présenté au Pharaon. Il fallait que les interprètes égyptiens l'eussent lu de leurs yeux, pour l'insérer dans leurs extraits.

L'Histoire de l'Egypte, chez les Grecs, ce

qu'on peut appeler proprement Histoire, commence au règne de Sésostris. Hérodote ne met avant lui que le roi Mœris : les siècles qui précèdent restent perdus dans la nuit des temps. Diodore de Sicile compte sept rois, de Myris à Sésostris ; et sept autres encore, de Busiris à Myris ; mais de ces quatorze rois, il ne nous donne que les noms de trois, et des cinquante-deux qui les ont précédés il ne nous apprend pas même les noms ; tout cela est encore perdu pour l'Histoire. Mœris seul dans Hérodote, et le seul Myris dans Diodore, sont caractérisés par une circonstance qui peut les faire reconnaître ; et comme cette circonstance est commune aux deux rois, elle prouve d'abord, ce que la ressemblance des noms indiquait assez, qu'ils forment un seul et même personnage, et que le Mœris de l'un est le Myris de l'autre. Elle prouve de plus que Mœris ou Myris est le Mezraïm de l'Histoire Sainte, le père en effet des Egyptiens. Le lac prodigieux que ceux-ci attribuaient à Mœris et qui portait son nom, mais qui, tel qu'ils le dépeignaient, n'a jamais existé, ou n'a jamais pu être un ouvrage des hommes, doit son origine et son nom au nom de Mezraïm. Ce mot est un pluriel Hébreu, comme le sont dans l'Ecriture les noms des chefs de peuples : en le décomposant, on en a fait Mezr-im, ou Mestr-im, qui signifiaient les eaux, la mer, le lac de Mestr, et l'on y a trouvé à la fois le nom de Mœris et

le lac qu'il avait creusé. Mœris et le lac devaient appartenir aux premiers temps connus de la monarchie, puisque les mémoires en faisaient mention immédiatement après Noé et ses trois enfans, auxquels par conséquent Mœris avait dû succéder.

Il résulte de là, pour le remarquer en passant, d'abord que le Mœris des Grecs n'a rien de commun avec le Misaphis ou Miphris, sixième roi de la XVIIIe dynastie, ou Misphragmuthosis, qui en est le septième, auxquels on veut le rapporter aujourd'hui, moins sur une faible ressemblance de nom, que dans le vain espoir d'établir une sorte de concordance entre la chronologie bien suivie de Manethon et les chronologies imparfaites des Grecs, trop souvent coupées par des lacunes et toujours disparates : ensuite, que le Sésostris de la XIIe dynastie, celui d'Hérodote, et le Sésoosis de Diodore, était, dans l'origine, très-différent du Séthosis ou Ramessès de la XIXe, auquel les Thébains transportaient son nom et ses exploits, que nos Modernes, pour l'intérêt de leur système, s'efforcent de lui assurer : enfin, et ce point est plus important, que les trois Historiens de l'Egypte, quelque nombre d'années et de rois qu'ils comptassent de Menès à Mœris, et de Mœris à Sésostris, ou de Menès à Sésostris directement, se réunissaient quand ils venaient au héros Egyptien, qui était le même pour tous.

Son règne forme donc un véritable synchronisme dans cette chronologie fantastique ; nous pouvons abandonner à l'incertitude qu'ils y mettent eux-mêmes, les siècles antérieurs, et partir de l'époque commune à tous, de l'époque de leur Sésostris, pour nous occuper des siècles suivans, qui, dans le vrai, comprennent à peu près tout ce que les Grecs nous ont conservé, tout ce qui nous reste des anciennes annales de l'Egypte.

Si les campagnes de Sésostris ne sont, comme nous l'avons dit, que le voyage de Jacob dans la Mésopotamie, l'histoire des Pharaons qui vinrent après lui doit se trouver dans le reste de la vie du Patriarche, dans celle de ses fils et spécialement de Joseph, dans l'histoire entière des Hébreux au temps de leur servitude, du retour de Moïse parmi eux, des prodiges qu'il opéra pour leur délivrance, jusqu'à leur passage d'Egypte en Arabie au travers de la Mer Rouge. Tout s'exécute au sein même de l'Egypte, les Pharaons prennent part aux événemens, se montrent et agissent en personne ; il était évident pour les Egyptiens, qu'ils avaient en main la propre Histoire de leur pays. D'ailleurs, le champ était vaste ; car, si l'espace est resserré pour le temps, les faits sont nombreux et variés, et ils pouvaient y trouver de quoi remplir bien des siècles. Il était donc naturel qu'ils s'emparassent de cette partie de l'Histoire des Hébreux, comme d'un bien qui leur appartenait ;

et, en effet, ils l'ont saisie avec empressement, et en ont largement profité. C'est de là que sont sortis tous les rois dont nous parlent Hérodote et Diodore de Sicile, tous les faits qu'ils leur attribuent, et d'autres rois encore, ou d'autres noms avec d'autres faits, épars dans les divers Auteurs, depuis Rhampsinite, fils de Sésostris, jusqu'à l'éthiopien Sabacos et les Pharaons qui lui succédèrent, pour lesquels ils ont trouvé des renseignemens dans la suite de l'Histoire sacrée.

Il serait hors de propos de vouloir donner ici, même une simple idée de cette longue chaîne de travestissemens qui forment la grande partie de l'Histoire Egyptienne des Grecs. Il faut les voir avec leurs développemens et leurs preuves, les considérer dans leur ensemble, leur liaison entre eux et leur rapport constant avec le Texte sacré, pour se convaincre qu'ils n'en sont réellement que des copies, presque aussi fidèles pour le fond que défigurées pour la forme. Mais nous devons remarquer l'exemple en grand qu'ils nous offrent, de cette marche des plagiaires, qui les trahit si évidemment, et que nous avons déjà signalée.

Échappé de l'Egypte et établi dans sa nouvelle possession, le Peuple Hébreu n'eut plus de communication avec le pays où il avait été esclave; et cet état dura autant que le gouvernement des Juges et au-delà, environ 500 ans. Pendant tout

ce temps, les Historiens sacrés n'eurent donc rien à dire de l'Egypte ; ce n'est que sous les règnes de David et de Salomon qu'ils recommencent à en faire mention. C'était un grand vide dans l'Histoire Egyptienne ; et il n'y avait d'autre moyen de le remplir, que d'en rapprocher les deux extrêmes, en étendant les faits antérieurs à la Sortie d'Egypte, ou à l'entrée des Hébreux dans la Terre de Chanaan (car les Egyptiens ont connu quelques circonstances de leur séjour dans le Désert), jusqu'aux faits qu'allait offrir le règne des rois d'Israël. De là, le Pharaon Bocchoris et son agneau parlant, transportés au temps de Sabacos par Diodore de Sicile, et à la XXIVe dynastie par Manethon, long-temps après Sésonchis et Salomon ; et qui ne sont cependant que la mort des premiers nés en Egypte, et la première Pâque célébrée par les Hébreux la nuit de leur départ.

Article XVI.

*Du Livre de l'*Histoire véritable des temps fabuleux. — *Marche que suit l'Auteur dans le développement des plagiats, et ce qui fait la force de ses preuves. — Par qui et comment ce Livre fut attaqué. — Vains efforts des Philosophistes du temps pour l'étouffer à sa naissance.*

Nous avons souvent cité, dans le cours de nos discussions, l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, et le plus souvent, nous ne la citons que pour y renvoyer le lecteur. Les personnes qui pensent que l'Ouvrage a été aussi victorieusement que vivement combattu, dès l'instant de son apparition, et qu'il est depuis long-temps et définitivement jugé, seront sans doute surprises, peut-être scandalisées, de tant de confiance. Nous croyons donc leur devoir, avant de finir, quelques mots d'explication.

Les critiques, nous entendons ceux qui traitèrent la matière sérieusement, et qui étaient en état d'en parler, les critiques alors se récrièrent beaucoup contre ces interprétations de mots qui avaient un sens dans la phrase, et dont on faisait des noms de choses ou de personnes ; contre les sens détournés que l'on donnait aux expressions du Texte, ou les altérations qu'on leur faisait subir, pour tirer d'un récit vrai et simple, un récit tout différent et quel-

quefois absurde. On n'a voulu voir en cela qu'un système à la manière des étymologistes, que de pures et vaines étymologies, décriées d'avance par l'abus que quelques Savans avaient fait de ce genre de preuves dans le cours de leurs recherches conjecturales, et l'on crut que l'immense travail de l'Auteur tombait en ruines, que ses plus frappans résultats, ne jetant que de fausses lueurs, s'en allaient en fumée, par la seule application d'une dénomination vague qui ne leur convenait point, et que démentait leur véritable caractère. Attaqué de toutes parts et de toutes les manières, Guérin du Rocher ne répondit à aucun de ses censeurs, et la raison qu'il en donnait prouve que son silence ne tenait pas uniquement à la modestie et à l'amour de la paix qui étaient dans son cœur, et ne tenait nullement à l'embarras de répondre : il voyait qu'on ne l'avait pas compris, que les difficultés qu'on élevait ne touchaient point à la question qu'on avait à débattre, et il en concluait que son Livre n'étant pas réellement attaqué, n'avait pas besoin d'être défendu. On doit regretter que Guérin du Rocher n'ait pas donné lui-même les explications qui auraient éclairé la Critique, et dissipé dès le premier moment les nuages qu'elle faisait naître, en la ramenant à l'objet qu'elle perdait de vue ; mais ses plaintes étaient fondées.

Quand on n'avait su voir, ou qu'on affectait de n'avoir vu, dans le dévoilement des fables

Egyptiennes, que des mots arbitrairement interprétés, et des rapports entre les choses, que l'imagination créait; il était évident qu'on ne connaissait pas l'ouvrage; qu'on n'avait, ni saisi l'esprit, ni suivi le fil de ses preuves. On ne considérait pas que l'Auteur n'avait pas eu le choix des textes qu'il entreprenait d'expliquer, et encore moins le choix des explications dont il montrait qu'ils étaient susceptibles; que le Texte original qu'il supposait avoir fourni le travestissement, ainsi que le texte travesti lui-même, étaient l'un et l'autre également et rigoureusement donnés; que dès lors, le rapport qui se trouvait entre eux ne pouvait plus être une rencontre de hasard, et n'existait que parce qu'il avait été volontairement établi; que ce rapport entre le Texte original et le texte travesti, ne portait point uniquement sur des mots, mais portait essentiellement sur des traits marquans, sur des faits positifs, qui ne pouvaient naturellement se reproduire dans les deux Textes, que parce qu'ils avaient passé de l'un à l'autre; que ces traits caractéristiques autorisaient à rechercher, si dans le reste du récit, dans la phrase qui le développait, ils n'offriraient pas aussi quelques rapports dans les expressions, dans la marche, les formes, les incidens quelconques du discours, qui confirmeraient le rapport fondamental, en établissant une correspondance plus suivie entre les deux

Textes ; enfin , que ces rapports secondaires, qui, par eux-mêmes et multipliés, auraient une force propre, appuyés sur la base solide qu'on leur avait d'abord donnée , formaient avec elle un ensemble inébranlable.

Dans l'application de ces considérations générales, il ne fallait pas oublier que les rapports secondaires dont nous venons de parler, n'étaient présentés dans l'Ouvrage que comme des moyens accessoires , plus forts ou plus faibles , sortant plus immédiatement du Texte ou tirés de plus loin ; et qu'ainsi on ne les aurait pas tous détruits, parce qu'on en aurait trouvé quelques-uns moins évidens et moins à l'abri des difficultés : que les preuves essentielles du travestissement étaient dans les faits réels et positifs, dont la ressemblance constatait l'identité ; et qu'ainsi on aurait écarté tous ces accessoires ; que le travestissement n'en resterait pas moins démontré : que les faits eux-mêmes portaient la démonstration plus ou moins haut , suivant qu'ils étaient plus importans ou réunis en plus grand nombre. Un seul fait bien établi suffisait à la preuve ; une suite de faits clairement vérifiés, comme ils le sont dans le dévoilement de Sésostris, par exemple, dans ceux du conte de l'architecte de Rhampsinite , ou de l'histoire d'Amasis, met le travestissement dans un degré d'évidence qui ne permet pas même d'hésiter : combien donc ne devait-on pas être frappé de cette

suite de travestissemens, développés dans toute leur étendue, et discutés dans tous leurs détails avec le plus grand soin ? tous tirés des passages de l'Ecriture où il est fait mention de l'Egypte, et que les Egyptiens en avaient dû extraire par cette raison; tous se succèdant dans le même ordre où ces passages s'étaient offerts à eux dans l'Ecriture, et avaient dû par conséquent être recueillis par eux. De sorte que l'histoire Egyptienne les renferme tous et n'en renferme pas d'autres, et que n'ayant rien à dire d'elle-même dans les intervalles où l'Ecriture ne lui fournissait rien, elle remplit, comme on l'a vu, ces lacunes, quelquefois très-longues, par le simple rapprochement des faits qu'ils avaient trouvés d'abord et de ceux qu'ils retrouvaient ensuite.

Voilà ce qu'il fallait voir et combattre, si l'on voulait réfuter, et non pas seulement attaquer, l'*Histoire véritable des temps fabuleux* : on semble n'avoir rien vu, et certainement on n'a rien combattu, rien discuté de tout cela. Au défaut de l'Auteur, qui gardait le silence, un de ses amis se chargea de le prouver; et il le fit habilement et avec vigueur. On lui reprocha de l'emportement et des personnalités; bientôt les plaintes s'élevèrent, et, quoiqu'on les grossît à dessein, toutes n'étaient pas dénuées de fondement. Il semble avoir craint lui-même de s'y laisser entraîner : il promettait dans son Avertissement, et sans doute il s'était promis, de

ne pas sortir des bornes de la modération ; il prévient qu'on pourra s'apercevoir, en plusieurs endroits, de la violence qu'il s'est faite ; et en effet, les traits qui peuvent offrir le caractère de personnalités sont rares dans son écrit. Quant à la véhémence du style, à la dureté des expressions, ne pouvait-on pas accorder quelque chose à la chaleur de la défense, au sentiment de la conviction, à l'impatience de voir toujours des jugemens sévères et tranchans, prononcés sans qu'on eût jamais abordé les véritables questions ? Mais ce ne fut pas là ce qui attira l'orage : les tort réels qu'on exagérait, les simples torts de caractère dont on faisait des crimes, ne furent qu'un prétexte, et couvraient des motifs qu'on n'osait pas avouer.

L'*Histoire véritable des temps fabuleux* parut au moment où les prétendus Philosophes attaquaient avec le plus de fureur, et sur tous les points, nos Livres sacrés et ceux de Moïse particulièrement : un pareil ouvrage dut leur déplaire, et l'effet qu'il produisit à son apparition pouvait déconcerter leurs projets. Il avait alarmé des Savans, admirateurs trop exclusifs d'Hérodote, et trop intéressés au maintien de sa réputation, qu'ils voyaient fortement compromise : qu'allaient devenir tant de travaux et de veilles, consacrés à éclaircir, à rajuster, à concilier avec les autres Auteurs, ceux de ses neuf Livres précisément qu'on venait renverser de fond

en comble? On n'ignore pas aujourd'hui qu'il se forma, vers ce temps-là, une association secrète d'hommes de lettres des deux partis, qui se proposaient de soutenir de tous leurs moyens, d'augmenter même, autant qu'il leur serait possible, l'autorité de l'Historien et de son Histoire, dans le but de l'opposer avec plus de succès au témoignage de l'Ecriture, quand on aurait celle-ci à combattre : fallait-il abandonner cette louable et glorieuse entreprise, et renoncer à l'espoir de la voir un jour heureusement accomplie?

En prenant la défense de Guérin du Rocher, l'abbé Chapelle s'était donc fait de nombreux et redoutables ennemis; plus sa réponse était victorieuse, plus elle dut les irriter. La position cependant était embarrassante. D'un côté, garder le silence eût été avouer la défaite; de l'autre, comment répliquer, si l'on ne pouvait se flatter de faire mieux que ces premiers agresseurs, sur lesquels on avait compté, et qui venaient d'être repoussés avec tant d'avantage? Il y avait d'ailleurs du danger à laisser s'établir une controverse, qui, en se prolongeant, aurait attiré de plus en plus l'attention publique, qu'il importait au contraire de détourner. Ils le sentirent, et l'on sait à quels moyens ils eurent recours pour mettre fin à la dispute, et être en même temps déchargés du poids d'une réplique.

Le Livre de l'abbé Chapelle fut supprimé; mais l'*Histoire véritable*, qu'il avait voulu venger,

subsistait, et n'en fut que plus recherchée et plus répandue. Ce grand ouvrage se suffisait à lui-même ; il répondait d'avance à toutes les objections qu'on pourrait élever ; son défenseur n'avait presque eu besoin que d'y ramener ses divers adversaires, pour écarter l'une après l'autre toutes leurs objections. On le comprit peut-être ; du moins est-il vrai que personne depuis n'entra dans la lice, et ne voulut risquer une nouvelle attaque.

CONCLUSION.

Cherchant à fixer nos idées sur l'antiquité du royaume d'Egypte et les fondemens de son histoire, nous avons considéré les dynasties de Manethon d'abord en elles-mêmes, ensuite sous le rapport de la Chronologie et de l'Histoire. Comme la partie historique dans Manethon est à peu près nulle, un seul article excepté, qui n'est pas même entré dans le tableau des dynasties, nous avons eu recours aux traditions Egyptiennes que les Auteurs Grecs nous ont transmises; nous les avons examinées, autant seulement qu'il était nécessaire pour reconnaître, en les rapprochant de la chronologie des dynasties, et du peu de faits qui l'accompagnent, jusqu'à quel point ces traditions peuvent servir à remplir les vides de l'Histoire, et donner à la Chronologie une base et des appuis qui lui manquent. On peut apprécier maintenant le résultat de nos observations, et juger si l'Egypte des Pharaons offre réellement une chronologie aussi certaine qu'on le croit, et une histoire aussi authentique qu'on le suppose.

En entrant dans la carrière que venait d'ouvrir la découverte d'un alphabet Egyptien, on pensa que le premier usage qu'on devait en faire, était de chercher, dans les monumens, des preuves de la réalité des dynasties de Manethon et de l'exactitude de sa chronologie, qu'on supposait l'une et l'autre incontestables : nous avons eu souvent occasion de nous expliquer sur ce point, et de faire remarquer l'inconséquence de cette manière de procéder.

En effet, n'était-ce pas à l'aide, et seulement à l'aide des monumens, qu'on pouvait se flatter de vérifier le nombre des dynasties, la durée de chacune, et leur durée totale ? La marche naturelle était donc de s'assurer d'abord des notions que procurerait l'étude des monumens, pour les appliquer ensuite aux dynasties de Manethon, admettre les unes, rejeter les autres, modifier celles qui en auraient besoin. Etait-il prudent d'établir d'emblée la certitude de cette longue suite de règnes, embrassant un si grand nombre de siècles ? Était-on assuré qu'elle ne présentait et ne présenterait jamais aucune difficulté, qu'il fallût avant tout résoudre ? Cette infaillible autorité qu'on lui attribuait, n'eût-ce été que par provision ; cette loi que l'on s'imposait, de ramener les monumens eux-mêmes à l'ordre et aux époques des dynasties, exposait donc nécessairement à de grands mécomptes, et on les éprouve aujoud'hui.

Les monumens de Thèbes ont confirmé l'existence de la XVIIIe dynastie ; mais, quand ils étaient seuls, donnaient-ils le moyen de reconnaître s'ils lui appartenaient exclusivement, et auquel de ses rois appartenait chacun d'eux ? La Table d'Abydos, ce secours inattendu et unique en son genre, est venue à propos montrer dans quel ordre il fallait les classer ; mais, en déterminant la chronologie particulière de cette dynastie, elle n'apprenait point quelle place avait occupée la dynastie elle-même dans l'ordre général des temps. C'est donc sur l'autorité seule des Listes de Manethon qu'on en a fixé l'époque, et que l'on a placé son premier roi à l'an 1822 A.C., qui fut celui de la mort d'Abraham. C'est de là que l'on partira, pour régler la succession des dynasties et celle des règnes dans chaque dynastie, soit avant, soit après cette époque ; et l'on ne doute point que par cela même, chaque dynastie et chaque règne ne se trouvent à leurs véritables places.

Ne parlons point des dix-sept premières dynasties, dont la durée est manifestement insoutenable, et qui, de quelque manière qu'on en dispose, n'offriront jamais que confusion, qu'incertitude, pour ne rien dire de plus, sans qu'on puisse, par aucun point, les lier chronologiquement avec la dix-huitième. Réussira-t-on mieux quand on se tournera vers les dy-

nasties suivantes ? Là, il est vrai, on trouvera des temps connus, des époques positives ; mais aussi, et par cette raison même, des bornes posées, dans lesquelles il faudra nécessairement se renfermer ; et si les dynasties dépassent ces bornes, ne sera-t-on pas obligé de les resserrer, en leur retranchant tout ce qu'elles auront d'excédant ? Que deviendra alors cette époque fixée avec tant d'assurance, isolée maintenant au milieu de la chronologie qui l'appuyait des deux côtés, et qui lui manque des deux côtés à la fois ?

Il faudra bien l'abandonner, et, avec elle, tout le système chronologique dans lequel on s'est aventuré ; il faudra revenir aux monumens par lesquels on aurait dû commencer. Mais, en attendant, les recherches se poursuivent en Egypte ; on examine plus scrupuleusement les tableaux, on relève les inscriptions historiques, s'il y en a de telles ; on prend des dates dans les papyrus, peut-être copie-t-on des lambeaux d'histoire. On aura sans doute des matériaux précieux : mais ils auront été recueillis, ils seront interprétés et jugés, sous l'influence de ces mêmes idées d'une antiquité gigantesque qui ont trompé jusqu'ici, et que l'on proclamait encore en s'embarquant. Nous ne préjugeons rien sur les illusions qu'elles peuvent produire, nous dirons seulement qu'il serait à souhaiter qu'on les eut laissées en France.

De la Chronologie on est venu à l'Histoire, confuse et discordante dans les Auteurs, et qu'on s'est efforcé de débrouiller, toujours en la ramenant aux dynasties. N'était-ce pas encore un marche à contre-sens ? L'Histoire précède et domine la Chronologie ; c'est sur l'Histoire que celle-ci est fondée, c'est d'elle aussi qu'elle doit sortir. Il convenait donc de s'occuper d'abord des documens historiques que nous avons sur l'Egypte, de travailler à les mettre dans le meilleur ordre qu'il serait possible de leur donner, et de s'assurer ensuite si le corps d'histoire qu'on en aurait formé, cadrait exactement avec la table chronologique destinée à les recevoir, ou s'il s'en éloignait d'une manière notable, qui obligeât à chercher d'où provenait le défaut d'harmonie et par quel moyen on y remédierait.

Mais avant tout cela, il y avait une observation importante à faire, un préalable essentiel à remplir, auxquels on semble n'avoir pas même pensé. Il fallait examiner à fond cette histoire d'Egypte, reconnaître ce qu'elle est en elle-même, savoir enfin si ce que les Anciens nous ont transmis sous ce nom est véritablement une Histoire. Avant la singulière, mais très-réelle découverte, dont on devine bien que nous voulons parler, il ne serait pas venu dans l'esprit d'exiger, de proposer même, une pareille con-

dition. L'opinion était établie, nul doute ne s'élevait; on suivait en toute sécurité la route battue, se contentant d'écarter, avec réserve même et d'une main timide, quelques détails trop ridicules ou trop invraisemblables, quelques traits manifestement fabuleux. Nous ne sommes plus dans la même position : l'éveil est donné, l'histoire entière de l'ancienne Egypte est dénoncée comme une fabrication des temps postérieurs; on explique comment elle s'est formée, on indique les sources d'où elle a été tirée, et les preuves développées sur chaque fait principal, dans toute l'étendue et avec tout le soin qu'on pouvait désirer, sont sous les yeux du public. Dejà les circonstances actuelles leur font donner plus d'attention, et à mesure que l'on s'occupera davantage des antiquités de l'Egypte, on deviendra plus curieux de savoir à quoi s'en tenir sur les antiques annales qu'on a respectées si long-temps, et qui lui sont aujourd'hui contestées.

Je dirais à ceux qui, écrivant en ce moment sur l'Egypte, semblent ne pas connaître l'état des choses à cet égard, ou n'avoir pas assez pesé l'obligation qu'il leur impose : Ignorez-vous que les récits d'Hérodote, de Manethon, de Diodore de Sicile, aveuglément reçus autrefois, ont eu enfin des contradicteurs, armés de preuves assez graves pour les mettre au moins

en question ; ou croiriez-vous que la question ait été jugée, lorsqu'elle n'a pas même été débattue ? Elle est encore tout entière ; et puisque vous la soulevez maintenant vous-mêmes, vous ne sauriez en décliner la discussion. Il faut entrer franchement dans cette discussion nécessaire ; il faut défendre ouvertement ces étranges récits, livrés aux Grecs par les Egyptiens, et transmis jusqu'à nous par les Grecs, puisque vous les adoptez. Le silence n'est plus permis ; il semblerait affecter le dédain, et ne montrerait que l'impuissance. Vous pouvez, quand vous le voudrez, connaître les raisons qu'on leur oppose ; l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, reproduite aujourd'hui, est sous votre main et à la portée de tout le monde (1). Si vous vous sentez en force pour la combattre, si vous croyez pouvoir la réfuter, réfutez-la. Vous le devez au public qui a droit d'attendre de vous, sur les sujets que vous traitez devant lui, toutes les lumières dont il a besoin. Vous vous le devez à vous-même ; car il faudra bien en venir là tôt ou tard ; le progrès des connaissan-

(1) L'*Histoire véritable des temps fabuleux* devenait rare avant même la révolution. Lorsque, après les grands troubles, les bons livres commencèrent à être recherchés, on ne la trouvait plus ; un dépôt, découvert au fond d'un magasin et produit dans les ventes, fut enlevé en un instant. C'est donc une heureuse idée qu'on a eue de la réimprimer en 1824, en y joignant l'ouvrage de l'abbé Chapelle, et celui de l'abbé Bonnaud, *Hérodote historien du Peuple Hébreu*, qui en sont d'utiles appendices.

ces journellement acquises, et l'intérêt toujours croissant qu'elles inspirent, rendront cette discussion inévitable, parce qu'elle est nécessaire à leur complément.

Nous opposera-t-on la savante inspection qui se fait en ce moment sur les lieux, et les nouvelles, nombreuses, irrécusables connaissances qui en seront immanquablement le résultat ? Mais d'abord, quelles que soient les connaissances que nous allons acquérir sur l'Egypte, et dussent-elles être aussi décisives qu'on se le persuade, comme elles n'existent encore qu'en espérance, il serait toujours vrai de dire, qu'il ne fallait pas se presser de refaire l'histoire d'Egypte avec les mêmes matériaux et sur les mêmes bases : qu'il ne fallait pas croire, que, parce qu'on l'aurait purgée de ce qu'elle a d'évidemment inadmissible, ce qu'on en conserverait ne présenterait plus qu'une histoire fidèle et sûre ; quoique ce reste épuré pût n'offrir encore qu'un reste de contes, moins absurdes, si l'on veut, mais aussi mensongers que ceux qu'on aurait élagués. Il serait également vrai, qu'il fallait attendre les découvertes avant de prononcer sur la chronologie de Manethon, et ne pas en faire une échelle invariable où leurs places soient déjà marquées, lorsqu'on ne sait pas encore si toutes pourront y trouver place, ni quelle place chacune y devra occuper.

Nous nous sommes expliqués ailleurs sur les résultats que l'on peut attendre des recherches actuelles : supposons maintenant les plus heureuses découvertes, et voyons ce qui en résulterait par rapport aux travestissemens.

Le nom d'un Pharaon qu'on aura jusqu'alors ignoré, et que les monumens viendront révéler, ne prouvera rien en faveur des faits attribués à ce Pharaon par les Historiens, si ces faits peuvent être contestés; il prouvera encore moins contre leur travestissement, si le travestissement a été bien et duement établi. En effet, le nom monumental mettra hors de doute l'existence du Pharaon : mais le travestissement ne perd rien pour cela de sa force; il a détruit le témoignage de l'Historien, et placé pour toujours son récit au rang des fables. Nous en citerons un exemple, parce qu'on a paru, dans cette circonstance, mettre de la valeur à la découverte inattendue d'un cartouche.

Après avoir démontré que le règne d'Amasis n'était qu'une longue suite de travestissemens plus évidens les uns que les autres, Guérin du Rocher avait cru compléter sa preuve en donnant une étymologie de ce nom. Il ne réfléchissait pas que le nom d'Amasis, ou Amosis, comme l'écrit Manethon, étant Egyptien, les auteurs du conte avaient pu le choisir à leur gré entre

tant d'autres également connus ; qu'il put y avoir des rebellions en Egypte dans les derniers temps de l'empire Babylonien, et des chefs qui prirent le titre de rois, comme il y en eut sous l'empire des Perses ; qu'enfin, si l'un de ces chefs porta le nom d'Amasis ou adopta celui d'Amosis, les plagiaires purent s'en ressouvenir lorsqu'ils travaillèrent à cette partie de leurs prétendues annales. On a effectivement retrouvé la légende royale d'Amasis ou Amosis : le règne d'un prince de ce nom, quels que soient le temps et le lieu de la Basse-Egypte où il régna, l'étendue et la durée de son royaume, est donc certain ; son histoire en est-elle moins un conte avéré ? Y reconnaîtra-t-on moins tous les traits du roi des Chaldéens, du Nabuchodonosor qui vainquit Apriès et subjugua l'Egypte ? Ce travestissement est de la même force que celui de Sésostris : mais, dans celui-ci, le nom même est travesti ; aussi ne le trouve-t-on que dans les dynasties et les historiens, et nulle part sur les monumens. On a pu en chercher et on en connaît l'étymologie.

Quant aux monumens, autres que ceux qui ne donnent que des cartouches et des noms, nous ne dirons pas ce qu'on y trouvera, mais nous croyons pouvoir dire ce qu'on n'y trouvera pas. Ainsi, déchiffrez les bas-reliefs, interprétez les hiéroglyphes des obélisques, tirez des cata-

combes les plus vieux et les plus authentiques manuscrits, vous aurez l'histoire de quelques Pharaons, de tous, si vous voulez, et une histoire entière de la monarchie ; mais ce ne sera pas celle d'Hérodote, de Manethon, de Diodore, et des Egyptiens de leur temps. Ce sera une tout autre Histoire ; et nous devrons à vos découvertes une preuve de plus, une dernière démonstration, de la réalité des travestissemens qu'elles étaient destinées à combattre.

FIN.

TABLE

DES DYNASTIES ÉGYPTIENNES

SUIVANT MANETHON.

SECONDE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

